

POUR TOUS
à la portée de tous !

Prenez un peu de gel antiseptique dans la paume de la main

Frottez les mains ensemble dans un mouvement circulaire, entre les doigts, jusqu'au poignet

Une eau. Sèche en 30 secondes

C. DIFFICILE /// LA BACTÉRIE REVIENT HANTER LES HÔPITAUX

/// ÉCLOSION MAJEURE À SAINT-JÉRÔME
/// DÉBUT DE L'ENQUÊTE SUR LES 16 DÉCÈS À SAINT-HYACINTHE **PAGE A7**



Luc Aubut, locataire

/// RÉGIE DU LOGEMENT LES BOUGON COGNENT À LA PORTE

COMMENT DES LOCATAIRES
MANIPULENT LE SYSTÈME.
LE DERNIER VOLET DE NOTRE
DOSSIER, EN PAGE A6

PHOTO ARMAND TROTTIER, LA PRESSE



LE CANADIEN
HALAK
DERRIÈRE
LE MASQUE
SPORTS PAGE 1

**JUSTE
POUR RIRE**
PROCHAINS
ARRÊTS:
TORONTO
ET ÉDIMBOURG
ARTS ET SPECTACLES
PAGE 1

BOMBARDIER
LE CRJ900
SERA ALLONGÉ
LA PRESSE AFFAIRES
PAGE 1

VERS LES ÉLECTIONS HARPER DONNE SES CONSIGNES À SES TROUPES TOUT DOUX AVEC LE PLQ ET L'ADQ

JOËL-DENIS BELLAVANCE
OTTAWA — Stephen Harper a donné ses directives à ses troupes en prévision des élections provinciales au Québec. Ils ont le feu vert pour frapper fort sur les péquistes, mais le premier ministre les exhorte à ne pas se mettre à dos les libéraux ou les adéquistes, a appris *La Presse*. C'est que le Parti conserva-

teur au Québec est en quelque sorte une coalition formée de militants qui appuient sur la scène provinciale soit le Parti libéral du Québec, soit l'Action démocratique du Québec. Et le PPC aura besoin de tout ce beau monde lorsqu'il y aura des élections fédérales, d'ici quelques mois. Dans le but d'éviter de mêler les cartes, le Parti conservateur

a d'ailleurs décidé de retirer des ondes francophones les trois publicités attaquant la crédibilité du chef du Parti libéral du Canada, Stéphane Dion. Cette offensive publicitaire, entreprise la semaine dernière, reprendra une fois que les Québécois auront voté, le 26 mars.

➤ Voir **LITIGE** en page A11

ÉLECTIONS
LE POIDS
DE LA CARTE
ÉTUDIANTE
PAGES A2 À A4

Mort du jeune Morin Tristesse et recueillement à son école



PHOTO ÉRICK LABBE LE SOLEIL

Les élèves du Séminaire Saint-François, à Québec, où étudiait le jeune Alexandre Morin, retrouvé sans vie samedi, ont regagné hier leur école dans la tristesse. Les élèves de 5^e secondaire, l'année du disparu, sont allés vendredi se recueillir au pied de la falaise où son corps a été découvert. Des fleurs y ont été déposées depuis samedi. Nos informations en page A22.

Sentences Témoignage de membres de la rue Pelletier On craint le chef de gang même en cour

CAROLINE TOUZIN
Le gangster Jean-Robert Pierre Antoine a montré comment le monde des gangs de rue est fermé et dangereux, hier au palais de justice de Montréal. Dans le box des témoins, il s'est mis à trembler violemment pour ensuite s'effondrer,

plutôt que de dénoncer son chef - et cousin - Bernard « Ti-Pon » Mathieu. Matraqué de questions corsées par la Couronne en contre-interrogatoire, le trafiquant de crack de 39 ans s'enfonçait sous le regard désapprobateur de Ti-Pon, assis à moins d'un mètre de lui dans le

box des accusés. Muets durant les cinq mois de procès, tous deux ont choisi de témoigner, hier, à l'étape des plaidoiries pour déterminer une sentence, dans l'espoir d'écooper d'une peine clémente.

➤ Voir **GANGS** en page A21

PROPRETÉ Ville-Marie montre les dents

SÉBASTIEN RODRIGUE
Amendes salées, responsabilité accrue des propriétaires et interdiction des tracts publicitaires : l'arrondissement de Ville-Marie adoptera la réglementation sur la propreté la plus sévère du genre au Canada pour enrayer les problèmes de saleté au centre-ville. Les propriétaires d'immeubles devront désormais nettoyer le trottoir et une portion de la chaussée allant jusqu'à 60 cm devant leur bâtiment. Les restaurants et les épiceries devront ramasser leurs emballages traînant sur le « tronçon de rue » devant leur établissement. Le maire de l'arrondissement, Benoît Labonté, prévient que les inspecteurs seront plus nombreux et plus sévères.

➤ Voir **PROPRETÉ** en page A15

SURPRISE!
L'ANTARCTIQUE
NE SE
RÉCHAUFFE
PAS...
PAGE A13

Mon clin d'œil
STÉPHANE LAPORTE

On vient de découvrir la tête de Britney Spears.

Venez voir mon blogue!
cyberpresse.ca/laporte

L-V 621924 98765 1

CHRISTIANE CHARETTE
9 H Aujourd'hui
Entrevue avec l'ex-journaliste
Christine Saint-Pierre.
Réalisation: Bruno Guglielminetti

95,1 FM
PREMIÈRE CHAÎNE
www.radio-canada.ca/christiane

TEMPÊTE AUTOUR DES DROITS DE SCOLARITÉ

La facture des étudiants au Québec — MARIE ALLARD

Droits de scolarité : 1668 \$ par an (gelés depuis 1994, pour deux trimestres à temps plein)	Facture réellement payée par un étudiant à temps plein : de 1900 \$ à 2800 \$ par an (selon les universités)	Dépense globale par étudiant au Québec : 21 284 \$ par an (incluant les dépenses d'immobilisation, la gestion du ministère de l'Éducation, les régimes de retraite du personnel, les prêts et bourses, etc.)	Dépense de fonctionnement par étudiant des universités : 13 062 \$ par an
Autres frais : de 197 \$ à 1083 \$ par an (selon les universités)	S'ils avaient été indexés selon l'inflation, les droits de scolarité seraient aujourd'hui de : 2115 \$ par an	Proportion des revenus des universités provenant des droits de scolarité : 16 %	Hausse des droits de scolarité annoncée par le Parti libéral : 50 \$ par trimestre ou 100 \$ par an
Nombre d'étudiants : 189 000 (équivalents à temps plein)			Sources : Banque du Canada, CREPUQ, ministère de l'Éducation et Parti libéral.

LA FACTURE GRIMPE

> Depuis 1994, les frais afférents ont triplé

MARIE ALLARD

Même si les droits de scolarité sont gelés à 1668 \$ par an depuis 1994, les étudiants paient plus cher de leur poche. Beaucoup plus cher. À McGill, il en coûte 2750 \$ par an pour étudier à temps plein, un record au Québec. À Concordia, la facture atteint 2630 \$ par an. À l'Université de Montréal, 2250 \$ par an.

Le secret? Les universités ajoutent une foule de frais obligatoires pour renflouer leurs coffres. Aujourd'hui, les étudiants doivent payer pour l'équipement informatique, le papier d'imprimante, leur carte d'identité, les journaux étudiants, leur inscription, voire l'achat de livres de bibliothèque. McGill impose même 36 \$ pour avoir droit aux relevés de notes! Gros avantage : les universités gardent cet argent au lieu de l'envoyer à Québec.

Depuis 1994, les frais afférents ont augmenté de 300 %,

selon la Fédération étudiante universitaire. Leur total atteint aujourd'hui 1083 \$ par an à McGill, 964 \$ par an à Concordia, 619 \$ par an à HEC et 582 \$ par an à l'Université de Montréal. Le réseau de l'Université du Québec demande moins (de 200 \$ à 325 \$ par an), mais des hausses sont prévues en septembre.

Les universités ajoutent une foule de frais pour renflouer leurs coffres. McGill impose même 36 \$ pour avoir droit aux relevés de notes!

Seuls 16 % des revenus viennent des droits

Mais les droits de scolarité comme tels sont beaucoup moins élevés que la moyenne canadienne, qui est de 4347 \$ par an. Même s'ils avaient été indexés selon l'inflation, les droits québécois n'atteindraient aujourd'hui que 2115 \$ par an, une hausse de

27 % en 12 ans. Cela rapporterait « 100 millions de plus », a souligné récemment Michel Pigeon, le recteur de l'Université Laval.

Autre calcul inspiré des baby-boomers : aller à l'université coûtait 547 \$ par an en droits de scolarité, en 1968-1969. Pour faire un effort financier semblable, les étudiants devraient désormais

payer 3148 \$ par an, selon la CREPUQ.

À l'heure actuelle, seuls 16 % des revenus de fonctionnement des universités québécoises proviennent des droits de scolarité. En Ontario, cette part est de 38 % et en Nouvelle-Écosse, de 43 %. C'est évidemment le gouvernement du Québec qui fournit la

plus large part (71 %) des revenus des universités d'ici.

Si les étudiants devaient tout payer, leur facture s'élèverait à... 21 284 \$ par an. En plus de la dépense de fonctionnement général par étudiant des universités (13 062 \$ par an, excluant la recherche), cela inclut les coûts de gestion du ministère de l'Éducation, d'immobilisation des universités, les régimes de retraite du personnel, les prêts et bourses et les autres dépenses.

Il est à noter que le Québec dépense plus par étudiant que l'Ontario (18 290 \$ par an), mais moins que les provinces de l'Ouest (24 161 \$). Au total, le coût moyen de la formation d'un titulaire de baccalauréat, de la maternelle à l'obtention de son diplôme, atteint 207 000 \$ pour 17,2 ans d'études, selon le Ministère. Cela paraît beaucoup, mais l'État en retire de grands bénéfices : les personnes plus instruites paient généralement plus de taxes

et d'impôts, tout en profitant moins de services comme l'aide sociale.

La proposition du Parti libéral

S'il est réélu, le gouvernement de Jean Charest haussera les droits de scolarité de 50 \$ par trimestre – ou 100 \$ par an – à temps plein. En septembre prochain, les étudiants paieront 1718 \$ par an, en septembre 2008, 1818 \$ par an et ainsi de suite jusqu'en 2012. À terme, les étudiants fourniront 95,5 millions de plus, ce qui soulagera les budgets déficitaires des universités.

Pour ne pas décourager les plus pauvres d'étudier, le Parti libéral promet d'ajouter 25,6 millions en cinq ans au régime de prêts et bourses. Un réinvestissement de 200 millions dans les coffres des universités est aussi annoncé, en plus de la couverture des coûts de système (800 millions).

Sources : Banque du Canada, CREPUQ, ministère de l'Éducation et Parti libéral.

SOMMAIRE

Amusez-vous!	ACTUEL 8	Horaires télévision	ARTS 4
Astrologie du jour	ACTUEL 5	Loteries	A10 et SPORTS 5
Bourses	AFFAIRES 11 et 12	Monde	A26 à A28
Décès	ACTUEL 6 et 7	Petites annonces	ACTUEL 4 et AFFAIRES 4
Forum	A24 et A25	Sudoku	AFFAIRES 4

Météo

Nuageux avec faible neige en matinée, maximum -7, minimum -8. SPORTS 6

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?

nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?

commentaires@lapresse.ca

Menace de grève générale illimitée

MARIE ALLARD

Si Jean Charest dégèle les droits de scolarité, la grève générale illimitée sera déclenchée par l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ), qui dit représenter 42 000 étudiants. « Nous ne nous laisserons pas intimider », a dit hier Jaouad Laroussi, porte-parole de l'ASSÉ.

Cette vaste grève est prévue pour l'automne, au moment où la première hausse de 50 \$ par trimestre doit s'appliquer. Advenant la réélection du Parti libéral, une

manifestation nationale – doublée d'un jour de grève – aura lieu le 29 mars. Soit quelques jours après les élections, attendues le 26 mars.

« Nous prenons ces menaces très au sérieux, c'est pourquoi nous agissons promptement et avec fermeté, a indiqué Julie Descheneaux, autre porte-parole de l'ASSÉ. Le dégel des frais de scolarité ne passera pas. »

Rien de gros n'est annoncé pendant la campagne électorale. « Des actions locales vont s'intensifier vers la fin, a dit Jaouad Laroussi, qui étudie au cégep de Sher-

brooke. Avec sa promesse, le Parti libéral atténue encore plus l'accès à l'éducation. Nous réclamons plutôt la gratuité scolaire. » Un mémoire sur la gratuité à l'université – qui existe en Suède – a été présenté hier par l'association.

L'ASSÉ est formée d'un total de 16 associations étudiantes. En sont notamment membres les étudiants des cégeps de Bois-de-Boulogne, Saint-Laurent, Lionel-Groulx, ceux de sciences politiques et sciences humaines à l'UQAM, ceux de sociologie et d'histoire de l'Université de Montréal.





Les grands froids mènent la vie dure à votre véhicule. Protégez-le dès maintenant en profitant de l'une de nos offres d'entretien d'hiver.

Offre d'entretien « Tranquillité d'esprit »

54⁹⁵ \$[†]

- Jusqu'à 5 litres d'huile 5W30 Mopar
- Un filtre à huile Mopar
- Graissage (s'il y a lieu)
- Appoint du liquide lave-glace
- Permutation des 4 pneus
- Inspection « Tranquillité d'esprit »
- Rapport écrit des résultats

†D'autres frais peuvent s'ajouter pour les moteurs diesels, les V10, les V8 HEMI^{MD}, la mise au rebut des liquides et pour les liquides semi-synthétiques et synthétiques.

L'huile synthétique Mobil 1 est maintenant disponible chez votre concessionnaire Chrysler • Jeep^{MD} • Dodge.

Batteries Mopar à partir de

79⁹⁵ \$*



*Installation en sus (n° de pièce 3575450W)

Entretien de la transmission à traction avant**

119⁹⁵ \$**

COMPREND :

- Vidange et remplissage du liquide à transmission
- Remplacement du filtre et du joint d'étanchéité

**Offre valable pour tous les véhicules DaimlerChrysler

Balais d'essuie-glace plats Mopar

RABAIS DE 5 \$

- Leur conception aérodynamique leur permet d'exercer une pression uniforme afin de réduire les striures.
- Le caoutchouc toutes saisons résiste à l'usure et demeure flexible même par temps froid.
- Le design profilé novateur réduit le bruit et les vibrations.
- Un indicateur d'usure change de couleur lorsqu'il est temps de remplacer les balais d'essuie-glace.

C'est notre cadeau!*

Ce gobelet « jaune nitro », couleur inspirée de la nouvelle Dodge Charger SRT8 Super Bee, deviendra certainement une pièce de collection. Valeur au détail approximative de 25 \$

*Jusqu'à épuisement des stocks

Pratique. Abordable.



SERVICE

Nous sommes les meilleurs. Laissez-nous vous le prouver.

SEULEMENT CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER • JEEP^{MD} • DODGE

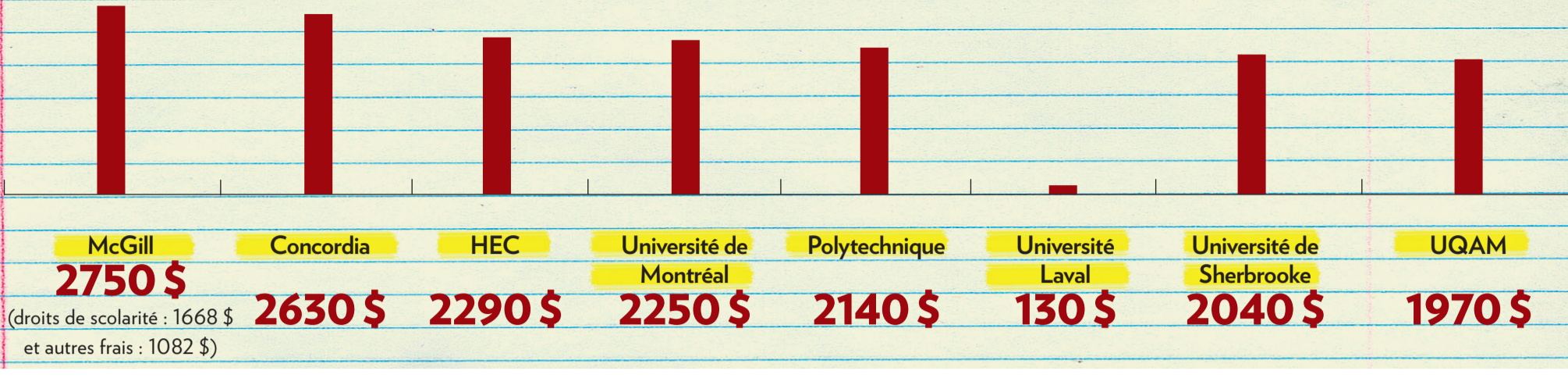
Ces offres d'entretien ainsi que les prix et les incitatifs qui les accompagnent ne s'appliquent qu'aux concessionnaires Chrysler • Jeep^{MD} • Dodge participants. Les prix affichés ne comprennent pas les taxes. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Offres en vigueur jusqu'au 31 mars 2007. Jeep est une marque de commerce déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada Inc. Pour tous les détails, voyez votre concessionnaire Chrysler • Jeep • Dodge.



*Vous pouvez compter sur moi.™

TEMPÊTE AUTOUR DES DROITS DE SCOLARITÉ

Facture réellement payée par un étudiant à temps plein en 2006-2007



MALGRÉ LE GEL

> Le coût réel de l'université : 21 284 \$ par an



PHOTO STEVE DESCHENES, LE SOLEIL

Hier matin, Louise Harel, Camil Bouchard et Yvan Loubier ont promis aux étudiants de l'Université Laval de maintenir le gel des droits de scolarité. Deux heures plus tard, leur chef André Boisclair visitait la même brèche : « La dernière chose à faire est de taxer la matière grise », martèlera le Parti québécois d'ici les élections.

Boisclair peut passer à l'offensive



DU BUREAU DE QUÉBEC

DENIS LESSARD

ANALYSE

QUÉBEC — André Boisclair avait peine à concentrer son tir et à attaquer efficacement le gouvernement libéral. Jean Charest vient peut-être de le sortir du pétrin en faisant le pari de rouvrir le débat sur le gel des droits de scolarité.

Un gros pari quand on sait que, pour profiter des problèmes d'unité des adversaires péquistes, M. Charest a choisi de hâter le pas et de déclencher dès maintenant la campagne électorale. Voter le 26 mars, dans la tête d'un organisateur libéral, signifie d'abord que les *snow birds* ne seront pas revenus du Sud. Mais l'élection en hiver signifie aussi que le jour du vote, les étudiants seront encore sur les campus, brouillant les cartes dans quelques circonscriptions. Dès hier matin, Louise Harel et Camil Bouchard haranguaient une poignée d'étudiants qui battaient la semelle par -20 °C sur le campus de l'Université Laval. Deux heures plus tard, André Boisclair visitait la même brèche : « La dernière chose à faire est de taxer la

matière grise », martèlera le PQ d'ici les élections.

D'ailleurs, M. Charest venait à peine de confirmer vendredi que les libéraux préconiseraient une hausse des droits de scolarité – 100 \$ par année – que ses faiseurs d'images sondaient les journalistes pour savoir si, à leur avis, cet engagement risquait de ternir la campagne du PLQ. Et dès le lendemain matin, une vingtaine de membres de l'escouade antiémeutes de la SQ venaient mettre un bémol à la fête partisane des

L'ouverture que font les libéraux sur une question d'éducation est probablement ce qu'André Boisclair pouvait espérer de mieux. Sa position en faveur du gel ne peut être qualifiée d'opportuniste – c'était déjà ce qu'il prônait lors de la campagne au leadership.

2500 libéraux réunis à Québec. Les étudiants étaient alors une poignée pour protester contre une nouvelle annoncée la veille.

Reste à voir si ce mouvement fera bouler de neige. La menace est prise au sérieux au gouvernement. Le chef de cabinet de Jean-Marc Fournier, Jean-Philippe Marois, passera toute la campagne à surveiller les organisations étudiantes.

L'ouverture que font les libéraux sur une question d'éducation est probablement ce qu'André Boisclair pouvait espérer de mieux.

Sa position en faveur du gel ne peut être qualifiée d'opportuniste – c'était déjà ce qu'il prônait lors de la campagne au leadership, dont l'éducation était le thème principal. À huis clos, devant les présidents de circonscriptions, il nuançait un peu : ce gel devrait « dans un second temps » servir de mesure incitative pour que les étudiants obtiennent leur diplôme dans des délais raisonnables.

Au gouvernement, on a tôt fait de rappeler les déclarations de l'ancien ministre de l'Éducation,

Sylvain Simard, qui soutenait en juin dernier que « le maintien du gel, c'est le sous-financement à perpétuité ». « Je ne crois pas que ce soit dans l'intérêt des étudiants du Québec, de la recherche et du monde de l'éducation », avait soutenu M. Simard.

À l'interne, chez les libéraux, un membre du gouvernement explique que la décision de proposer le dégel a été passablement débattue.

Une crainte était tangible : l'annonce du dégel sans que le

gouvernement ne précise le montant des augmentations envisagées. « Le débat aurait pu dérapé vite », confie-t-on – les libéraux avaient déjà dégelé ces frais, pour les tripler...

Avec 100 \$ par année, la réplique des libéraux est prête : 2 \$ de plus par semaine vont-ils restreindre l'accessibilité aux études postsecondaires ? Et si vous semblez perplexes, on ajoute sans hésiter : les stationnements des universités sont remplis par les autos des étudiants !

Pour la critique péquiste Camil Bouchard, la hausse est déraisonnable. « On a encore un retard sur l'accès à l'université des jeunes issus de milieux modestes », plaide-t-il. Pour le gouvernement, par contre, la majoration sur cinq ans de 1668 \$ à 2168 \$ par année – une augmentation de 6 % par année – ne bouleversera pas la vie quotidienne des étudiants.

En 2003, le PLQ avait appuyé le gel en précisant que l'engagement ne valait que pour la durée d'un mandat. Depuis à chaque

occasion, on avait envoyé tous les signaux nécessaires pour prévenir que les droits de scolarité devraient être revus à la hausse.

Et comme par hasard, au cours des dernières semaines, les recteurs des principales universités québécoises ont martelé que la minceur des droits de scolarité exigés condamnait leurs institutions à un sous-financement chronique. En fait, les frais afférents souvent importants sont bien plus lucratifs pour les universités.

En 2003, les organisateurs péquistes avaient éprouvé une certaine déception quand ils avaient été dépouillés des boîtes de scrutin des campus. Libéraux, et adé- quistes décrochaient, grosso modo, autant de voix que le PQ. Les étudiants sont plus péquistes... dans les sondages. Le jour du vote, ils font souvent l'urne buissonnière.

Cette fois, le parti d'André Boisclair sera le seul à défendre le gel des droits de scolarité. Et cela pourrait lui apporter des bénéfices.

DÉGEL
Êtes-vous en faveur d'un dégel des droits de scolarité ? Réagissez sur www.cyberpresse.ca

Boisclair courtise les étudiants

Il accuse Charest de mentir sur la question des droits de scolarité

PAUL ROY

QUÉBEC — André Boisclair, chef du Parti québécois qu'on dit en position de faiblesse au moment d'amorcer la campagne électorale, a tenté le coup de la « grande séduction » auprès de la clientèle étudiante, hier. Il a réitéré que son parti maintiendrait le gel des droits de scolarité et accusé le chef libéral Jean Charest de mentir sur cette question.

Lors du dévoilement de sa plateforme, le week-end dernier, M. Charest a promis qu'un gouvernement libéral investirait 10 \$ pour chaque dollar qu'il irait chercher dans les poches des étudiants.

« L'augmentation demandée de 30 % des droits de scolarité aux étudiants québécois n'est pas justifiée. »

« Cette affirmation est fautive, elle est non fondée, et l'augmentation demandée de 30 % des droits de scolarité aux étudiants québécois n'est pas justifiée », a soutenu M. Boisclair.

Rappelant que le gouvernement libéral a annoncé des investissements nouveaux de 1 milliard pour les cégeps et universités, le chef péquiste a souligné qu'il ne resterait plus que 200 millions – dont environ 120 millions pour les universités –, une fois déduits des coûts de système de 800 millions. Et ce, alors qu'il ira chercher « 93 millions de plus dans les poches des étudiants ».

« La preuve est donc faite que le gouvernement fera reposer sur

les épaules seules des étudiants les augmentations de budget prévues aux universités. »

Participant hier soir à une investiture libérale dans la circonscription montréalaise de Sainte-Marie-Saint-Jacques, le ministre libéral de l'Éducation, Jean-Marc Fournier, a vivement réagi aux affirmations d'André Boisclair : « De 1994 à 2002, non seulement les péquistes n'ont pas couvert les coûts de système, ils ont diminué les budgets de l'éducation postsecondaire. Je trouve ça insultant pour les Québécois qui vont les payer, ces coûts de système, que M. Boisclair insinue qu'ils ne comptent pas! »

Le PQ est désormais le seul des trois principaux partis à préconiser le maintien du gel des droits de scolarité, en vigueur depuis 1994. Lors de la campagne électorale de 2003, les libéraux avaient eux aussi promis le maintien du gel, mais ils viennent de se raviser. Quant à l'ADQ de Mario Dumont, elle a toujours préconisé le dégel.

Interrogé en point de presse hier, André Boisclair a refusé – deux fois plutôt qu'une – de commenter directement une déclaration de juin dernier du député péquiste Sylvain Simard, voulant que le maintien du gel mette les universités en péril.

« Je pense que ce qui met nos universités en danger, c'est l'inaction du gouvernement Charest dans le dossier du règlement du déséquilibre fiscal. Je rappelle que rien n'est réglé sur le financement des études postsecondaires... »

André Boisclair a de plus vilipendé Mario Dumont, qui s'est moqué le week-end dernier de ce que le PQ n'aura pas adopté



Le chef du Parti québécois André Boisclair a salué ses candidats avant la réunion de son caucus, hier.

PHOTO JACQUES BOISSINOT, PRESSE CANADIENNE

sa plateforme électorale avant samedi, alors que la campagne sera déjà en cours. Avec son sens habituel de la formule, le leader adéquiste a prédit que cette plateforme ressemblerait à « un bricolage de maternelle ».

« Quand même! » s'est insurgé M. Boisclair, qui a promis que cette plateforme sera « cohérente ». Et de qualifier l'adversaire adéquiste de « girouette » qui « mange à tous les râteliers », qui « change d'idée comme il

change de chemise » et qui « n'a pas la crédibilité pour mener le gouvernement du Québec ».

Charest « menteur », Dumont « girouette » : André Boisclair n'a peut-être pas de plateforme, mais il est en campagne...

CHAMPIONS DANS LA COLLECTIVITÉ
Des collectivités dynamiques

«La joie qui illumine le visage des enfants est la plus belle des récompenses et grâce à la Banque Scotia, nous avons pu faire de grandes choses.»
Diane Lussier, représentante, Soutien à la clientèle

Un nouveau look pour la cour d'école

Diane Lussier est employée de la Banque Scotia mais c'est également une personne qui s'implique en tant que mère et en tant que parent. Avec ses fonctions de présidente de l'association Maison-École de l'école de ses filles à Montréal (Québec), son bénévolat est un travail à temps plein. Mais, pour Diane, les nombreuses levées de fonds qu'elle organise pour répondre aux besoins éducatifs et sociaux des enfants, en valent vraiment la peine.

Diane a ainsi réussi à amasser 3 500 \$. La Banque Scotia a doublé ce montant pour le porter à 7 000 \$, par le biais du programme Équipe Scotia au service de la collectivité. Ce programme verse un don d'un montant équivalant aux montants recueillis par les employés.

Chaque jour, les employés de la Banque Scotia dans tout le Canada travaillent à faire la différence pour leur collectivité. Nous sommes fiers de participer à l'amélioration de la qualité de la vie et de la scolarité de ces enfants grâce à notre association avec des parents comme Diane et le Conseil d'établissement de l'école Riverview.

Vous êtes plus riche que vous ne le pensez.^{MC}

 Groupe Banque Scotia^{MC}

^{MC} Marque de commerce de La Banque de Nouvelle-Écosse.



PIERRE FOGLIA

Petit lundi

Quand on est vieux, on est toujours à faire pipi dans des petites bouteilles et à donner son sang à des infirmières qui font ça depuis si longtemps que ça fait comme un moustique qui pique et c'est déjà fini.

Restait à pisser. Lavez bien votre prépuce avant, m'a-t-elle dit. J'ai souri. C'est la voix de ma mère que j'entendais : T'es-tu lavé les mains? Le prépuce aussi, m'man.

C'était ce lundi matin à l'hôpital du Haut-Richelieu à Saint-Jean, et envoie donc un coup parti, pourquoi pas un électrocardiogramme? J'étais le seul patient pour l'électro, mais dans la salle d'attente, une maman avec son petit garçon avaient rendez-vous avec l'orthophoniste. Est arrivée une autre dame. Puis un monsieur pour ses oreilles. Ou était-ce pour les yeux?

La seconde dame le connaissait, en fait, c'était son garagiste. Ils se sont mis à parler de la neige pas ramassée dans Saint-Jean. Le petit garçon est parti en courant dans le couloir. Reviens ici tout de suite, Jérémie! Les deux dames ont

parlé de poux. Figurez-vous que l'autre semaine, il a attrapé des poux, je ne vous dis pas le nombre de lavages, les habits, la literie, même les nounours.

À l'angoisse d'être peut-être malade, s'ajoute la panique des salles d'attente, des conversations qui sont comme une invraisemblable quête de l'infiniment moyen, des vieux numéros de *Châtelaine*, de la télévision allumée que personne ne regarde, comme au terminus Greyhound de Cleveland, Ohio, à 3h du matin.

Je lis une revue de vélo, mais je ne lis pas, j'écoute, je note mentalement les gestes, les attitudes des gens. Je fais cela depuis si longtemps, fixer la réalité pour la rapporter dans mes papiers, j'ai parfois dit que c'était pour témoigner des autres, il m'arrive de penser que c'est tout autant pour m'y soustraire. J'ai dû sourire. La dame me demande si c'est une revue humoristique. Vous n'imaginez pas combien drôle, madame, un article sur les cadres monocoques en carbone aux pattes arrière en alu interchangeables...

Vos pantalons aux genoux me lance la technicienne pour

l'électrocardiogramme. Je commence à défaire la boucle de ma ceinture, elle m'arrête : pas comme ça, retroussez le bas de vos pantalons. Je me fonds en excuses. Ça va, ça va, elle dit, vous n'êtes pas le premier. L'autre était maternelle, celle-ci est aussi rugueuse que moi. Elle me colle des petits bouts de tapis sur le corps : détendez-vous, chut ne parlez pas... Encore deux minutes avec celle-ci et je commençais à jouer à un jeu que j'aime bien : combien-tu-paries-que-c'est-moi-le-plus-con? Je gagne à tous les coups.



J'étais dehors avant 10 h. Je suis allé déjeuner dans un petit resto belge face aux écluses, du moins je pense que c'est belge, cela s'appelle le Manneken-Pis, les gaufres y sont fondantes, et le service affable. Faut que soit belge...

Il y a deux sortes de gaufres. Celles qui sont légères, fluffées, probablement avec des blancs d'oeuf dans la pâte. Et des plus trapues, plus fermes. Les premières sont bruxelloises, les secondes liégeoises. Je prends toujours les premières nappées

de sucre à la crème ou de crème anglaise.

Mettez-m'en deux, madame. Deux?

Quoi, c'est trop? Je trouve...

J'ai oublié de vous dire : c'est un resto santé. Pas de friture, pas de frites, (pour des Belges, ça fait dur) et dans toutes les assiettes de la verdure : des fruits, des fraises, des bleuets, du melon...

Je suppose que si je vous en commande une troisième, vous allez appeler la police?

LA PLACE DU PARTI QUÉBÉCOIS — Paraît que vous avez hâte d'aller voter?

Paraît qu'il y a dans l'air une grande excitation. Paraît que cela sent le sang? Que les chiens aboient de partout, et c'est sans parler des loups. Je n'aime pas les mises à mort. Je n'aime pas qu'on fasse souffrir les bêtes, même les plus bêtes d'entre elles. Mêmes les chèvres comme M. Boisclair.

Bref, j'ai peur que le Parti québécois mange une telle claque qu'on se retrouverait avec un parti de droite au pouvoir et

un autre parti de droite, encore plus à droite, dans l'opposition.

Le Parti québécois a fait des grandes choses au pouvoir – le zonage agricole pour ne nommer que celle-là –, mais il n'a pas fait la chose pour laquelle il s'est fait élire, l'indépendance, et il est peu probable qu'il la fasse jamais. Le PQ ne doit pas disparaître pour autant. Une fois M. Boisclair renvoyé à ses études, le PQ devra retrouver sa vraie place qui n'est pas au pouvoir, mais dans la société, dans la rue, dans la pensée critique.

Ah! tiens, pensez-vous, Foglia va voter pour le PQ. Pas du tout. Je suis lié par une promesse. Il y a quelques années, en Irak, dans une voiture qui roulait à travers le désert, il y avait aussi Françoise David dans la voiture. Je lui ai dit : Françoise, si vous vous présentez un jour à des élections, je voterai pour vous. Un vote perdu? Au contraire, le vote dont je serai le plus fier de toute ma vie d'électeur. N'empêche que si son parti continue d'accumuler les niaiseries – du genre de cette candidature bicéphale –, je crains d'adhérer à une autre cause perdue. J'ai bien dit *une autre*.

Un gouvernement péquiste minoritaire?

Le PQ pourrait prendre 62 sièges

TRISTAN PÉLOQUIN

Grâce au même modèle mathématique qui lui a permis de prédire avec exactitude le résultat du vote dans 92 % des circonscriptions fédérales l'année dernière, un analyste montréalais projette l'élection d'un gouvernement péquiste minoritaire à l'issue du scrutin à venir.

Selon Greg Morrow, un diplômé de McGill qui termine un doctorat à l'École d'affaires publiques de UCLA, le Parti québécois récolterait en fait 62 des 125 sièges de l'Assemblée nationale si des élections avaient lieu aujourd'hui. Le Parti libéral obtiendrait 51 sièges; l'Action démocratique en récolterait 12. Québec solidaire et le Parti vert du Québec ne feraient quant à eux élire aucun député.

Ces résultats, publiés circonscription par circonscription sur le blogue DemocraticSpace.com,

Le Québec n'a pas connu de gouvernement minoritaire depuis 1878, l'année de l'élection du libéral Henri-Gustave Joly.

ont obtenus grâce à la « superposition » des résultats des cinq derniers sondages nationaux sur les intentions de vote, menés entre le 3 décembre et le 10 février par Léger Marketing et CROP, aux résultats réels obtenus dans chaque circonscription lors des élections générales de 1998 et 2003.

« Il ne s'agit pas d'une prédiction, mais bien d'une photographie de l'état actuel des intentions de vote, insiste M. Morrow. La seule prédiction qui sera valable sera basée sur les derniers sondages, à la toute veille du scrutin ».

La méthode, qui a attiré beaucoup d'attention au Canada anglais lors des dernières élections fédérales, a été jugée crédible par bon nombre de

politologue et statisticiens. « C'est un modèle intéressant justement parce qu'il utilise les résultats des dernières élections, commente le politologue Jean Herman Guay, de l'Université Sherbrooke. C'est un peu comme si on regardait un cours d'eau dont le niveau monte et descend. Le lit de la rivière change très peu; le fond reste le même et les roches se trouvent au même endroit. »

« Il faut cependant faire attention, prévient le politologue. Le modèle ne tient pas compte des conditions conjoncturelles dans chaque circonscription, comme la popularité d'un candidat ou l'impopularité d'un autre. » Les sondages nationaux qui servent de référence au modèle ont aussi tendance à sous-estimer le vote libéral, note M. Guay.

M. Morrow ne nie pas l'existence de ces faiblesses. Il affirme cependant que l'outil qu'il a créé est suffisamment précis pour prédire les résultats électoraux dans chaque bureau de vote, voire dans chaque quartier. « Ce sont des données qui intéressent beaucoup les candidats sur le terrain. Ils sont prêts à payer pour les obtenir. J'agirai d'ailleurs à titre de consultant pour certains d'entre eux aux prochaines élections législatives ontariennes », annonce-t-il.

Un fait rarissime

Si les projections de M. Morrow s'avéraient, la province de Québec se retrouverait avec son premier gouvernement minoritaire depuis 1878. À cette époque, l'Assemblée nationale comptait 65 députés, mais seuls deux partis s'affrontaient. Le chef libéral Henri-Gustave Joly de Lotbinière avait récolté 32 sièges lors du scrutin, contre 32 pour les conservateurs. C'est un indépendant de tendance conservatrice, nommé président de l'Assemblée, qui détenait le pouvoir. Et malgré le fait que la ligne de parti était à cette époque beaucoup moins rigide, le gouvernement Joly avait tout de même tenu le coup pendant plus d'une année et demie.



PHOTO DAVID BOILY, LA PRESSE

Le Syndicat des agents de la paix en services correctionnels du Québec a tenu une manifestation hier matin face au bureau du ministre de la Sécurité publique, Jacques Dupuis, dans l'arrondissement de Saint-Laurent.

Les agents en services correctionnels manifestent à Montréal

PRESSE CANADIENNE

Devant l'imminence du déclenchement d'élections provinciales, le Syndicat des agents de la paix en services correctionnels du Québec profite du moment pour exprimer son mécontentement.

Ces employés dénoncent leurs conditions de travail, soutenant qu'elles découlent

du manque de financement des centres de détention.

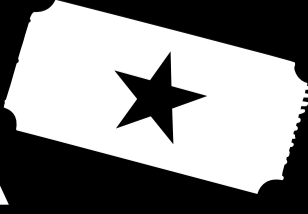
Le syndicat, qui représente 2200 agents en services correctionnels dans 18 établissements, a tenu une manifestation hier matin face au bureau du ministre de la Sécurité publique, Jacques Dupuis, dans l'arrondissement de Saint-Laurent, à Montréal. Ces syndiqués veulent entendre le ministre se prononcer sur l'avenir du réseau correction-

nel du Québec. Le président du syndicat, Michel Hubert, déplore que le gouvernement québécois, contrairement au gouvernement fédéral, ne privilégie que la santé et l'éducation.

Il soutient qu'il est de plus en plus difficile de recruter des agents, que plusieurs syndiqués sont démotivés, et déplore que le gouvernement ne prenne pas la situation au sérieux.

CE QU'ON A VU, CE QU'ON EN PENSE.

CINÉMA



Tous les samedis dans LA PRESSE

LES BOUGON DE LA LOCATION



PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE ©

Pendant cinq ans, Micheline di Pietro a tenté de se débarrasser d'une locataire qui transformait sa maison en taudis. Ce sont finalement ses constants retards de paiement qui lui ont permis de l'évincer.

Comment les Bougon manipulent la Régie

Insalubrité, intimidation, non-paiement du loyer, bruit excessif; nos journalistes KATIA GAGNON et HUGO MEUNIER racontaient hier le cauchemar de cinq propriétaires ayant vu leur vie basculer après l'arrivée de mauvais locataires. Aujourd'hui : les nombreux moyens qu'utilisent les Bougon de la location pour retarder leur éviction.

Pendant près d'un an et demi, Renée Paquet et son mari Yves Choquette ont tenté d'évincer une locataire qui ne payait pas son loyer. De recours en recours, le couple a dépensé près de 10 000 \$ en frais d'avocat et d'huissier. Finalement, en décembre dernier, leur locataire a disparu dans la nature. À ce jour, elle leur doit toujours près de 5000 \$.

Leur histoire, un cas somme toute simple de non-paiement de loyer, est pourtant de ceux que la Régie du logement affirme régler

pulsion dans 10 jours. Mais voilà, quelques semaines plus tard, la locataire obtient une rétractation, une mesure qui permet de revenir sur la décision de la Régie, puisque le locataire affirme avoir été incapable de se présenter à l'audience.

La rétractation gèle tout le processus d'éviction. Quelque 1200 demandes sont formulées chaque année par des locataires. La rétractation reste une « mesure d'exception », estime Jean-Pierre Leblanc, porte-parole de la Régie du logement. Mais selon les asso-

Et si le locataire en question est bénéficiaire de l'aide sociale, le propriétaire n'a que peu de recours. « On ne peut rien faire saisir, ils n'ont rien à saisir », lance Michel Dalpé, un propriétaire de Farnham qui a lui aussi vécu ce type de mésaventure.

Et si le locataire en question est bénéficiaire de l'aide sociale, le propriétaire n'a que peu de recours. « On ne peut rien faire saisir, ils n'ont rien à saisir », lance Michel Dalpé, un propriétaire de Farnham qui a lui aussi vécu ce type de mésaventure.

Fouiller dans les dossiers de la Régie

Pour financer toute cette aventure, le couple Paquet-Choquette a retiré de l'argent de son REER et a emprunté à toute la famille. L'aventure les a meurtris. « On a été pris avec une vraie Bougon », conclut M^{me} Paquet. À l'avenir, les propriétaires iront scrupuleusement épulcher les décisions de la régie avant de parapher le bail : c'est la seule façon de repérer les cas pro-

« Après le deuxième avis d'éviction, tout était dans la rue. Il restait son lit d'eau et son frigo à sortir. Elle est allée voir la régisseuse en chef, qui lui a accordé une nouvelle rétractation. »

le plus vite. Théoriquement, ces causes se règlent en moins de deux mois. Théoriquement, parce que le cas de M^{me} Paquet et M. Choquette montre qu'un locataire vindicatif et informé de ses recours peut maintenir très longtemps ses propriétaires sur le gril. Quand les propriétaires louent leur bungalow de Laval, qu'ils ont acheté en guise de fonds de retraite, à une dame très présentable du nom de Marie-Nathalie Raymond, ils ne se doutent de rien.

Rétractation : la mesure magique

Pendant deux mois, tout va bien. Puis, pas de paiement. Les propriétaires vont à la Régie. La locataire ne se présente même pas à l'audience. Décision : ordre d'ex-

ciations de propriétaires, les locataires ont de plus en plus recours à la rétractation. « On voit de plus en plus de cas pathétiques, des gens qui sortent le papier de leur poche alors que le démenageur est à la porte, dit Hans Brouillette, de la Corporation des propriétaires immobiliers, qui compte 10 000 membres. L'objectif des locataires, c'est de gagner du temps. »

Dans le cas qui nous occupe, Marie-Nathalie Raymond a utilisé maintes fois le procédé. « Après le deuxième avis d'éviction, tout était dans la rue. Il restait son lit d'eau et son frigo à sortir. Elle est allée voir la régisseuse en chef, qui lui a accordé une nouvelle rétractation », raconte M^{me} Paquet. La locataire lui paie ensuite une partie de son dû, ce qui annule

l'avis d'éviction. Et, pendant quelques mois, elle paie régulièrement son loyer. Mais à nouveau, les paiements cessent et le manège recommence.

Elle fait sauter son hypothèque

Juin. Juillet. Août. Septembre. M^{me} Paquet récoltera finalement le total de son dû le 26 septembre. « Ce mois-là, j'ai fait sauter mon hypothèque », raconte-t-elle. C'est que dans le cas de retards de paiement chroniques, le propriétaire doit prouver au régisseur que les retards lui causent un préjudice. La plupart du temps, le régisseur tranche... en exhortant le locataire négligeant à payer son loyer au début du mois. C'est ce qui se passe dans le cas de M^{me} Paquet.

Mais comme la locataire recommence ses défauts de paiement, la Régie finit par émettre un avis d'éviction final et sans appel. « À 15 h le jour où devait avoir lieu l'éviction, on reçoit les papiers : elle allait en Cour du Québec! » s'exclame M^{me} Paquet.

Deux semaines plus tard, sans même aviser son avocat qu'elle abandonne les procédures, la locataire disparaît dans la nature, sous le nez des propriétaires, qui la voient charger son camion de déménagement. À ce jour, ils sont toujours à sa recherche, car pour récupérer leur argent, ils doivent connaître son adresse exacte. Pour les fins de cet article, nous avons cherché à joindre M^{me} Raymond. Sans succès. « Les moyens pour retracer un locataire qui n'a pas payé sont très limités », souligne Hans Brouillette.

SANTÉ MENTALE

Un locataire qui met le feu chez son voisin et ouvre sa porte armée d'un couteau. Une autre qui partage son appartement avec des coquerelles, des excréments et des déchets. Les propriétaires sont parfois dépassés par les événements, mais les problèmes de santé mentale expliquent souvent le comportement des locataires, répliquent les organismes de défense. Le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPPRU), comme le Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ), croient qu'il faut être prudent avant de qualifier quelqu'un de mauvais locataire. « Il faut faire une différence entre les gens mal intentionnés et ceux qui sont aux prises avec toutes sortes de problèmes », explique

François Saillant, porte-parole du FRAPPRU. Selon lui, les locataires souffrant de problèmes psychiatriques seraient mieux encadrés dans des logements communautaires.

S'il se dit conscient que des locataires « font du trouble » et ne paient pas, le porte-parole du RCLALQ met un bémol. « Les mauvais locataires sont ceux qui font malicieusement exprès pour ne pas payer. Il ne faut pas les confondre avec ceux qui ont une incapacité de payer. On est loin de l'image des Bougon », souligne André Trépanier. À son avis, les problèmes de santé mentale en location sont un phénomène difficile à cerner et surtout à quantifier. « Les organismes communautaires n'ont pas les ressources pour y faire face », résume-t-il.

« Et ce n'est pas écrit sur le front des gens : je suis un dealer de drogue », conclut Jean-Yves Trudeau, qui possède plusieurs immeubles à Repentigny. Et, plusieurs propriétaires déplorent que les références données par d'autres propriétaires soient parfois trompeuses. Avant de louer l'appartement à une locataire qui a transformé son logement en taudis, Édith Tremblay a jugé bon faire quelques vérifications d'usage. « J'ai appelé ses anciens propriétaires et ils m'ont donné de bonnes références. » Elle déplore le manque de solidarité entre propriétaires. « Les locataires sont tellement protégés. La moindre des choses serait de se donner les bonnes informations », laisse-t-elle tomber.

Des combines pour s'incruster

France Lapointe et son mari Denis Choquette sont une famille à l'ancienne. Cultivateurs, parents de cinq enfants, ils ont bâti de toutes pièces une belle entreprise agricole. Il y a quatre ans, ils décident d'acheter quelques immeubles à Granby. Mais depuis le mois d'août dernier, ils gèrent un locataire très, très difficile. Et malgré de multiples plaintes à la police, il n'ont rien pu faire jusqu'en janvier dernier. Parce que jusque-là, celui qui était devenu la terreur de l'immeuble payait son loyer rubis sur l'ongle.

Leur cas est la démonstration parfaite que les propriétaires qui endurent un locataire bruyant, menaçant ou malpropre, sont pratiquement condamnés à l'endurer s'il paie bien. À la Régie

du logement, les 40 000 proprios qui se plaignent de leur locataire pour insalubrité ou bruit excessif doivent patienter d'un an et demi à deux ans. « La loi est faite pour protéger le locataire et, à la limite, le déresponsabiliser », soupire le président de l'Association des propriétaires du Québec, Martin Messier, qui représente 8000 proprios.

Marie-France Pomerleau a habité pendant quelques mois dans l'immeuble du couple Lapointe-Choquette. Elle y était heureuse : son logement était impeccable et pas cher. Mais après un commentaire négatif passé sur les enfants de son voisin, Luc Aubut, ce dernier la prend en grippe.

« Il m'a menacé. Il me disait qu'il allait me faire perdre mon

bébé. Il bûchait dans mes portes, dans mes vitres ». M^{me} Pomerleau a porté plainte à la police. Les propriétaires, compréhensifs, déménagent leur locataire en catastrophe dans un autre immeuble. Mais les problèmes avec Luc Aubut ne font que commencer. Myriam Champagne et son copain Jean-Sébastien Côté s'apprennent eux aussi à quitter leur logement. « On a eu notre dose de problèmes », dit M^{me} Champagne. Leur immeuble calme s'est transformé à l'arrivée de M. Aubut, qui fait du bruit sur le perron de l'immeuble avec ses amis jusque tard dans la nuit. Les locataires qui ont l'audace de se plaindre reçoivent des menaces à peine voilées ou alors sont victimes de mystérieux vols. Certains ont même déjà

retrouvé des condoms usagés dans leur remise.

Au fil des mois, les plaintes s'accroissent à la police contre Luc Aubut. Mais la justice doit suivre son (parfois très long) cours. Et les propriétaires, eux, endurent. Pendant ce temps, M. Aubut réussit à monter une poignée d'autres locataires contre les propriétaires. Ils se plaignent que l'immeuble est bourré de vermine. De leur côté, M^{me} Lapointe et M. Choquette sont excédés. « Des défauts de paiements, on s'y attend. Ça fait partie de la job de propriétaire. Mais de l'intimidation, des menaces de mort, ça, non. C'est trop », témoigne M^{me} Lapointe.

« C'est pas *Loft story*, ici, c'est *Bloc story* », rétorque Luc Aubut,

qui affirme qu'il n'a rien à se reprocher. C'est lui la victime, prétend-il. Victime ou bourreau, M. Aubut va devoir finalement devoir déménager. Pour la seule et unique raison qu'il n'a pas payé son loyer. « Qu'il ne paie pas, c'est la meilleure chose qui pouvait arriver », dit M^{me} Lapointe.

Micheline di Pietro en sait quelque chose. Pendant cinq ans, elle a tenté de se débarrasser d'une locataire qui transformait sa maison en taudis. Au grand dam des inspecteurs municipaux, elle-même portée plainte à la petite ville où elle habite contre son logement insalubre. Sa propre propriété. À la Régie du logement, elle n'avait, raconte-t-elle, que la perspective de longs mois d'attente. Jusqu'à ce qu'une bonne âme lui suggère plutôt de se servir de constants retards de paiement de sa locataire pour la poursuivre devant le tribunal administratif. Grâce à cela, elle a finalement eu gain de cause.

Écllosion de *C. difficile* à Saint-Jérôme

ÉMILIE CÔTÉ

L'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme est aux prises avec une écllosion de bactérie *C. difficile*. Hier soir, l'établissement dénombrait 23 cas actifs et 12 cas d'isolement préventif.

« La pente d'accélération a commencé en même temps que la vague de gastroentérite, à la fin du mois de janvier, a expliqué à *La Presse* le directeur des services professionnels, Louis-André Lacasse. Selon des microbiologistes, ce serait un facteur précipitant. »

Cette écllosion survient alors qu'une enquête publique du coroner est en cours sur les 16 décès liés au *C. difficile* survenus à l'hôpital Honoré-Mercier de Saint-Hyacinthe, l'automne dernier.

Et elle survient une semaine après le palmarès publié par le *Journal de Montréal*, classant les hôpitaux du Québec selon les risques d'y contracter la bactérie *C. difficile*. L'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme a fait piètre figure : l'hôpital a pris le 25^e rang sur 27.

« Le contrôle est très rigoureux. Autant qu'ailleurs, défend M. Lacasse. Nous appliquons les normes les plus récentes du Ministère, celles de fin décembre. »

Contrairement à d'autres hôpitaux, l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme doit faire face à des défis supplémentaires dans sa lutte contre le *C. Difficile*, souligne le directeur des services professionnels.

« Il y a peu de chambres privées car c'est un hôpital qui date de 1950, explique-t-il. Deuxièmement, nous sommes un hôpital régional, donc les gens sont plus malades. Il y a souvent une comorbidité : ils ont plusieurs maladies. »



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE ©

Hier soir, l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme dénombrait 23 cas actifs d'infection à la bactérie *C. difficile* et 12 cas d'isolement préventif.

Depuis quelques jours, l'hôpital de Saint-Jérôme a mis en branle une série de mesures supplémentaires. Dès qu'un patient a un « symptôme digestif », il est mis en quarantaine et il passe des tests. Les visites sont également resserrées. Aux trois étages, des gardes de sécurité ont en leur possession des listes de patients. Ils demandent aux gens quel patient ils vont

visiter, les invitant à se laver les mains. C'est ce qu'a constaté *La Presse* hier soir. « Il y a une limite de deux visiteurs par patient », indique M. Lacasse.

Le directeur des services professionnels affirme que l'écllosion a atteint un « plateau ». Mais si la situation se détériorait au cours des prochains jours, l'hôpital pourrait fermer l'accès aux visiteurs.

LA BACTÉRIE *C. DIFFICILE*

Après un traitement avec des antibiotiques, le nombre de bactéries dans l'intestin diminue et cela favorise la multiplication du *Clostridium difficile*. La bactérie peut se multiplier et produire une toxine responsable de la diarrhée. Dans la majorité des cas, les patients guérissent de cette infection. Mais chez certaines personnes plus vulnérables, la bactérie peut causer une inflammation grave de l'intestin ou une déshydratation, mettant la vie des patients en danger. Le *C. difficile* se transmet à partir des mains contaminées de la personne souffrant de diarrhée.

Décès à l'Hôpital Honoré-Mercier

L'enquête s'ouvre à Saint-Hyacinthe

LIA LÉVESQUE
PRESSE CANADIENNE

SAINT-HYACINTHE — L'enquête publique du coroner sur les 16 décès reliés à la bactérie *C. difficile* qui ont eu lieu à l'hôpital Honoré-Mercier s'est ouverte lundi au Palais de justice de Saint-Hyacinthe.

Le premier témoin, le D^r Alain Poirier, directeur national de la santé publique au ministère de la Santé et des Services sociaux, a été amené à expliquer pourquoi la diarrhée attribuable au *clostridium difficile* ne faisait pas partie des maladies à déclaration obligatoire.

Une telle désignation obligerait la tenue d'un registre, notamment, ainsi que l'adoption de certaines normes en matière d'information aux patients, aux familles.

Le D^r Poirier a dit préférer le système de surveillance mis en place au Québec, qui est basé sur l'obligation, pour chaque hôpital, de surveiller les infections dans son propre établissement.

Ces informations sont ensuite transmises aux autorités provinciales. « Je considère que le système de surveillance obligatoire par les hôpitaux est meilleur que le système de maladie à déclaration obligatoire », a témoigné le D^r Poirier, qui est également sous-ministre adjoint à la Direction générale de la Santé publique.

Il a souligné qu'entre 80 000 et 90 000 personnes attrapent des infections nosocomiales chaque année au Québec. Or, si les infirmières vouées à la prévention des infections devaient noter toutes



PHOTO IVANOH DEMERS, ARCHIVES LA PRESSE ©

La coroner Catherine Rudel-Tessier doit tenter de comprendre s'il y a eu négligence dans l'entretien ou les mesures d'hygiène au centre hospitalier Honoré-Mercier, si les consignes ont été bien respectées, si la souche de la bactérie était plus virulente et pourquoi cet hôpital de Saint-Hyacinthe a été touché de façon plus aiguë que les autres.

les informations sur toutes ces infections nosocomiales, elles ne fourniraient pas à la tâche, a-t-il laissé entendre.

Le D^r Poirier a également insisté sur le caractère particulièrement virulent de la souche de la bactérie *C. difficile* présente au Québec, qui produit 16 fois, voire 23 fois plus de certaines toxines.

Il a indiqué qu'après vérification, on ne pouvait blâmer une baisse du budget en hygiène et salubrité.

Le D^r Poirier a aussi admis qu'il existe un délai de six à huit semaines avant que les autorités provinciales soient mises au courant de certaines statistiques

et puissent comparer entre eux les hôpitaux, puis en tirer les conclusions qui s'imposent. Pas en temps réel.

Cette procédure a toutefois pour effet que les autorités provinciales ne sont pas informées en temps réel d'un possible écllosion de cas dans un établissement, s'est indigné l'avocat de certaines familles, M^e Jean-Pierre Ménard. « Ce qui m'étonne un peu, c'est que la Direction de la santé publique ne contrôle pas en temps réel ce genre de maladie-là. C'est extrêmement inquiétant, parce que s'il arrive d'autres problèmes ici ou là, on se rend compte que

la santé publique est en retard d'un mois, deux mois, trois mois, quand on réagit. »

Pierre Leclerc, qui a perdu son épouse Marie-Andrée Dorion, le 25 septembre 2006, assistait aux audiences pour pouvoir clore le dossier dans sa tête puis, éventuellement tourner la page. « Pour le moment, je trouve qu'il y a beaucoup de patinage ce matin », confiait M. Leclerc, après avoir entendu quelques heures de témoignage.

Il importe de souligner que les audiences commencent par aborder un angle plus général du *C. difficile*.

Encore aujourd'hui, M. Leclerc demeure amer et attend des réponses à ses questions sur ce qui s'est passé l'automne dernier. « Il y a quelqu'un qui a une faute là-dessus. Pour le moment, c'est le « pitchage » de balle d'une place à l'autre », s'est-il exclamé.

En après-midi, un expert en la matière, le D^r Michel Poisson, microbiologiste-infectiologue au Centre hospitalier de l'Université de Montréal, pavillon Hôtel-Dieu, a témoigné à partir des dossiers médicaux des personnes décédées, établissant les causes possibles ou probables du décès et les problèmes de santé concomitants.

Le D^r Poisson a confirmé que dans les 16 cas étudiés, il y avait eu « prise d'antibiotiques pour des raisons diverses » au préalable. La prise d'antibiotiques est reconnue pour constituer un terreau fertile à l'avènement du *C. difficile*.

La coroner Catherine Rudel-Tessier doit tenter de comprendre s'il y a eu négligence dans l'entretien ou les mesures d'hygiène, si les consignes ont été bien respectées, si la souche de la bactérie était plus virulente et pourquoi cet hôpital de Saint-Hyacinthe a été touché de façon plus aiguë que les autres.

D'emblée, la coroner a rappelé que son rôle ne consistait pas à identifier des coupables, mais à trouver des moyens de mieux protéger la vie humaine.

Des dates d'audiences ont été fixées jusqu'à la mi-mars.

Les 16 patients dont le décès est relié à la bactérie *C. difficile* étaient âgés entre 47 et 96 ans. La moyenne d'âge était de 75 ans. Les décès ont eu lieu entre mai et novembre 2006.

Lachine conservera son hôpital

ÉRIC CLÉMENT

La population de Lachine gardera finalement son hôpital : le ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard, a annoncé hier qu'il accueillait favorablement le rapport du docteur Abraham Fuks qui recommande le maintien de la vocation de l'hôpital et le retour de l'accueil des ambulances à l'urgence.

Mettant de côté la volonté du conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux

Dorval-Lachine-LaSalle de transformer l'hôpital en clinique ambulatoire, le rapport propose une réorganisation générale des soins avec la création sur deux sites (les hôpitaux de Lachine et de LaSalle) d'une nouvelle entité qui s'appellera le Centre hospitalier des Rapides.

Principalement, l'hôpital de LaSalle conservera ses activités actuelles tandis que Lachine retrouvera son service d'ambulance, « avec l'objectif de réactiver ce service dès que possible », dit le ministre. Lachine disposera de

services ambulatoires, d'un service de chirurgie, d'une urgence et d'une trentaine de lits de courte durée. De plus, les deux sites seront beaucoup plus liés au RUIS McGill en termes de services.

« Cela permettra de rapprocher les soins des gens et d'augmenter l'utilisation des salles d'opération à Lachine et à LaSalle », a dit le ministre Couillard à *La Presse*, hier.

Le maire de Lachine, Claude Dauphin, qui avait mené la bataille pour conserver la voca-

tion de l'hôpital, n'a pu être joint pour donner ses commentaires hier mais le conseiller de Lachine, Jean-François Cloutier, était très satisfait.

« C'est très intéressant, très positif, a-t-il dit. On est vraiment emballés. C'est un gain quand on pense que c'était un hôpital qui était perdu. Depuis trois ans, on souhaitait une passerelle de services avec le RUIS, et là, on l'a. On ne peut pas demander mieux. »

Par contre, pour le médecin Paul Saba, de l'hôpital de Lachine, l'annonce est un statu quo. Il ne comprend pas pourquoi le rapport du docteur Fuks mentionne de « maintenir la fermeture actuelle du service d'ambulances jusqu'à ce que

les problèmes de main-d'œuvre soient résolus ». « Nous avons déjà l'effectif nécessaire, dit le docteur Saba. Le corps médical ne veut pas être à la remorque de l'administration. Ils sont en train de faire la même chose que lorsqu'ils ont créé le centre hospitalier Angrignon et ça n'a pas marché. Ils répètent les mêmes erreurs du passé. »

Mais le ministre Couillard assure que l'on fera en sorte qu'il n'y ait plus de pénurie localement en permettant par exemple aux anesthésistes de McGill de venir travailler à Lachine. « Lachine est un bel endroit pour pratiquer la médecine et en le disant, on attirera des médecins », dit M. Couillard.

Michel Audet tire sa révérence

Un passage aux Finances marqué par la mise en place du Fonds des générations

DENIS LESSARD

QUÉBEC — La mise en place du Fonds des générations pour payer la dette collective des Québécois restera l'héritage le plus marquant du passage de Michel Audet aux Finances.

M. Audet, qui dépose aujourd'hui son troisième budget à l'Assemblée nationale, a confirmé hier son départ de la politique, lui qui avait été recruté comme l'une des vedettes économiques des libéraux en 2003.

« Ce n'est pas un jour triste, mais j'ai un peu de peine à quitter mes collègues », a dit M. Audet, rappelant qu'il sera en poste jusqu'à la formation du prochain gouvernement.

Avec un brin de nostalgie, l'ancien mandarin passé au journalisme puis à la barre de la Chambre de commerce du Québec, avant de faire le saut en politique, s'est prêté hier à la traditionnelle prise de photos précédant le budget. Comme pour prolonger l'événement, il a amené la meute des journalistes visiter l'impressionnante salle d'audience du palais de justice attenante à son bureau — le ministère des Finances occupe cet ancien édifice patrimonial depuis la fin des années 80.

Pour M. Audet, le Fonds des générations créé il y a un an témoigne d'une nouvelle façon pour les gouvernements québécois de considérer la dette. Elle

a crû de plus de 10 milliards depuis 2003.

M. Audet est aussi heureux d'avoir apporté des changements aux règles de gouvernance des sociétés d'État. Les conseils d'administration devront compter, notamment, 50 % de femmes.

Finalement, Michel Audet aura été à la barre aux Finances pour constater non pas une mais deux revues à la hausse de la cote de crédit du Québec. Les agences américaines évaluent maintenant que les obligations du gouvernement québécois ont retrouvé la qualité qu'elles détenaient avant 1975. « Tout le Québec, y compris les municipalités, tirent profit d'une telle décision. L'ensemble des contribuables sont gagnants » a-t-il soutenu.

Sur son budget d'aujourd'hui, il a insisté sur le fait que toutes les mesures fiscales qu'il annoncera s'appliqueront dès minuit, mardi.

« C'est la pratique dans la tradition britannique » précise-t-il, les lois sont adoptées après — et dans ce cas le budget ne pourra être adopté au cours de cette législature.

Pas question pour lui donc d'un « budget jetable », bien que d'autres sources conviennent que Québec devra déposer un autre budget après les élections du 26 mars.

Pour M. Audet, toutefois, le budget d'aujourd'hui « fait le travail pour l'année » fiscale.

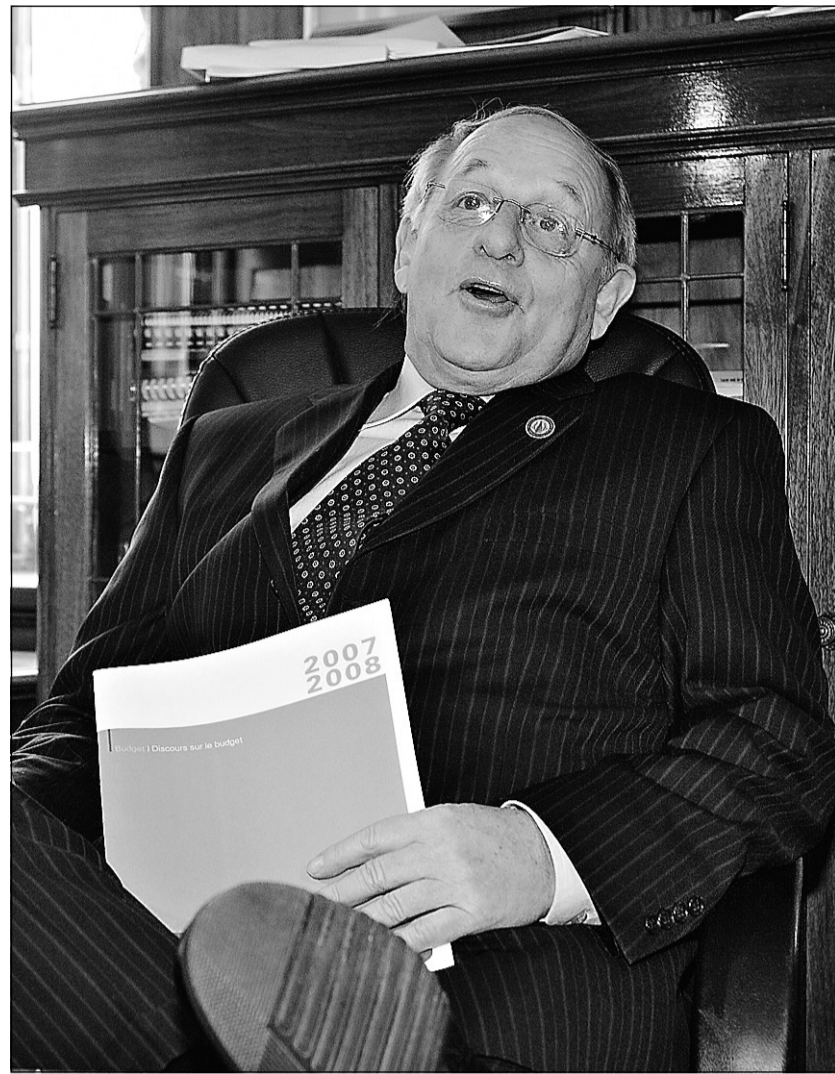


PHOTO JACQUES BOISSINOT, PC

Michel Audet, qui dépose aujourd'hui son troisième budget à l'Assemblée nationale, a confirmé hier son départ de la politique. « Ce n'est pas un jour triste, mais j'ai un peu de peine à quitter mes collègues », a dit M. Audet.

Les libéraux tentent d'évincer Mulcair

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Les stratèges libéraux autour de Jean Charest font tout ce qu'ils peuvent pour convaincre le bouillant député libéral de Chomedey, Thomas Mulcair, de ne pas solliciter un autre mandat.

M. Mulcair qui est présentement au chevet de son fils qui vient de subir une intervention chirurgicale en France, avait souligné avant son départ qu'il comptait bien se représenter. Joint par *La Presse*, juste avant son départ, il avait souligné qu'il avait annoncé clairement ses intentions aux médias de Laval, et les avaient confirmés lors d'un caucus du PLQ à Montréal, début février.

Son organisatrice Jocelyne Roch a réitéré cette position samedi. Son organigramme de campagne électorale avait été déposé comme prévu deux semaines auparavant, a-t-elle insisté.

Mais M. Mulcair n'avait pas fait prendre sa photo comme les 124 autres candidats du PLQ. Lors des présentations vidéo samedi, on n'a pas eu d'images du candidat dans Chomedey. Dans les coulisses, des libéraux confient que la démarche est cousue de fil blanc; n'importe quelle photo d'archives aurait pu servir à la vidéo du conseil général, si les organisateurs du PLQ avaient voulu que Thomas Mulcair soit identifié comme candidat dans Chomedey.

Les organisateurs libéraux étaient déterminés à présenter une vedette dans Chomedey, un château fort où Lise Bacon avait régné sans partage pendant des années avant M. Mulcair. On avait surtout sollicité Guy Ouellet, policier à la retraite, fréquemment consulté par les médias sur les ramifications des bandes de motards. Une autre possibilité, moins probable, était M^c Pierre Renaud, avocat de Laval, directeur général de la section québécoise d'un association canadienne vouée à la protection de l'environnement.

M. Mulcair, politicien au tempérament sanguin, avait eu une collision frontale avec le premier ministre Charest lors du remaniement de février 2006. On lui avait retiré l'Environnement et il avait refusé le ministère secondaire qu'on lui proposait en échange. Par la suite, il avait été une bougie d'allumage pour la fronde contre la vente d'une partie du parc du Mont-Orford, à Mont-Orford inc, dont le président André L'Espérance était proche du Parti libéral du Québec.

M. Mulcair serait courtois par les conservateurs de Stephen Harper, laisse-t-on entendre au PLQ. Son image auprès des groupes environnementaux québécois est très positive, et aiderait à redorer le blason des conservateurs dans ce dossier.

EN BREF

Jean-François Plante sera candidat de l'ADQ dans Deux-Montagnes

L'ancien conseiller municipal de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie, Jean-François Plante, sera candidat de l'Action démocratique du Québec dans la circonscription de Deux-Montagnes. M. Plante agira aussi comme principal porte-parole dans la région métropolitaine pour l'ADQ durant la prochaine campagne électorale. Depuis sa défaite aux élections municipales de 2005, M. Plante a fondé une radio diffusée sur Internet. Militant de longue date de l'ADQ, il a été conseiller municipal pour Vision Montréal durant deux mandats. En 2003, l'ADQ avait terminé en troisième place avec un peu plus de 21 % des voix dans Deux-Montagnes, le candidat du Parti québécois est Daniel Goyer, tandis que le Parti libéral du Québec est représenté par Paule Fortier.

— La Presse

Le PLQ accapare l'attention médiatique

TRISTAN PÉLOQUIN

À une semaine du déclenchement probable des élections, le Parti libéral du Québec a réussi à accaparer une bonne partie de l'attention médiatique. Selon les données colligées par la firme Influence communication pour le compte de *La Presse*, les troupes de Jean Charest ont occupé la semaine dernière près de 42 % de l'actualité politique provinciale dans les médias québécois, alors que le Parti québécois a obtenu 27 % de l'attention et l'ADQ 23 %.

« Près de la moitié de l'attention médiatique accordée à l'ADQ est liée à l'accrochage avec le candidat libéral Pierre Arcand, note d'ailleurs le président d'Influence communication, Jean-François Dumas. Sans cet incident, Mario Dumont aurait été presque absent du paysage médiatique. »

Le fait que les libéraux aient accaparé plus que les autres partis l'attention médiatique n'a rien de surprenant à ses yeux. « Les gouvernements sortant ont toujours un meilleur contrôle de l'ordre du jour médiatique que les partis de l'opposition, explique-t-il. En 2003, lors du déclenchement des élections, Bernard Landry avait monopoli-

lisé 47 % de l'attention, contre 31 % pour les libéraux. Il y a eu un renversement important de cette tendance autour du débat télévisé. »

Selon M. Dumas, l'observation de l'attention médiatique accordée à chaque parti est intéressante puisqu'elle a un lien direct avec les résultats du scrutin. « Si on faisait une moyenne de l'attention médiatique (en pourcentage jusqu'à la toute fin du scrutin, on pourrait prédire les résultats du vote avec une marge d'erreur de 3,5 % à 6 % », soutient-il.

Les indicateurs fournis par Influence communication sont obtenus en colligeant l'ensemble des nouvelles de la télé, de la radio et des journaux scrutés par les firmes de surveillance média au pays. Le poids de chaque nouvelle est ensuite pondéré en fonction du lectorat ou de l'auditoire. Il s'agit d'une analyse statistique des principales nouvelles sans considération pour les éléments qualitatifs tels que le ton et les arguments utilisés dans la couverture de presse.

Pendant toute la durée de la campagne électorale, *La Presse* publiera en exclusivité des données sur l'attention médiatique fournies par cette entreprise.

VOTRE SÉJOUR À L'HÔTEL
POURRAIT VOUS TRANSPORTER
100 000 MILLES AÉROPLAN PLUS LOIN!



Où iriez-vous si vous disposiez de 100 000 milles Aéroplan^{MD}? Voilà l'un des trois Grands prix emballants offerts dans le cadre du concours S'enregistrer pour gagner Delta. Du 15 janvier au 13 avril 2007, nous décernerons plus de 2 millions de dollars en prix, y compris des téléviseurs à écran ACL, des forfaits radio par satellite Sirius, des lits, des séjours gratuits et bien plus encore, gracieuseté de nos généreux commanditaires. Chaque fois que vous vous enregistrez, vous gagnez!

DELTA
HÔTELS

Vous êtes attendu!

S'ENREGISTRER
POUR GAGNER!Pour tous les détails, allez sur le site www.deltacheckintowin.com

aeroplan Hertz SUNBELT RENTALS LG SIRIUS TROPICANA Esso waterpik

Le concours s'adresse aux résidents du Canada seulement. Aucun achat n'est requis. Certaines restrictions sont applicables. Consultez le règlement complet sur le site www.deltacheckintowin.com ^{MD}Aéroplan est une marque déposée d'Aéroplan, société en commandite.

1-800-268-1133

www.deltahotels.com

Alice Bouchard meurt à l'âge de 95 ans

Lucien et Gérard Bouchard en deuil

LOUISE LEDUC

Alice Bouchard, la mère de l'ancien premier ministre Lucien Bouchard, de l'historien et sociologue Gérard Bouchard et de trois autres enfants, est morte samedi à Jonquière, à l'âge de 95 ans.

À entendre Lucien Bouchard, sa mère était tout un personnage, tout d'un bloc. Fière de ses enfants, mais parfois lasse de les voir constamment dans l'œil de la tempête, particulièrement ces derniers temps alors que Lucien, l'aîné, se débattait dans le dossier Olymel pendant que son cadet, Gérard, défrayait la chronique en tant que coprésident de la commission d'étude sur les accommodements raisonnables.

« Ma mère disait : " Quand c'est pas le cochon, c'est Gérard! " », lance Lucien Bouchard au bout du fil.

Pas facile tous les jours, d'être la mère de personnalités publiques. « À l'époque, son condominium, à Jonquière, était tout près de mon bureau de circonscription. Combien de manifestants, traitant son fils de tous les noms, a-t-elle vu défiler, à sa fenêtre! Quand j'ai quitté la politique, elle n'était pas mécontente. »

Complaisante, M^{me} Bouchard? Pas trop le genre... « Je l'appelais tous les matins pour prendre de ses nouvelles. " Ça va, m'man? " Elle répondait que oui, elle s'informait de moi, je lui disais que j'allais bien, et elle disait : " Je ne pense pas, moi! Je t'ai vu aux nouvelles, hier, et t'avais pas l'air de bonne humeur. Mes amis trouvent ça aussi, que t'avais l'air fâché! " Pour elle, tous ses enfants n'avaient jamais dépassé l'âge de 10 ou 12 ans, et elle avait gardé une petite propension à surveiller nos vies de très près! » raconte en riant M. Bouchard.

Si elle était née à notre époque, cette femme de tête, aussi exi-



Au dire de l'ancien premier ministre, Alice Bouchard, qui s'est éteinte samedi dernier, était une mère fière de ses enfants, mais aussi lasse de les voir souvent au cœur de l'actualité.

PHOTO ROBERT MAILLOUX. ARCHIVES LA PRESSE ©

geante envers elle-même qu'elle l'a été pour ses enfants, « aurait sans aucun doute fait carrière et serait probablement devenue présidente d'une grosse entreprise où tout le monde aurait marché à la baguette ».

La religion a occupé une place centrale dans la vie de M^{me} Bou-

chard. Deux de ses frères étaient prêtres, un de ses beaux-frères aussi, et elle-même a été l'organiste de sa paroisse pendant 25 ans.

Ce que retiennent cependant ses enfants, c'est à quel point elle et son mari, disparu il y a plus de 30 ans, ont fait tous les

sacrifices pour s'assurer que leurs enfants étudient, étudient longtemps, et réussissent bien. Lucien Bouchard a d'ailleurs déjà raconté que jusqu'à ses 20 ans, c'est sa mère qui lui cousait ses complets.

Les funérailles seront célébrées jeudi, à Jonquière.

Une pub contestée dans les CPE

PRESSE CANADIENNE

Deux groupes réclament l'intervention de l'Office de protection du consommateur (OPC) pour qu'il mette fin à une campagne publicitaire entreprise par Saputo dans les centres de la petite enfance du Québec.

L'Union des consommateurs et la Coalition québécoise sur la problématique du poids soutiennent que la campagne vise à faire la promotion d'un nouveau gâteau auprès des enfants. Selon ces organismes, la campagne qui met en vedette un gorille en dessins animés, contrevient à la Loi sur la protection du consommateur du Québec (LPC), qui interdit formellement la publicité destinée aux moins de 13 ans.

Selon les plaignants, la campagne du « muffin Igor de Vachon » viserait les enfants de 4 à 8 ans par l'entremise des services de garde. Les produits promotionnels comprennent plusieurs articles dont un CD, des affiches, des autocollants, des gâteaux en forme de gorille et des coupons rabais applicables à l'achat du produit.

La campagne est appuyée de publicités télévisées et d'un site Web qui, selon les deux groupes, cible aussi les enfants. Selon Charles Tanguay, porte-parole de l'Union des consommateurs, l'OPC doit intervenir pour rappeler cette entreprise à l'ordre et dissuader celles qui seraient tentées de l'imiter. La porte-parole de la Coalition Poids, Martine Painchaud, estime que cette campagne va à l'encontre de consensus québécois sur l'importance d'une saine nutrition et la nécessité d'intervenir pour contrer l'obésité.

La tranquillité d'esprit



LEGACY Équipement de série

- Moteur SUBARU BOXER de 2,5 L à quatre cylindres opposés horizontalement
- 175 ch, couple de 169 lb-pi
- Transmission manuelle à 5 rapports (5MT) ou transmission automatique à contrôle électronique direct à 4 rapports avec mode SPORTSHIFT^{MC} (4EAT SS) en option
- Traction intégrale symétrique à prise constante

- Jantes en alliage d'aluminium à sept rayons de 16 po
- Chaîne audio AM/FM avec lecteur CD/MP3/WMA 4 haut-parleurs et 2 haut-parleurs d'aigus
- Climatiseur avec système de filtration d'air
- Freins ABS avec distribution électronique de la force de freinage (EBD)
- Et beaucoup plus

LEGACY BERLINE

En location à partir de

329 \$
* taxes en sus

Taux de location
3,8 % /48 mois

LEGACY FAMILIALE

En location à partir de

329 \$
** taxes en sus

Taux de location
3,8 % /48 mois

OUTBACK

La Outback est « la meilleure valeur globale » de sa catégorie selon *Intellichoice Inc.* en 2006 (Intellichoice.com).



En location à partir de

359 \$
*** taxes en sus

Taux de location
3,8 % /48 mois



Collez à la route avec le légendaire système à traction intégrale symétrique à prise constante de Subaru.

3460183A

JOHN SCOTTI SUBARU
SAINT-LEONARD

CARREFOUR SUBARU AUTO
SAINTE-ROSE, LAVAL

SUBARU REPENTIGNY
REPENTIGNY

SUBARU DE LAVAL
ADM AUTOMOBILES

JOLIETTE SUBARU
JOLIETTE

SUBARU SAINTE-AGATHE
SAINTE-AGATHE DES-MONTS

SUBARU RIVE-SUD
GREENFIELD PARK

SUBARU DES SOURCES
DOLLARD DES ORMEAUX

SUBARU AUTO CENTRE
MONTREAL

CONCEPT AUTOMOBILES
GRANBY

SUBARU SAINT-HYACINTHE
SAINT-HYACINTHE

LACHUTE SUBARU
BROWNSBURG

SUBARU SAINT-JÉRÔME
SAINT-JÉRÔME



www.subaru.ca

* Pour le modèle Legacy 2.5i berline 2007 5 vitesses (7A1UL) : paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois. 0 \$ de dépôt de sécurité. Comptant 3 907,24 \$ (taxes incluses) ou échange équivalent. Le montant total exigé avant le début de la période de location est de 4 360,77 \$ (taxes incluses). Immatriculation (prix varie selon le client) et assurances en sus. Taxes sur les pneus neufs et autres taxes incluses. Frais d'inscription au registre des droits personnels et réels mobiliers inclus. 20 000 km par année, 15 c du km excédentaire. Transport et préparation inclus. Sujet à l'approbation de crédit par GMAC. ** Pour le modèle Legacy 2.5i familiale 2007 5 vitesses (7B1UL) : paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois. 0 \$ de dépôt de sécurité. Comptant 4 314,60 \$ (taxes incluses) ou échange équivalent. Le montant total exigé avant le début de la période de location est de 4 766,13 \$ (taxes incluses). Immatriculation (prix varie selon le client) et assurances en sus. Taxes sur les pneus neufs et autres taxes incluses. Frais d'inscription au registre des droits personnels et réels mobiliers inclus. 20 000 km par année, 15 c du km excédentaire. Transport et préparation inclus. Sujet à l'approbation de crédit par GMAC. *** Pour le modèle Outback 2.5i 2007 5 vitesses (7D1UL) : paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois. 0 \$ de dépôt de sécurité. Comptant 4 548,22 \$ (taxes incluses) ou échange équivalent. Le montant total exigé avant le début de la période de location est de 5 035,94 \$ (taxes incluses). Immatriculation (prix varie selon le client) et assurances en sus. Taxes sur les pneus neufs et autres taxes incluses. Frais d'inscription au registre des droits personnels et réels mobiliers inclus. 20 000 km par année, 15 c du km excédentaire. Transport et préparation inclus. Sujet à l'approbation de crédit par GMAC. Photos à titre indicatif seulement. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire Subaru participant. Offres valables jusqu'au 28 février 2007.

PAUL ARCAND

« L'homme des vraies questions »

PUISQU'IL FAUT SE LEVER
en semaine dès 5h30

98,5 fm
Le FM parlé
de Montréal



POLITIQUE

Nomination des juges : Harper reste sur ses positions

GILLES TOUPIN

OTTAWA — Le premier ministre Stephen Harper a complètement fermé la porte hier aux demandes de l'opposition de surseoir à sa décision d'inclure dorénavant un policier sur les comités de sélection des juges.

M. Harper a en effet réagi au dépôt d'une motion du porte-parole du Bloc québécois en matière de justice, le député Réal Ménard, qui demande au gouvernement de surseoir à sa révision de sélection des juges afin que le comité permanent de la justice des Communes ait le temps de procéder à un examen approfondi de la question. M. Ménard souhaite que le comité puisse notamment entendre plusieurs témoins sur les conséquences des changements annoncés par les conservateurs sur l'intégrité du système judiciaire.

« Les conservateurs doivent suspendre cette réforme qui, ultimement, pourrait gommer la séparation entre le pouvoir judiciaire et le pouvoir exécutif », a déclaré le député d'Hochelaga.

« Ce gouvernement a agi et a pris ses responsabilités. Nous n'avons pas l'intention d'avoir des comités consultatifs moins inclusifs que ceux qui existent maintenant », a rétorqué le premier

ministre à une question du chef bloquiste Gilles Duceppe.

En novembre dernier, l'ancien ministre de la Justice, Vic Toews, avait décidé unilatéralement, sans consulter la communauté juridique, qu'il adjoignait dorénavant aux comités chargés d'examiner la nomination des juges fédéraux un représentant de la police, tout en retirant le droit de vote à celui de la magistrature, sauf en cas d'égalité.

La mesure a suscité un tollé. Le juge en chef de la Cour suprême, Beverley McLachlin, ainsi que deux ex-juges en chef, Claire L'Heureux-Dubé et Antonio Lamer, ont été parmi ceux qui ont dénoncé avec vigueur cette décision gouvernementale.

« Le premier ministre ne devrait-il pas revenir sur la voie du bon sens et ne pas utiliser les juges pour suppléer à son incapacité à passer tel quel son agenda législatif de droite? » a demandé hier Réal Ménard aux Communes.

Piqué au vif, le premier ministre s'est chargé de répondre lui-même à la question à la place de son ministre de la Justice.

« C'est la responsabilité du gouvernement, de l'exécutif, d'avoir un processus pour la nomination des juges. D'avoir une représentation des victimes et des policiers, c'est le gros bon sens. Pourtant, l'idéologie du Bloc s'oppose à ces mesures. »

LOTO QUÉBEC		Résultats des tirages du: 2007-02-19										LOTTOQUÉBEC.COM	
Astros	Signe	Jour	Mois	Année	Signe	MILLIONNAIRE					MILLIONNAIRE		
15	NOVEMBRE	17	TAUREAU	34 19354*					Une nouvelle vie chaque année! Disponible jusqu'au 28 février 21h.				
02	03	10	12	17	19	20	24	25	26	156	1735		
29	36	37	44	49	54	55	59	62	63				



Vieux-Québec

Offrez-vous une suite De-Luxe pour 139\$

Jusqu'au 31 mars 07
Stationnement gratuit

LE PORT-ROYAL
hôtel & suites
VIEUX-QUÉBEC

1.866.417.2777 www.hotelportroyalsuites.com

mercedes-benz.ca/classec

Encore plus de raisons de l'aimer.

LA CLASSE C ÉDITION AVANTGARDE

L'AVANTAGE DE LA C280 AVANTGARDE

ENSEMBLE HAUT DE GAMME

TOIT OUVRANT COULISSANT, EN VERRE

SIÈGE DU CONDUCTEUR RÉGLABLE ÉLECTRIQUEMENT DE 10 FAÇONS AVEC MÉMOIRE À 3 POSITIONS ET COLONNE DE DIRECTION ÉLECTRIQUE

SYSTÈME AUDIO AMBIOPHONIQUE HARMAN/KARDON® LOGIC7®

CHANGEUR CD À 6 DISQUES À COMPATIBILITÉ MP3

JANTES EN ALLIAGE D'ALUMINIUM DE 17 PO À 7 BRAS À RAINURE

PEINTURE MÉTALLISÉE

PROFITEZ, SANS SUPPLÉMENT, D'UN ÉQUIPEMENT ADDITIONNEL DE PRESQUE 6 000 \$.



FINANCEMENT OFFERT PAR
Services financiers Mercedes-Benz

CONTRÔLE
4MATIC

PDSF À PARTIR DE	AVEC ACOMPTÉ DE 4 350 \$	BASÉ SUR UN BAIL DE 39 MOIS
43 500 \$*	415 \$* PAR MOIS	à 4,25 %

Voici la C280 Édition AVANTGARDE, offrant des performances spectaculaires, une valeur inégalée et tout le luxe que vous attendez d'une Mercedes-Benz, sans oublier la possibilité de bénéficier de l'aplomb exceptionnel procuré par la traction intégrale 4MATIC^{MC} en permanence.† Son attrait est illimité, mais elle n'est offerte que pendant une durée limitée. Voyez un concessionnaire Mercedes-Benz pour plus de détails.



Mercedes-Benz

Montréal
Automobiles Silver Star Inc.
7800, Boul. Décarie, Montréal
(514) 735-3581

West Island
Mercedes-Benz West Island
4525, Boul. St-Jean, Dollard-des-Ormeaux
(866) 405-4444

Laval
Mercedes-Benz Laval
3131, Autoroute 440 Ouest, Laval
(866) 368-3585

Rive-Sud
Mercedes-Benz Rive-Sud
4844, Boul. Taschereau, Greenfield Park
(866) 734-1111

LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Dion promet un plan vert amélioré

GILLES TOUPIN

OTTAWA — Le nouveau chef libéral, Stéphane Dion, entend proposer d'ici quelques semaines aux Canadiens « un plan meilleur » de lutte contre les changements climatiques de façon à ce que le Canada « puisse non seulement renforcer sa capacité à jouer son rôle sur la planète mais aussi renforcer son économie ».

Le chef libéral estime qu'il faut dès maintenant faire des gestes concrets pour combattre les effets nocifs des changements climatiques et que toute tergiversation sur la question coûtera des milliards au Canada. Son plan, a-t-il précisé, sera une version « grandement améliorée » du plan qu'il avait annoncé en avril 2005 lorsqu'il était ministre de l'Environnement.

M. Dion a fait ces déclarations à *La Presse* à suite de sa rencontre, hier à Toronto, avec le célèbre éco-

nomiste britannique et champion de la lutte contre les changements climatiques, Nicholas Stern.

« Je ne veux pas lui mettre les mots dans la bouche, mais je n'ai pas l'impression que nous avons de gros désaccords. Les change-

Nicholas Stern est devenu une célébrité mondiale lorsqu'il a déposé en octobre dernier au Parlement britannique un rapport de 700 pages intitulé *The Stern Review*. M. Stern, également ancien économiste en chef

par les pays signataires –dont le Canada–, il n'en coûtera aux économies planétaires que 1 % de leur PIB.

C'est le message « urgent » que Nicholas Stern a livré hier à Toronto à la communauté des affaires et aux dirigeants politiques canadiens. Sa thèse est de toute évidence à l'opposé de celle du nouveau ministre de l'Environnement, John Baird, qui affirme qu'on ne peut respecter les cibles de Kyoto sans que ne s'écroule l'économie canadienne.

« Le rapport de M. Stern est un excellent rapport qui devrait nous faire réfléchir et faire réfléchir le gouvernement actuel », commente encore Stéphane Dion qui affirme que les estimations avancées par l'économiste sont plausibles. M. Dion reproche notamment au gouvernement Harper des coupes

de plusieurs milliards de dollars dans les programmes environnementaux, ce qui prouve, précise-t-il, « qu'il ne croit pas à l'environnement et à l'économie durable ».

« Si on agit correctement, dit-il, on fera partie d'un marché du carbone qui est en pleine explosion, qui, en 2012, va être aussi grand que le marché du café et des céréales réunis. Nous ferons partie de l'économie durable qui a crû par sept fois dans les trois dernières années. Si nous n'agissons pas, nous laissons tomber tout ce secteur économique qui représente la nouvelle révolution industrielle. Nous ferions une grave erreur. Je crois qu'on ferait cette erreur avec M. Harper alors qu'avec moi, au contraire, on se donnera toutes les chances d'être un pays leader pour affronter la pire menace écologique à laquelle fait face l'humanité. »

« Si on agit correctement, on fera partie d'un marché du carbone qui est en pleine explosion, qui, en 2012, va être aussi grand que le marché du café et des céréales réunis. »

ments climatiques représentent une menace énorme. Et nous pensons tous deux qu'en l'occurrence, les avantages d'une action rapide et déterminée dépassent, et de très loin, les coûts économiques de l'inaction », a confié le chef libéral au cours d'une entrevue téléphonique.

de la Banque mondiale, affirme essentiellement dans son rapport que les réchauffements climatiques, s'ils ne sont pas contrés d'urgence, occasionneront une baisse de croissance économique généralisée de 20 % du produit intérieur brut (PIB). Par contre, si le protocole de Kyoto est respecté

Tout doux avec le PLQ et l'ADQ

LITIGE

suite de la page A1

En agissant ainsi, les stratèges conservateurs veulent éviter que ces annonces négatives attaquant les libéraux fédéraux de Stéphane Dion ne nuisent aux chances électorales des libéraux provinciaux de Jean Charest. Les publicités conservatrices font amplement mention du scandale des commandites associé aux libéraux fédéraux, alors que le gouvernement libéral provincial souhaite être réélu.

« Le Parti conservateur ne veut pas s'immiscer d'aucune façon dans la campagne électorale au Québec », a indiqué hier soir Ryan Sparrow, porte-parole du Parti conservateur.

M. Harper a donné ses directives à ses troupes à l'occasion du caucus conservateur, mercredi dernier, à Ottawa, toujours selon des infor-

mations obtenues hier par *La Presse*. En tant que premier ministre, M. Harper n'a toutefois pas l'intention de mettre son grain de sel dans la campagne électorale, estimant qu'il incombe aux Québécois de choisir leur gouvernement.

« Tout le monde est libre d'appuyer l'un des deux partis fédéralistes au Québec. Mais il faut bien faire attention de ne pas se mettre à dos les libéraux ou les adéquistes. Nous allons avoir besoin d'eux nous aussi à un moment donné », a expliqué un adjoint d'un ministre conservateur sous le couvert de l'anonymat.

En privé, les stratèges conservateurs souhaitent évidemment la réélection d'un gouvernement fédéraliste à Québec. Pour l'heure, les libéraux de Jean Charest sont nettement les mieux placés pour éviter un retour au pouvoir du

Parti québécois et ultimement la tenue d'un troisième référendum sur la souveraineté.

Les stratèges conservateurs savent qu'une victoire du Parti québécois aux élections provinciales du 26 mars pourrait nuire à leurs propres chances de réélection. Car historiquement, les électeurs canadiens, surtout ceux de l'Ontario, ont davantage fait confiance au Parti libéral du Canada qu'au Parti conservateur à Ottawa pour assurer l'unité du pays.

« Une victoire du Parti québécois serait le pire des scénarios pour nous », a récemment confié un stratège influent du Parti conservateur.

Au cours des dernières semaines, Stephen Harper s'est lui-même astreint à ses directives. Lundi dernier, il s'est rendu à Sherbrooke afin d'annoncer, en compagnie du premier ministre du Québec, Jean

Charest, la création d'Éco-Fiducie Canada, dotée de 1,5 milliard de dollars afin d'aider les provinces à mettre sur pied des programmes pour lutter contre les changements climatiques. Le Québec obtiendra 350 millions de dollars dans le cadre de ce programme.

Harper rencontre Dumont

Le lendemain, M. Harper a rencontré le chef de l'ADQ, Mario Dumont, à son bureau de la colline parlementaire, afin de faire le point sur certains dossiers, notamment l'épineux dossier du déséquilibre fiscal. Il s'agissait de la troisième rencontre entre les deux hommes depuis que M. Harper est premier ministre.

Au sein de son cabinet, M. Harper compte d'ailleurs des ministres aux allégeances différentes au Québec. Ainsi, le ministre

des Transports, Lawrence Cannon, est d'allégeance libérale au provincial puisqu'il a été ministre des Communications dans l'ancien gouvernement de Robert Bourassa. Son fils, Philippe Cannon, est candidat libéral dans la circonscription Taschereau.

Mais le ministre responsable de l'Agence de coopération et de développement international, Josée Verner, est une militante de l'ADQ. Le ministre des Travaux publics, le sénateur, Michael Fortier, est aussi un partisan de Jean Charest. Mais son directeur des communications, Jean-Luc Benoit, est l'ancien attaché de presse de Mario Dumont.

Deux autres députés conservateurs élus aux dernières élections fédérales sont des militants adéquistes. Il s'agit de Steven Blaney, député de Lévis-Bellechasse, et de Jacques Gourde, élu dans Lotbinière-Chutes-de-la-Chaudière. Récemment, M. Gourde s'est même permis de prédire que l'ADQ de Mario Dumont supplanterait le Parti québécois comme opposition à l'Assemblée nationale à l'issue des élections du 26 mars au Québec.

Je choisis l'epidermabrasion^{MC} !

Visage terne
Taches pigmentaires
Cicatrices



www.epiderma.ca

Pour l'épilation par laser, l'epidermabrasion^{MC} ou pour la crème des soins BIO...

- BLAINVILLE:**
31, boul. de la Seigneurie Est, bur. 205
- GATINEAU:**
365, boul. Gréber, bur. 101
- GREENFIELD PARK:**
4896, boul. Taschereau, bur. 280 (voisin du restaurant Bâton Rouge)
- KIRKLAND:**
Place Grilli
3535, boul. Saint-Charles, bur. 404
- LAVAL/CHOMEDEY:**
1435, boul. Saint-Martin Ouest bur. 607 (angle McNamara)
- LAVAL/STE-DOROTHÉE:**
3, boul. Samson
- MONTRÉAL:**
999, de Maisonneuve Ouest (angle Metcalfe) Peel
- MONTRÉAL:**
255, Crémazie Est, bur. 80 (angle Henri-Julien) Crémazie
- SAINT-HYACINTHE:**
3070, boul. Laframboise, bur. 1300
- SAINT-LÉONARD:**
6359, boul. Jean-Talton Est, bur. 203 (angle Langelier)
- SHERBROOKE:**
2655, King Ouest, bur. 124 (près de l'Hôtel Delta)
- TERREBONNE:**
950, montée des Pionniers, bur. 390 (voisin de l'Hôpital Pierre LeGardeur)
- TROIS-RIVIÈRES:**
5195, boul. des Forges, bur. 104



xDrive, offert seulement en version quatre roues.

BMW 328xi

Le plaisir de conduire.SM

bmwmontreal.ca

Série 3



xDrive^{MD} Traction intégrale
TRACTION MAXIMALE | RENDEMENT MAXIMAL

BMW 328xi 2007 à partir de **549\$** /mois pendant 36 mois

ÉQUIPÉE DE LA TRACTION INTÉGRALE

INCLUT LE PROGRAMME D'ENTRETIEN

- Montréal BMW Canbec**
4090, rue Jean-Talton Ouest
514.731.7871
www.bmwcanbec.com
- Banlieue Ouest Automobiles Jalbert**
16710, aut. Transcanadienne
Kirkland
514.695.6662
514.343.3413
www.jalbert-auto.qc.ca
- Laval BMW Laval**
2450, boul. Chomedey
450.682.1212
514.990.2269
www.bmwval.com
- Rive-Sud Park Avenue BMW**
8400, boul. Taschereau Ouest
Brossard 450.445.4555
Montréal 514.875.4415
www.parkavenuebmw.com
- Rive-Sud BMW Sainte-Julie**
1633, boul. Armand-Frappier
450.922.1633
514.875.4400
www.bmwstejulie.com

Les taux de location sont ceux offerts par Services financiers BMW sur approbation de crédit uniquement quant au modèle BMW 328xi 2007 en stock. Le PDSF pour le modèle BMW 328xi 2007 de base est de 43 000\$. *Pour une location de 36 mois comportant une mensualité de 549\$, un montant de 6 741 \$ est exigé à la signature du contrat de location (ce montant inclut le comptant initial, un dépôt de sécurité, la première mensualité, les frais de transport et de préparation, les frais d'administration du concessionnaire ainsi que l'enregistrement d'une hypothèque mobilière). Le taux de location applicable est de 6,9%. Le coût de l'enregistrement du véhicule, les frais d'immatriculation, les options, l'assurance et les taxes applicables sur le dépôt et sur les mensualités sont en sus. La valeur résiduelle du véhicule à l'échéance du terme est de 27 032\$. La mensualité varie selon le montant emprunté et le dépôt / la valeur de la reprise. Le kilométrage annuel alloué est de 20 000 km; 0,15 \$ du kilomètre excédentaire. Des frais peuvent être exigés pour usure excessive. Offre sujette à disponibilité. Le véhicule doit être livré au plus tard le 31 mars 2007. Photo à titre indicatif seulement. Les modèles BMW 2007 achetés au Canada d'un concessionnaire BMW autorisé sont couverts par un programme d'entretien sans frais de 4 ans ou 80 000 kilomètres, selon la première éventualité.

ENVIRONNEMENT

La fonte des glaciers serait inévitable

ÉMILIE CÔTÉ

Il pourrait être trop tard. Le niveau de la mer augmentera de façon importante à cause du réchauffement climatique. Selon un rapport à paraître de l'ONU, il y a une forte probabilité que la fonte précoce des glaciers soit inévitable.

Dans son rapport précédent, datant de 2001, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) parlait d'une probabilité « très faible ». Aujourd'hui, le GIEC – reconnu comme étant prudent – estime qu'il y a 50 % de risques que la fonte rapide des glaces « ne puisse plus être évitée ». C'est ce qu'a démontré hier le quotidien anglais *The Guardian*, qui a obtenu un résumé du nouveau rapport, qui doit être rendu public en avril.

Le rapport – tiré d'études réalisées en Antarctique et au Groenland – indique que le niveau de la mer augmentera de quatre à six mètres au cours des prochains siècles, rapporte *The Guardian*. Cela causera des bouleversements majeurs dans les zones littorales et des inondations dans les régions situées sous le niveau de la mer. L'impact sera encore plus grand dans les deltas des fleuves. Résultat : il faudra déplacer des infrastructures et des millions de gens, ce qui nécessitera des efforts et des coûts importants.

Les villes côtières à risque

Parmi les zones à risque, *The Guardian* cite des villes côtières comme Londres, New York et Tokyo, de même que des pays situés sous le niveau de la mer, comme les Maldives, les Pays-Bas et le Bangladesh.

« Le plus grand défi de l'humanité sera sans doute la lutte contre l'élévation du niveau de la mer », avait déclaré à l'automne dernier Jean Lemire, chef de la mission Antarctique du *Sedna IV*, après 430 jours en mer. Récemment, plusieurs études scientifiques ont fait état



PHOTO MARCEL MOCHET, ARCHIVES AFP ©

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) estime qu'il y a 50 % de risques que la fonte rapide des glaces « ne puisse plus être évitée ».

de la fonte précoce des glaces, conséquence directe de l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre.

« Les faits sont là. Les scénarios les plus pessimistes semblent se réaliser », note Yves Bégin, directeur du Centre d'études nordiques (CEN) de l'Université Laval. Ce qu'on ne

sait pas, c'est le taux de fonte. » Que la fonte précoce des glaciers soit irréversible ou non, il faut « à tout le moins stabiliser l'émission de gaz à effet de serre, fait valoir le géographe. C'est clair qu'il faut changer nos habitudes.

Mais avec le gouvernement Harper qui nie les rapports

scientifiques, où est-ce qu'on s'en va? »

« Au Québec, les demandes énergétiques de l'industrie croissent deux fois plus vite que la demande domestique », ajoute le géographe.

Au printemps dernier, le GIEC reconnaissait que la multiplication des événements climati-

ques extrêmes était due à l'être humain.

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat est l'autorité suprême sur la science du climat. Il compte des centaines de chercheurs du monde entier et résume le consensus scientifique pour éclairer les décideurs politiques.

Jetta TDI ou à essence, seulement 2,9 % à l'achat. Une offre aussi puissante et économique que nos moteurs.



La Jetta. Nul besoin d'y goûter financièrement pour goûter aux plaisirs de conduire. Gavez-vous de route avec le célèbre TDI^{MD} qui offre une autonomie allant jusqu'à 1 000 km[†] avec un seul plein. Ou mordez agressivement dans le bitume avec un moteur à essence 2,5 L ou 2,0 L turbo. Sans compter la panoplie de petites attentions prêtes à prendre la route : dispositif antipatinage, sièges avant chauffants, rétroviseurs extérieurs chauffants, toit ouvrant et vitres électriques, pour ne nommer que celles-là. La table est mise, n'attendez plus pour en faire l'essai.



Jetta à essence*
Jetta TDI*

Taux de **2,9 %****

4 ans / 80 000 km^{††}
Garantie limitée du véhicule neuf

Visitez vw.ca ou appelez au 1 888 ROULE VW pour plus de détails.

*À l'exception des Jetta City 2007 et des Jetta TDI Édition Spéciale 2006. **Taux de financement à l'achat de 2,9 % pendant 36 mois offert uniquement sur la Jetta berline 2007 et la Jetta TDI 2006, neuves, en stock. Photo à titre indicatif seulement. Offre sujette à l'approbation du crédit de Volkswagen Finance, une division de Crédit VW Canada Inc. Exemple de financement : un montant de 25 690 \$ au taux d'intérêt annuel de 2,9 % correspond à une mensualité de 747,30 \$ pendant 36 mois. Total des frais de crédit de 1 219,79 \$, pour une obligation totale de 26 909,79 \$. Les mensualités et le total des frais de crédit varient en fonction du montant emprunté et de l'acompte ou de l'échange. Offre d'une durée limitée pouvant être retirée en tout temps. †Selon la première éventualité. Les réglages et l'usure normale des pièces ne sont plus couverts par la garantie après 12 mois ou 20 000 km, selon la première éventualité. †Carburant diesel requis. Distance approximative sur l'autoroute de 1 057 km (5,2 L/100 km) et en ville de 833 km (6,6 L/100 km) pour la Jetta TDI manuelle avec moteur de 1,9 litre. Distance approximative sur l'autoroute de 1 195 km (4,6 L/100 km) et en ville de 785 km (6,2 L/100 km) pour la Jetta TDI familiale manuelle avec moteur de 1,9 litre. Données basées sur un réservoir de 55 litres et sur les données de consommation de Transports Canada. Données fournies à des fins de comparaison seulement. Votre consommation peut varier selon les accessoires et l'utilisation. Tous les détails chez votre concessionnaire.

ANTARCTIQUE

Un trou bénéfique dans la couche d'ozone

CHARLES CÔTÉ

La recherche la plus complète réalisée jusqu'à maintenant est formelle : l'Antarctique ne se réchauffe pas pour le moment. Et c'est un peu grâce au trou dans la couche d'ozone.

« Il n'y a pas eu de tendance significative à la hausse des températures en Antarctique depuis 50 ans », affirme David Bromwich dans une présentation dévoilée aujourd'hui à San Francisco, au congrès annuel de l'Association américaine pour l'avancement des sciences. M. Bromwich est chercheur au Byrd Polar Research Center de l'Ohio State University. Il s'agit du plus important centre de recherche polaire aux États-Unis.

L'Antarctique est le seul continent à échapper aux effets des changements climatiques causés par l'homme et qui ont fait augmenter les températures partout ailleurs, notamment en Arctique.

La réalité de cette partie du monde ne correspond donc pas aux prévisions des modèles climatiques. Ceux-ci ont correctement

simulé le réchauffement de tous les autres continents, mais continuent de se tromper sur l'Antarctique.

Pourquoi? Probablement parce qu'ils n'ont pas tenu compte d'un autre fléau : le trou dans la couche d'ozone, explique Andy Monaghan, collègue de M. Bromwich au Byrd Polar Research Center.

« Le trou dans la couche d'ozone refroidit la haute atmosphère, ce

« Le trou dans la couche d'ozone refroidit la haute atmosphère, ce qui a fait accélérer la ceinture de vents dominants quienserre l'Antarctique. »

qui a fait accélérer la ceinture de vents dominants quienserre l'Antarctique, explique-t-il. Cette accélération de 10 % à 20 %, une marge énorme, a empêché la chaleur au-dessus des océans australs d'atteindre le continent antarctique. »

C'est une autre étude, publiée dans le dernier numéro du *Journal of Climate*, qui a établi un lien entre la couche d'ozone et la vitesse des vents.

L'enjeu est crucial, car la fonte des glaciers de l'Antarctique ferait augmenter le niveau des océans de plusieurs mètres. Pour l'instant, la seule partie du continent qui se réchauffe est la péninsule antarctique, où il y a peu de glaciers.

Paradoxe

Le trou dans la couche d'ozone serait-il un mal pour un bien?

« C'est le genre de paradoxes auxquels nous sommes confrontés », dit M. Monaghan.

L'ozone est un gaz dont chaque molécule est formée de trois atomes d'oxygène. Dans la haute atmosphère, il joue un rôle crucial en bloquant les rayons ultraviolets. Ces rayons nocifs émis par le soleil causent notamment le cancer de la peau.

Le « trou » dans la couche d'ozone est en fait un amincisse-

ment qui s'accroît chaque année au printemps, au-dessus de l'Antarctique. Causé par certains gaz industriels, il a été prédit en 1976 et détecté pour la première fois en 1985. Deux ans plus tard, en 1987, 43 pays concluaient à Montréal un protocole pour éliminer les substances industrielles qui attaquent l'ozone. Depuis, on attend chaque année le diagnostic des scientifiques sur ce fameux « trou ».

L'accélération des vents autour de l'Antarctique expliquerait aussi les résultats d'une autre recherche de l'équipe de M. Bromwich. L'an dernier, dans un article publié dans *Science*, il révélait que, contrairement à ce que prédisent les modèles, il n'y a pas eu d'augmentation des précipitations en Antarctique depuis 50 ans.

Ces nouvelles recherches viennent confirmer le quatrième bilan de la science des changements climatiques, rendu public au début du mois, à Paris, par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).

Cependant, d'autres recherches

publiées cette semaine montrent que la situation sur le continent glacé est plus changeante que prévu.

D'abord, trois années d'observations du radar ICES de la NASA, résumées jeudi dans *Science* par des scientifiques du gouvernement américain et de l'Université de Californie à San Diego, ont révélé un système de rivières et de lacs sous la calotte de glace dans l'ouest de l'Antarctique. L'eau qui s'y trouve se déplace beaucoup plus rapidement que prévu. Cela pourrait avoir un impact sur la vitesse à laquelle les glaciers se détachent du continent.

Une autre recherche, également publiée dans *Science*, traite de l'écologie de la péninsule antarctique. Contrairement au reste du continent, le réchauffement y est très avancé et montre que les écosystèmes antarctiques sont très sensibles. « On voit déjà les écosystèmes marins répondre très fortement au réchauffement le long de la péninsule antarctique », dit l'auteur de cette recherche, Berry Lyons, directeur du Byrd Polar Research Center.



Si seulement tout roulait comme mon Internet... sans interruptions.



Travaillez plus efficacement grâce aux services Internet d'affaires de Bell.

Votre service Internet devrait être la dernière chose qui ralentisse vos affaires. Voilà pourquoi les services Internet d'affaires de Bell vous offrent un accès dédié qui vous assure une vitesse constante¹.

Bell vous permet de répondre aux demandes de vos clients plus rapidement, d'envoyer des courriels à vos fournisseurs et de vous renseigner au sujet de vos concurrents, tout cela au moyen d'une connexion fiable et constante. Voilà le meilleur moyen pour travailler efficacement et mener vos affaires sans problème.

Pour obtenir un service Internet sans interruptions, communiquez avec Bell aujourd'hui même.

**Les services Internet d'affaires de Bell
Un accès toujours rapide, jamais partagé**

À compter de
29⁹⁵ \$
/mois²



GRAND PARTENAIRE NATIONAL

1 866 866-2355

bell.ca/vitesseconstante



L'offre prend fin le 31 mai 2007 ; offert aux clients d'affaires, là où la technologie le permet. Des frais uniques d'activation ou de migration de 45 \$ peuvent s'appliquer. Modifiable sans préavis et ne peut être combiné avec aucune autre offre. Des frais de résiliation anticipée s'appliquent. Taxes en sus. Aucun service n'offre une protection absolue. La vitesse peut varier selon vos configurations techniques, l'achalandage sur Internet, le serveur et d'autres facteurs. D'autres conditions s'appliquent, y compris certaines exigences techniques minimales. (1) S'applique à l'accès qui est dédié entre le modem du client et l'équipement de commutation de Bell. (2) Offert aux nouveaux clients du service Internet d'affaires intermédiaire et aux clients du service Internet commuté d'affaires de Bell qui migrent vers ce service dans le cadre d'un engagement d'une durée minimale de 1 an. Le service Internet d'affaires intermédiaire de Bell est offert à partir de 29,95 \$/mois pour les six premiers mois ; le tarif mensuel alors en vigueur (maintenant 39,95 \$, modifiable) s'applique par la suite.
© COVAN, 2005.

ENVIRONNEMENT

Gaz à effet de serre

L'autopartage rentable, selon une étude

ÉRIC CLÉMENT

Si le gouvernement du Québec et la Ville de Montréal collaboraient au succès de l'autopartage plutôt que de le tolérer, cela pourrait réduire les émissions de CO₂ dans l'atmosphère de 168 000 tonnes par an, ce qui dépasserait par six fois les objectifs du Plan d'action québécois sur les modes de transport alternatifs, créé dans le cadre de Kyoto.

Selon une étude de la firme de génie-conseil Tecscult commandée par l'entreprise Communauto et financée par Transports Canada, actuellement, les 11 000 usagers québécois de l'autopartage réduisent l'émission de 13 000 tonnes de CO₂ dans l'air chaque année, soit 1,2 tonne par usager.

L'autopartage permet à des abonnés à un service de location d'automobiles d'aller chercher une auto garée à un stationnement prédéterminé pour une utilisation locale de courte durée. Selon

la recherche réalisée à Montréal, Québec, Laval et Gatineau, grâce à ce système, les abonnés se sont départis ou ont renoncé à l'achat d'un véhicule dans 77 % des cas à la suite de leur inscription à Communauto.

Tecscult montre ainsi que chaque véhicule en partage se substitue à 8,3 véhicules : du coup, fin 2006, la réduction du nombre

Contrairement aux États-Unis et en Europe où les pouvoirs publics aident l'autopartage, notamment en le décrétant « d'utilité publique », ici, on se heurte à beaucoup de résistance.

d'autos était estimée à 4100 véhicules au Québec.

Si le gain environnemental est déjà important, l'étude montre que si 8 % des ménages québécois, soit 139 000 usagers, optaient pour l'autopartage, la

conséquence pour l'environnement serait considérable. La réduction de 168 000 tonnes de CO₂ émis dans l'atmosphère qui en résulterait représente plus de cinq fois la cible prévue dans le Plan d'action québécois pour l'horizon 2006-2012 pour les modes de transport alternatifs.

Mais la réalisation d'un tel objectif passe par une entente

avec les gouvernements provincial et municipaux pour augmenter l'attrait d'un tel système et pour en faciliter l'usage. Et c'est là que le bât blesse, selon le Conseil régional de l'environnement de Montréal (CREM).

Contrairement aux États-Unis et en Europe où les pouvoirs publics aident l'autopartage, notamment en le décrétant « d'utilité publique », ici, on se heurte à beaucoup de résistance, a regretté le directeur général du CREM, Robert Perreault.

Communauto se bat depuis des années pour obtenir de Québec une reconnaissance. Le gouvernement Charest étant plus que tiède à son endroit, le CREM, Équiterre et Communauto ont dit espérer, hier, que les partis politiques québécois prendront position sur le sujet au cours de la prochaine campagne électorale.

Communauto ne réclame pas d'argent mais un soutien, notamment dans les arrondissements où elle a besoin de stationnements pour ses véhicules. Elle aimerait aussi que les autos aient une vignette pour stationner.

« Même sur le Plateau-Mont-Royal où un projet-pilote a eu

lieu, on se heurte à la machine administrative qui ne suit pas toujours, déplore Benoît Robert, PDG de Communauto. » Quand on lui demande de citer un arrondissement qui ne coopère pas, M. Robert cite Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce.

« On y voit l'autopartage comme un système qui s'accommode du domaine public », déplore-t-il.

Il faudrait donc que la ville centre montre l'exemple et le CREM espère que le Plan de transport de Montréal, qui sera rendu public en avril, tiendra compte de l'autopartage.

André Lavallée, en charge du transport collectif à Montréal, promet d'agir. « Il y a des changements à faire, dit-il. J'attendais l'étude. On va en tenir compte. L'autopartage est une approche géniale mais suggère aux fonctionnaires de fonctionner différemment. Il y aura des actions à court, moyen et long terme. »

LA TOYOTA COROLLA 2007

L'affaire du siècle

ACHETEZ DÈS MAINTENANT UNE COROLLA OU UNE MATRIX 2007 ET

NE PAYEZ RIEN AVANT JUIN 2007 OU RECEVEZ UNE REMISE ÉQUIVALENTE À LA 1^{RE} MENSUALITÉ DE LOCATION*

COROLLA 2007

À L'ACHAT à partir de

15 785 \$*

OU
189 \$PAR MOIS/LOCATION 60 MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT DE 2 373 \$1^{RE} MENSUALITÉ GRATUITE
0 \$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

 Ville : 7,1 L/100 km†
Route : 5,3 L/100 km†
VÉHICULE À ÉMISSIONS
ULTRA FAIBLES

MATRIX 2007

À L'ACHAT à partir de

17 200 \$*

OU
209 \$PAR MOIS/LOCATION 60 MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT DE 2 580 \$1^{RE} MENSUALITÉ GRATUITE
0 \$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

 Ville : 7,9 L/100 km†
Route : 5,9 L/100 km†
VÉHICULE À ÉMISSIONS
ULTRA FAIBLES

L'AFFAIRE COROLLA L'AFFAIRE COROLLA L'AFFAIRE COROLLA L'AFFAIRE COROLLA L'AFFAIRE COROLLA L'AFFAIRE COROLLA

Votre nouvelle Toyota part toujours avec le plein d'essence, l'assistance routière et des tapis protecteurs.

ACCÈS TOYOTA Une expérience d'achat tellement plus sympa.

 TOYOTA


 TOYOTA
SERVICES FINANCIERS


 PEA


 Diplômés
1 000 \$
de remise**

Programmes de location au détail et de financement à l'achat de Toyota Canada inc. Sur approbation de crédit par Toyota Services Financiers. *Offres de location au détail valables sur les modèles Corolla 2007 (BR32EM AA) et Matrix 2007 (KR32EMAA) neufs en stock. Première mensualité de 0 \$ sur tous les modèles Corolla 2007 et Matrix 2007 neufs en stock, pour un terme de location de 60 mois. Dans l'éventualité où un client désire avoir un terme de location moindre que 60 mois, un rabais représentant le coût d'une mensualité basée sur un terme de 60 mois sera accordé (taxes incluses). Offre de 0 \$ dépôt de sécurité à la location sur tous les modèles Corolla et Matrix 2007 neufs en stock. Franchise annuelle de 24 000 km. Frais de 7 ¢ du kilomètre excédentaire. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Le montant total exigé avant le début de la période de location est de 2 338,35 \$ pour la Corolla 2007 (BR32EM AA) et de 2 540,83 \$ pour la Matrix 2007 (KR32EM AA), taxes incluses. † L'offre aux particuliers « aucun paiement avant juin 2007 » s'applique au financement à l'achat effectué auprès de Toyota Services Financiers pour les modèles Corolla et Matrix 2007 neufs en stock, et débute à la date de livraison du véhicule à l'acheteur. Le nombre de mensualités choisi par le client n'est pas réduit, mais reporté de 120 jours. Aucun intérêt avant juin 2007. Après le 1^{er} juin 2007, le montant du capital ainsi que les intérêts devront être payés en fonction du terme prévu au contrat. La remise à l'achat équivalant à une mensualité de location est basée sur un terme de 60 mois (taxes incluses) et applicable au financement à l'achat des Corolla et Matrix 2007 neufs en stock. Les deux offres ne peuvent être combinées. * PDSF pour les modèles Corolla 2007 (BR32EM AA) et Matrix 2007 (KR32EM AA) neufs en stock. L'immatriculation, les frais de transport, la préparation, l'assurance et les taxes sont en sus. ** Le rabais aux diplômés (jusqu'à 1 000 \$ de remise) peut différer selon le modèle. † Cotes de consommation (ville/route) basées sur l'année-modèle 2007 pour une transmission manuelle pour le moteur du modèle indiqué. Le concessionnaire peut louer ou vendre à prix moindre. Photos à titre indicatif seulement. Les offres se terminent le 28 février 2007. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant de la grande région de Montréal.



Ce soir
Alain Olivier qui demande
47 millions au Canada
pour ses 8 ans de prison à Bangkok.

DUTRIZAC
22 h 30



Ville-Marie montre les dents

PROPRETÉ

suite de la page A1

« Quand les mesures incitatives ne fonctionnent plus, il faut être coercitif », prévient-il. Les amendes vont donc doubler pour les fautifs.

Un mégot laissé par terre pourra ainsi valoir une amende allant de 125 à 500 \$ pour une première infraction. Un restaurateur laissant des gobelets de café sur son tronçon de rue devra payer de 1000 à 2000 \$ à la première incartade. Une personne prise à faire de l'affichage sauvage recevra une amende de 500 à 2000 \$. Les amendes vont ensuite doubler pour les récidivistes et quadrupler pour une troisième contravention en cinq ans pour certaines infractions.

Les entreprises possédant du mobilier sur le domaine public comme Bell Canada et Postes Canada seront tenues d'éliminer les graffitis. Si elles ne se plient pas à ces règles, l'arrondissement leur imposera des amendes. La distribution de publicités dans la rue et sur les parebrises des voitures sera désormais interdite. L'installation de cendriers et l'obligation de les vider fait aussi partie du nouveau règlement.

Le maire de l'arrondissement affirme que ce règlement permettra à Montréal de devenir « un des centres-villes les plus propres au monde ». La réglementation s'inspire d'ailleurs des expériences de Paris et de New York qui ont connu du succès en cette matière.

Après deux séances de consultations publiques hier soir et ce soir, l'arrondissement souhaite adopter cette réglementation afin qu'elle entre en vigueur le 1^{er} juin prochain. Le nombre d'inspecteurs passera aussi de trois à 13 cette année. Les amendes récoltées iront dans un fonds spécial servant à « embellir » le centre-ville.

L'arrondissement estime que sa réglementation peut résister à une contestation devant les tribunaux. M. Labonté ajoute que son administration a fait des efforts pour améliorer la propreté avec une réorganisation du travail et des investissements supplémentaires. « Nous avons fait notre part, c'est au tour des citoyens de faire la leur », a-t-il laissé tomber.

La réglementation a été bien accueillie par le milieu des affaires. La chambre de commerce du Montréal métropolitain a indiqué dans un communiqué qu'il « est tout indiqué que toutes les parties concernées (...) soient appelées à faire mieux et à en faire davantage ». Le directeur général de Destination centre-ville, André Poulin, souligne que la plupart des commerçants se conforment déjà à de telles exigences, mais que ce règlement mettra au pas les délinquants. Le seul conseiller de l'opposition officielle dans Ville-Marie, Pierre Mainville, compte s'opposer à la réglementation. Ce conseiller municipal estime que l'arrondissement transfère à tort une partie de sa responsabilité aux propriétaires d'immeubles.

L'arrondissement de Ville-Marie compte 75 000 résidents, mais environ 500 000 personnes le fréquentent chaque jour.



PHOTO PATRICK SANFAÇON, ARCHIVES LA PRESSE ©

Les amendes récoltées pour les infractions aux règlements iront dans un fonds spécial servant à « embellir » le centre-ville.

Déry

Du côté de ma mère, on est fonceur...

Baker

Du côté de mon père, on est plus prudent.

REER

TOUTE L'EXPERTISE.
TOUS LES MOYENS.
TOUTE UNE RETRAITE.

Déry-Baker

7,5%
taux de la cinquième année

LE PARFAIT DUO : RENDEMENT MAIS SÛREMENT

Le placement garanti DUO Desjardins combine une Épargne à terme à rendement progressif d'un terme de 5 ans et un placement garanti Perspectives Plus d'un terme de 7 ans au potentiel de rendement illimité.

Diversification et potentiel de rendement supérieur, avec le DUO Desjardins, vous êtes gagnant sur tous les plans.

Et vous ne risquez rien : votre capital est garanti à 100 % à l'échéance.

Pour vos REER, c'est plus qu'une banque. C'est Desjardins.

PLACEMENT GARANTI DUO DESJARDINS

1 800 CAISSES desjardins.com/reer

Investissement minimal de 5 000 \$ répartis en parts égales entre l'Épargne à terme à rendement progressif et le placement garanti Perspectives Plus. Le taux de l'Épargne à terme à rendement progressif est sujet à changement. Le rendement du placement garanti Perspectives Plus pourrait être nul.



Conjuguer avoirs et êtres

LA RÉGLEMENTATION EN BREF

- > Amendes plus sévères : de 125 à 2000 \$ pour les personnes physiques et de 500 à 4000 \$ pour les entreprises.
- > Obligation pour les propriétaires de nettoyer le devant d'un bâtiment incluant le trottoir et 60 cm de la chaussée.
- > Distribution des dépliant publicitaires interdites.
- > Nettoyage obligatoire des graffitis pour les entreprises possédant du mobilier sur le domaine public.
- > Installation obligatoire des cendriers.

CPG • REER

1 an
4,20%

3 ans
4,22%

5 ans
4,30%

« Parce que vous méritez plus »

Westmount 934-0586 **RR** Pointe-Claire 697-0035
ROTHENBERG & ROTHENBERG

Courtiers pour banques et fiducies couverts par SADC

Les taux sont sujets à changement

Pensions alimentaires en Ontario

Les mauvais payeurs sur Internet

LAURA-JULIE PERREAULT

Dans l'espoir de mettre la main au collet des parents qui disparaissent sans verser les pensions alimentaires imposées par la Cour, l'Ontario a décidé de prendre des grands moyens. La photo des mauvais payeurs se retrouve maintenant sur Internet.

Hier, le gouvernement provincial a mis en ligne la photo de 18 hommes sur le site *les-bonsparentspayent.com*. Une petite fiche donne aussi le nom, l'âge, la taille et le poids de l'individu recherché, ainsi que son emploi habituel, sa dernière adresse et tous les signes particuliers qui peuvent permettre de l'identifier.

Les internautes sont encouragés à fournir au gouvernement ontarien les informations nécessaires pour retracer ces fuyitifs de la pension alimentaire.

« Les enfants ne devraient pas être ceux qui souffrent parce que l'un des parents refuse de faire face à ses responsabilités financières, a déclaré hier matin la ministre des Services sociaux et communautaires de l'Ontario,

En matière de perception des pensions alimentaires, le Québec a une bonne longueur d'avance sur les autres provinces du Canada. Une étude de Statistique Canada montre que 78 % des pensions alimentaires sont versées à temps au Québec.

Madeleine Meilleur. Les bons parents payent les pensions alimentaires. Pour ceux et celles qui ne payent pas, nous voulons mettre les choses au clair : nous vous retrouverons. »

L'Ontario n'est pas la pre-

mière province canadienne à utiliser Internet à cette fin. Le ministère de la Justice de l'Alberta a mis sur pied un programme identique en 2001. En six ans, les autorités albertaines ont pu récupérer 640 000 \$

grâce à cette initiative.

L'Ontario espère des résultats aussi probants. Dans la province la plus peuplée du Canada, sur quelque 187 000 parents tenus de verser une pension alimentaire, seulement

33 % le font assidûment; 33 % le font à l'occasion et 33 % le font très peu. Le bureau des obligations familiales se met aux troupes de ces derniers et peut exercer des pressions en empêchant notamment les mauvais payeurs de renouveler leur passeport ou leur permis de conduire.

Hier, l'attaché de presse de la ministre Meilleur, Marc Despatie notait que ce n'est qu'en dernier recours que l'Ontario veut faire appel au Web. L'individu recherché doit ne pas avoir versé de pension depuis six mois. De plus, le parent lésé doit autoriser la publication de la photo de son ex-partenaire sur le Web.

Pour le moment, le Québec ne dispose pas d'un site Internet similaire. Seule la Sûreté du Québec, à l'instar du FBI, utilise Internet pour publier la

photo de criminels dangereux en cavale.

Selon la directrice générale de la Fédération des associations des familles monoparentales et recomposées du Québec, l'approche ontarienne soulève peu d'intérêt dans la Belle Province. « Je ne suis pas certaine que ça serait très efficace ici. De plus, ça soulève des interrogations sur la protection de la vie privée », a commenté hier Sylvie Lévesque.

En matière de perception des pensions alimentaires, le Québec a une bonne longueur d'avance sur les autres provinces du Canada. Une étude de Statistique Canada, rendue publique la semaine dernière, démontre que 78 % des pensions alimentaires sont versées à temps au Québec. Dans les cinq autres provinces étudiées, entre 55 % et 68 % des pensions sont payées de manière régulière.



«C'est un Bombardier.»

Bombardier commandite l'Équipe canadienne de ski alpin. Et nous en sommes fiers.

BOMBARDIER



Cinq ans de prison pour un pédophile

PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — Un résidant de Saint-Raymond, dans la région de Québec, qui avait transmis la gonorrhée à une fillette de 5 ans en l'agressant sexuellement a été condamné hier à une peine de 62 mois de pénitencier.

L'agression a été commise au cours de l'été dernier par Richard McDermott, âgé de 31 ans. Depuis son arrestation, il a purgé cinq mois de détention provisoire.

La procureure de la Couronne, M^e Valérie Lahaie, a relaté au juge Narcisse Proulx que la mère de la fillette l'avait conduite à l'hôpital après avoir constaté qu'elle avait une sérieuse irritation à la bouche, à l'anus et au vagin. Fiévreuse, l'enfant avait aussi d'importants écoulements vaginaux.

Les médecins ont diagnostiqué qu'elle avait contracté la gonorrhée. La maladie lui avait été forcément transmise par frottement d'une partie génitale.

Les médecins n'ont pu vérifier s'il y avait eu pénétration, mais il appert que le geste du pédophile était isolé. L'avocat de celui-ci, M^e Denis Bernier, a toutefois affirmé qu'il n'y a pas eu de pénétration.

Quant à la fillette, elle a dû être hospitalisée. Grâce aux médicaments, elle a guéri et il semble qu'elle ne conservera pas de séquelles de cette maladie.

Avant de plaider coupable, hier, l'accusé avait déjà des antécédents de vols, d'introductions par effraction, de voies de fait et de séquestration.

Le juge Proulx a entériné la suggestion commune de peine de la Couronne et la défense. Il a aussi interdit à McDermott de posséder des armes à perpétuité et il a ordonné qu'il se soumette à un prélèvement d'échantillons de substances corporelles pour analyse génétique.

Durant 20 ans, il devra en outre se conformer à la Loi sur l'enregistrement de renseignements sur les délinquants sexuels. Durant 10 ans, enfin, McDermott ne pourra se rendre à des endroits habituellement fréquentés par des enfants, il ne pourra occuper un emploi auprès d'eux et il ne pourra communiquer avec eux à l'aide d'un ordinateur.

CINÉMA

CE QU'ON A VU, CE QU'ON EN PENSE.



Tous les samedis dans LA PRESSE

Découverte génétique sur l'autisme

MATHIEU PERREAULT

Un consortium international, dont fait partie l'Hôpital de Montréal pour enfants, vient d'identifier plusieurs nouveaux gènes prédisposant à l'autisme. Cette découverte est le premier pas dans la compréhension des mécanismes biologiques de l'autisme, et pourrait permettre une identification et un traitement précoces de la maladie.

Les auteurs de l'étude, publiée dans la revue *Nature Genetics*, avancent même que le dépistage prénatal pourrait être possible pour les familles ayant déjà des enfants autistes. Cette proposition est controversée puisqu'une bonne proportion des autistes sont relativement fonctionnels.

« C'est une avancée vraiment importante dans la génétique de l'autisme », indique l'un des coauteurs, Éric Fombonne, directeur de la psychiatrie à l'Hôpital de Montréal pour enfants et professeur à l'Université McGill. « Nous sommes sur le chemin pour découvrir d'autres gènes et de comprendre les mécanismes moléculaires. On peut penser au dépistage prénatal ou précoce chez un sous-groupe de familles à risque qui correspond environ à 10 ou 15 % des cas d'autisme. »

Le consortium a été créé en 2003 sous l'impulsion d'une association américaine de familles, Autism Speaks. Environ 50 centres de recherches d'une douzaine de pays, ainsi que 1250 familles, y participent. Seules les familles ayant au moins deux enfants atteints par l'autisme y participent. Jusqu'à maintenant, deux nouveaux gènes ont été identifiés, ainsi que de nombreuses mutations grâce à une nouvelle technique génétique.

Le dépistage prénatal ne fait pas l'unanimité. « Il est pour le moment impossible de quantifier le risque », estime Laurent Mottron, professeur au département de psychiatrie à l'Université de Montréal. « On peut seulement dire qu'il y a plus ou moins de risque. Ça n'aide pas à prendre une décision. Et il y a des problèmes éthiques : environ la moitié des autistes ont une intelligence normale ou supérieure, et n'aiment pas qu'on évoque la possibilité qu'il n'y ait plus de gens comme eux. »

Le D^r Fombonne souligne qu'il n'est pas question de dépistage généralisé, mais seulement chez les familles à risque qui veulent faire ce test.

Selon le D^r Mottron, entre 25 et 30 gènes liés à l'autisme ont été identifiés. La maladie touche entre un enfant sur 165 et un enfant sur 1000, selon la définition utilisée (les formes les plus graves sont plus rares).

Des porcs abandonnés sur la ferme de Pickton



PHOTO ARCHIVES PRESSE CANADIENNE

Une vue aérienne de la ferme porcine de l'accusé Robert Pickton à Port Coquitlam. Un témoignage d'une policière hier a porté sur des mauvais traitements présumés aux animaux de l'endroit.

GREG JOYCE
PRESSE CANADIENNE

NEWWESTMINSTER—Une policière d'expérience, les larmes aux yeux et la voix brisée par l'émotion, a décrit hier le triste spectacle d'animaux négligés et mourant à l'extérieur de la roulotte où vivait le présumé meurtrier Robert Pickton.

L'agente Daryl Hetherington, membre du service de police de Vancouver depuis 26 ans, a été envoyée à la propriété de Port Coquitlam, en Colombie-Britannique, le 7 février 2002, au lendemain que la police eut investi les lieux à la suite de la découverte d'éléments de preuve liés à l'enquête menée sur la disparition de nombreuses femmes dans le centre-ville de Vancouver.

M^{me} Hetherington a affirmé hier au procureur de la Couronne, Mike Petrie, avoir passé 22 mois sur le site. Sa première impression, une fois arrivée sur place, était que rien ne semblait en ordre ou à sa place.

À côté de la roulotte de Pickton se trouvait une remorque bêtaillère. Une truie gisait au fond de cette remorque, a raconté la policière, qui a alors dû cesser de parler un moment afin de retrouver son calme, tenant à la

main un mouchoir tendu par un greffier de la cour.

« Cela semblait être une portée avortée », a affirmé M^{me} Hetherington.

« Elle (la truie) était dans un tel état qu'elle ne pouvait se lever », a ajouté l'agente, avant de s'interrompre de nouveau.

La policière a ensuite raconté que les fœtus étaient tombés sous la remorque, dans la boue. Un pit-bull s'amusa avec eux, a-t-elle précisé.

Devant la remorque se trouvaient quatre porcs affamés, chacun d'entre eux pesant seulement 12 kilogrammes environ.

M^{me} Hetherington a dit avoir vu un autre porc, d'un poids de quelque 70 kilos et montrant « des signes évidents de détresse ».

La voix une fois de plus brisée par l'émotion, elle a raconté que la patte avant gauche de l'animal paraissait avoir été « gravement blessée et semblait être en train de pourrir ».

« Aucun des animaux n'avait de l'eau ou de la nourriture », a déclaré la policière.

Le procès de Robert Pickton pour les assassinats de six femmes de Vancouver se déroule présentement. Il est aussi accusé des meurtres de 20 autres femmes, pour lesquels il fera face à la justice plus tard.

SUISSE

La réforme scolaire est un cul-de-sac

QUÉBEC

www.
**stoppons
laréforme**
.qc.ca

La réforme scolaire québécoise est calquée sur le modèle de l'école genevoise en Suisse. L'Association refaire l'école (ARLE), formée de parents, de citoyens et d'enseignants, a réussi à stopper cette réforme pour la corriger.

Le Québec doit prendre exemple sur la Suisse.

Le SAMEDI 24 FÉVRIER,
de 13h à 15h.
Au studio-théâtre Alfred-Laliberté de l'UQAM
Pavillon Judith Jasmin, Salle J-M400 (niveau métro)
405, Sainte-Catherine est - Métro Berri-UQAM

Venez entendre et questionner les dirigeants de l'ARLE à l'occasion d'une **vidéoconférence** entre **Montréal et Genève.**

Organisée par la Coalition Stoppons la réforme en collaboration avec la Fédération autonome de l'enseignement (FAE)

Comment prendre une décision éclairée pour vos RER?

Demandez un deuxième avis.

Si vous ne savez pas trop où placer votre cotisation RER cette année, venez parler à un de nos conseillers Scotia. Ils possèdent l'expertise, les outils et les produits de placement pour s'assurer que vous investissez vraiment dans ce qui vous convient, qu'il s'agisse de fonds communs de placement ou encore de notre CPG novateur à haut rendement. trouverlargent.banquescotia.com

Fonds Scotia de dividendes canadiens				Fonds de croissance dynamique Sélection Scotia®			CPG OptiBourse
1 an	3 ans	5 ans	10 ans	1 an	3 ans	Depuis sa création (28 avril 2003)	
12,80%	15,63%	13,06%	13,35%	12,18%	9,99%	13,56%	10,41%*
							Rendement garanti sur 5 ans en vigueur au 21 décembre 2006

Vous êtes plus riche que vous ne le pensez.™

Le Groupe Banque Scotia désigne Placements Scotia Inc. ™ Marque de commerce de La Banque de Nouvelle-Écosse. Placements Scotia Inc. est un usager autorisé. ® Marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse. * Le CPG OptiBourse est offert par La Banque de Nouvelle-Écosse. Le rendement garanti sur 5 ans ci-dessus est basé sur le taux d'intérêt annuel de 2,00 % actuellement en vigueur sur le CPG OptiBourse. Le rendement sur 5 ans est calculé en composant le taux d'intérêt annuel sur la durée des 5 ans. Le taux d'intérêt utilisé pour le calcul du rendement sur 5 ans peut être modifié sans préavis. Le CPG OptiBourse est un CPG non remboursable d'une durée de cinq ans. Le capital garanti et les intérêts supplémentaires, le cas échéant, sont versés à la date d'échéance. Les intérêts annuels garantis courus sont également versés à la date d'échéance, ou annuellement s'il y a lieu. Les intérêts supplémentaires payables sont fonction de l'évolution de l'Indice OptiBourse Scotia. Ces intérêts supplémentaires s'accumulent dans la limite du taux de participation, ainsi que du rendement moyen des indices de référence mesurés aux points d'observation pertinents. Pour plus de détails sur ce CPG, sur l'indice, sur le calcul des intérêts et sur les paiements veuillez vous renseigner dans l'une de nos succursales canadiennes ou aller à www.banquescotia.com/cpgoptibourse. Les Fonds communs Scotia sont offerts par Placements Scotia Inc., filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse. Un placement dans un fonds commun peut donner lieu à des commissions ou frais de suivi, de gestion et autres. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Ce document est disponible dans toutes les succursales de la Banque Scotia et de Trust et Banque Scotia, et dans tous les bureaux de ScotiaMcLeod, de Placement direct ScotiaMcLeod et auprès des courtiers indépendants autorisés. Les taux de rendement indiqués (pour les parts de catégorie A, au 31 déc. 2006) représentent les rendements totaux composés annuels historiques, compte tenu de la variation de la valeur des parts et du réinvestissement des distributions, mais ne comprennent pas les frais de vente, de rachat ou de distribution, les frais optionnels et les impôts sur le revenu à payer par le détenteur de parts qui réduiraient le rendement s'ils étaient pris en compte. Les parts de fonds communs ne sont pas garanties ni assurées et leur valeur fluctue. Les rendements passés peuvent ne pas se répéter. (01/07)

L'Accord distance la concurrence

À l'achat ou à la location obtenez

> **800 \$**

en carte d'essence†

Première place au test comparatif
des berlines intermédiaires

- Car and Driver février 2007



Coupé Accord EX-L
illustré



Berline Accord SE
illustrée

Berline Accord DX-G 2007

Prix de location
à partir de

298 \$*

par mois/48 mois

Taux de financement
à l'achat à partir de

1,9%

Incluant
96 000 km

Transport et préparation
inclus en location
seulement

Pour 15 \$ de plus par mois, obtenez :**

- Roues en alliage
- Toit ouvrant
- Chargeur à 6 CD
- Moulures de bas de caisse de couleur assortie
- Volant et pommeau de levier de vitesse garnis cuir
- Siège conducteur à hauteur réglable

hondaquebec.ca

L'Association des concessionnaires Honda du Québec

Pour obtenir l'adresse d'un concessionnaire près de chez vous, visitez hondaquebec.ca ou composez le 1 888 9-HONDA-9.

**OUI, ON A FAIT
LE PLEIN**

Tous les véhicules Honda sont livrés avec un réservoir plein.



HONDA

Volvo en voie d'acquérir Nissan Diesel

AGENCE FRANCE-PRESSE

TOKYO — Le constructeur japonais de poids-lourds Nissan Diesel a accueilli favorablement mardi l'offre publique d'achat (OPA) lancée sur 100% de son capital par son principal actionnaire, le suédois Volvo.

« Le conseil d'administration réuni le 20 février 2007 a décidé d'apporter son soutien à l'offre », a fait savoir Nissan Diesel dans un communiqué.

Volvo détient depuis l'an dernier 19% de Nissan Diesel ainsi que des actions privilégiées représentant 27,5% qui peuvent être converties après dilution. Il a proposé mardi de racheter la totalité du capital pour 540 yens par action, ce qui évalue Nissan Diesel à environ 812 millions d'euros.

Le montant proposé par Volvo représente une prime de 32% par rapport au cours moyen de clôture de l'action Nissan Diesel à la Bourse de Tokyo au cours des trois derniers mois, a précisé le groupe japonais.

« Nous considérons que c'est un prix raisonnable », a-t-il estimé.

Nissan Diesel a en outre jugé qu'« un schéma unifié de management avec le groupe Volvo sera plus efficace » pour réaliser des synergies, et qu'il « permettra à notre compagnie d'accroître sa propre valeur ».

De plus, « notre entreprise sera intégrée dans un environnement financier solide. Nous en avons conclu que cela permettra à la compagnie d'apporter davantage de satisfactions et d'occasions de croissance à ses actionnaires, à ses clients, à ses employés et à ses partenaires en affaires », a-t-il ajouté.

Volvo était entré dans le capital de Nissan Diesel en mars 2006, en achetant 13% des actions au groupe automobile Nissan Motor.

Ce dernier avait ensuite vendu au groupe suédois, en septembre, les 6% de Nissan Diesel qu'il conservait encore.

Toujours en septembre, Volvo avait annoncé l'acquisition auprès de Nissan et de plusieurs banques japonaises de bons de souscription d'actions Nissan Diesel représentant 46,5% du capital, convertibles par étapes entre 2008 et 2014.

PUBLICITÉ SUR LE TABAC

Nouvelle offensive des fabricants de cigarettes

PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Les trois principaux fabricants de produits du tabac au pays réclament à la Cour suprême du Canada des assouplissements à la législation sur la publicité du tabac. Selon eux, la loi actuelle est si vague qu'elle équivaut à une interdiction totale, et enfreint le droit constitutionnel des entreprises de faire de la publicité.

En vertu de cette loi, les manufacturiers de cigarettes ne peuvent annoncer leurs produits que dans des lieux publics réservés aux adultes, dans certains magazines, et par publipostage direct. Mais rares sont les compagnies qui se sont donné la peine de le faire, à cause de ce qu'elles considèrent comme une disposition trop vague de la Loi sur le tabac qui interdit toute publicité visant les enfants.

Simon Potter, un avocat représentant Imperial Tobacco, a fait valoir hier que la loi, dans sa présente formulation, interdit tout ce qui pourrait être interprété comme attirant pour des jeunes. Le problème, selon lui, c'est que même si une annonce vise clairement un public adulte, il se peut qu'elle soit vue comme destinée à des jeunes, et c'est suffisant pour la rendre illégale.

« A mon avis, imaginer une publicité ne pouvant être interprétée comme attirante pour quelqu'un de 17 ans est impossible, a déclaré M. Potter à la Cour. Le terme "interprété" est entièrement subjectif. » Il a dit espérer que la cour éclaircisse les conditions dans lesquelles les compagnies pourraient faire de la publicité. « Si on interdit tout, sauf ce qui est explicitement permis, on doit s'assurer d'être clair quant à ce qui est permis. »

Il a suggéré que la publicité des cigarettes soit réglementée plutôt à la manière des annonces de bière, qui sont contrôlées par le gouvernement et des représentants de l'industrie avant leur diffusion.

Mais tout le monde n'a pas de critiques à faire à la loi.

Dominique Jobin, une avocate représentant le procureur général du Québec, a fait valoir qu'étant donné la façon dont l'industrie du tabac a réussi à contourner les restrictions passées, la loi devrait conserver sa large portée. Selon elle, il existe



PHOTO J.P. MOCZULSKI, REUTERS

La loi, dans sa présente formulation, interdit toute publicité sur le tabac pouvant être attirante pour les jeunes. Une formulation jugée trop floue par des cigarettiers.

un consensus social grandissant à l'effet que les lois sur le tabac devraient être renforcées plutôt que diluées.

Certains suggèrent que la publicité des cigarettes soit réglementée plutôt à la manière des annonces de bière.

Cynthia Devine, une avocate représentant le procureur général du Manitoba, est venue dire à la Cour suprême que l'actuelle Loi sur le tabac a toute la clarté requise.

Julie DesRosiers, qui parlait

au nom de la Société canadienne du cancer, a dit au tribunal que toute restriction à la liberté d'expression en vertu de la loi

sur le tabac est justifiée, parce que cela contribue à atteindre l'objectif même de cette loi, qui est de sensibiliser les Canadiens aux dangers du tabac et de prévenir l'accroissement de la dépendance au tabac.

Selon M^{me} DesRosiers, il serait dangereux d'assouplir les restrictions étant donné l'attitude passée des manufacturiers de tabac en ce qui a trait à la publicité orientée vers les jeunes.

Le gouvernement de la Colombie-Britannique a adopté une position différente des autres provinces pour exprimer son appui à la loi actuelle sur le tabac. Il a fait valoir que, comme les fumeurs sont des toxicomanes, les réclames publicitaires sur le tabac équivalent à un acte de violence en ce qu'elles incitent les gens à nuire délibérément à leur santé.



Cvendu.CA^{MC}

CFacile CRapide CNouveau

Le site des petites annonces de LA PRESSE

ACTUALITÉS

Un autre meurtre lié aux gangs de rue

MARCEL LAROCHE

Le simple fait d'avoir interpellé les porte-couleurs d'un clan rival se trouvant dans le stationnement d'un commerce de bric-à-brac du nord-est de Montréal a été fatal à un membre de gang de rue.

Au terme d'un échange verbal incisif, Gabriel Dominique, récidiviste de 25 ans connu des services policiers, n'a eu aucune chance d'échapper à ses assaillants qui l'ont froidement abattu à l'extérieur du marché aux puces 5 Étoiles du 6245, boulevard Métropoli-

tain, dans l'arrondissement de Saint-Léonard.

Quelques minutes après cette fusillade survenue vers 17 h 10 dimanche, les agents du Service

Sur les neuf homicides perpétrés depuis le début de l'année sur le territoire montréalais, huit sont directement liés au milieu des gangs de rue.

de police de la ville de Montréal (SPVM) appréhendaient cinq suspects qui avaient fui la scène de crime à bord d'un autobus de la Société de transport de Mon-

tréal (STM). En plus de procéder à l'arrestation des jeunes gens, dont deux ont été rattrapés à la suite d'une courte poursuite à pied, les policiers ont

retrouvé deux armes de poing qui auraient vraisemblablement servi à cet autre règlement de comptes.

Sur les neuf homicides perpé-

trés depuis le début de l'année sur le territoire montréalais, huit sont directement liés au milieu des gangs de rue.

Un adolescent à problème

Après interrogatoire, deux des prévenus ont été mis en liberté sans avoir été accusés. Quant aux trois autres, Marco Mompoint et Woody Aristilde, âgés de 19 ans, ainsi que leur présumé complice de 17 ans, ils ont tous été traduits hier après-midi devant le juge Jean-Pierre Lortie, en Cour criminelle de Montréal, sous

une inculpation de meurtre prémédité.

Fait plutôt exceptionnel; l'adolescent qui aurait dû comparaître devant le tribunal de la jeunesse a une feuille de route tellement bien garnie que son dossier a été déferé devant la Cour des adultes.

Les policiers de la Section des crimes majeurs du SPVM pourraient donc n'avoir mis que quelques heures pour élucider le meurtre de Gabriel Dominique, atteint de projectiles d'arme à feu à la tête pour avoir voulu expulser de son territoire des membres d'un gang de rue adverse.



Giga, c'est géant.

Voici nos nouveaux forfaits Giga. À partir de seulement 25\$/mois, vous obtenez:

- Appels locaux entrants illimités¹
- Appels locaux illimités entre clients de Bell Mobilité ou de Solo^{MC2}
- Appels illimités à un numéro de téléphone résidentiel de Bell de votre choix²
- 50 minutes locales en tout temps et 50 minutes en prime³
- 1 000 minutes locales soirs et week-ends



LG Fusic^{MC}

99⁹⁵\$

contrat de 3 ans
(349,95\$ sans contrat)

Disponible dans les magasins Bell suivants:

ANJOU Les Galeries d'Anjou 514 353-0257	Place Alexis-Nihon 514 939-2439
AUTEUIL Entreprise Yaco enr. 5330, boul. des Laurentides 450 628-9366	Place Dupuis 514 844-1313 Place Versailles 514 353-8847 Plaza Côte-des-Neiges 514 342-5444
BELOEIL Mail Montenach 450 446-7176	Télécentre Québec 6855, rue St-Jacques Ouest 514 485-5222
BROSSARD Mail Champlain 450 465-8759	Tour Jean-Talon (rez-de-chaussée) 514 270-1155
CHÂTEAUGUAY Centre régional Châteauguay 450 691-7665	MONTRÉAL-NORD Place Bourassa 514 322-3202
COATICOOK 18, rue du Manège Place J.R. Lefebvre 819 849-9997	MONT-TREMBLANT 517, rue de St-Jovite 819 681-0404
COWANSVILLE Domaine du Parc 450 263-4444	PINCOURT Faubourg de l'Île (kiosque) 514 453-0236
DELSON 5, Route 132 450 635-9999	POINTE-AUX-TREMBLES 12530, Sherbrooke Est 514 645-4455
DOLLARD-DES-ORMEAUX 3352, boul. des Sources 514 684-6846	POINTE-CLAIRE Fairview Pointe-Clare 514 630-4992
3699, boul. St-Jean 514 626-8888	REPENTIGNY 309, rue Notre-Dame 450 585-4455
DORION-VAUDREUIL 84, boul. Harwood 450 424-1416	Les Galeries Rive-Nord 450 657-4455
DORVAL Les Jardins Dorval 514 631-1222	ROSEMÈRE 232, boul. Cury-Labelle 450 979-3838
DRUMMONDVILLE 2265, boul. St-Joseph 819 478-5178	Place Rosemère 450 435-0024
Promenades Drummondville 819 474-4433	SALABERRY-DE-VALLEYFIELD Centre commercial Valleyfield 450 377-1256
GATINEAU Promenades de l'Outaouais 819 246-2355	SHAWINIGAN 1, Plaza de la Mauricie 819 539-8691
GRANBY 688, rue Principale 450 378-3618	SHERBROOKE 2700, rue King Ouest 819 823-9994
Galeries de Granby 450 777-4058	Carrefour de l'Estrie 819 565-1605
HULL Action Solutions Radio inc. 73, rue Jean-Proulx 819 777-0999	Gobeil et Filles 4505, boul. Industriel 819 563-0406
Galeries de Hull 819 771-2716	SOREL Les Promenades de Sorel 450 742-6789
JOLIETTE Boutique du Téléphone 127, boul. St-Charles- Borromée Nord 450 752-5030	ST-BRUNO-DE-MONTARVILLE Les Promenades St-Bruno 450 441-1535
Les Galeries Joliette 450 755-5533	STE-AGATHE-DES-MONTS 80A, boul. Morin 819 321-0265
LACHINE CBCI Telecom inc. 2409, 46 ^e Avenue 514 422-3334	ST-EUSTACHE Communications J.D. 66, rue Dubois (107) 450 974-7444
LAFONTAINE Cosat 2121, boul. Labelle 450 431-5122	Place St-Eustache 450 623-8500
LASALLE 7567, boul. Newman 514 368-8000	ST-HUBERT 5190, boul. Cousineau 450 676-9919
Carrefour Angrignon 514 364-3071	3879, boul. Taschereau 450 926-2020
LAVAL 1655, boul. St-Martin 450 680-1010	ST-HYACINTHE Galeries St-Hyacinthe 450 778-1749
Carrefour Laval 450 681-3344	ST-JEAN-SUR-RICHELIEU 391, boul. Séminaire Nord 450 348-5210
Carrefour Laval (kiosque) 450 978-7133	Carrefour Richelieu 450 349-4400
Centre Laval 450 680-2355	ST-JÉRÔME Le Carrefour du Nord 450 431-3926
Mégacentre Laval 450 664-2502	ST-LAURENT J.D. Mobilité 4232, rue Seré 514 448-6650
Metro Com Canada 800, boul. Chomedey (120) Tour C 450 687-4000	La Place Vertu 514 335-2355
LONGUEUIL 666, Place Transcanada 450 463-7777	ST-LÉONARD 6050, boul. Métropolitain Est 514 257-9292
Place Longueuil 450 679-4558	Centre Le Boulevard 514 376-2288
Triacom 2771, boul. Jacques- Cartier Est 450 928-2244	ST-SAUVEUR-DES-MONTS 153, rue Principale 450 240-0701
MAGOG Galeries Orford 819 847-1117	TERREBONNE Her-Comm 1729, chemin Gascon 450 964-7777
MONTRÉAL 9280, boul. de l'Acadie 514 385-0770	Les Galeries Terrebonne 450 964-7985
5187, avenue Papineau (angle Laurier) 514 526-2020	TRACY 604, route Marie-Victoria 450 746-7777
892, rue St-Catherine Ouest 514 866-6686	TROIS-RIVIÈRES 5691, boul. Jean-XXIII 819 376-6849
ABCO Telecom Inc. 8900, rue Lajeunesse 514 389-8900	Centre Les Rivières 819 691-0482
Boul. Décarie (angle Jean-Talon) 514 739-7777	VICTORIAVILLE 567, boul. des Bois-Francis Sud 819 357-7777
CELLUMTL Complexe Desjardins 514 282-3388	La Grande Place des Bois-Francis 819 357-5776
Centre Rockland 514 340-1269	

Visitez un magasin Bell 1 888 4MOBILE bell.ca



Aussi offert chez ces détaillants participants:



L'offre prend fin le 31 mars 2007. Offert avec les appareils compatibles, dans les zones de couverture du réseau principal et (ou) du réseau mobile haute vitesse Mobilité de Bell, là où la technologie le permet. Chaque forfait (minutes ou volume) est facturé sur une base mensuelle et les minutes pour toute utilisation (données ou voix) sont locales dans les zones de couverture Mobilité de Bell; sinon, des frais d'interurbain et d'itinérance (y compris des taxes étrangères) peuvent s'appliquer. D'autres frais, tels que, sur une base mensuelle, 9-1-1 (75¢), accès au réseau qui ne sont pas des frais du gouvernement (8,95\$/mois) et frais uniques d'activation (35\$) s'appliquent. Avec tout téléchargement, des frais d'utilisation d'Internet mobile de 5¢/Ko s'appliquent si vous n'êtes pas déjà abonné au service Internet mobile illimité et des frais peuvent s'appliquer pour le contenu. Des frais de résiliation anticipés s'appliquent. Modifiable sans préavis et ne peut être combiné avec aucune autre offre. Taxes en sus. D'autres conditions s'appliquent. (1) S'applique aux appels reçus à l'intérieur de votre zone d'appels locale; 30¢/min. (2) Réservez avec une nouvelle activation d'un nouveau téléphone dans le cadre d'un contrat de 3 ans à un forfait Giga appels entrants 25. Les bonis s'appliquent pendant la durée initiale du contrat. Les appels locaux illimités entre clients s'appliquent au temps d'antenne durant les appels; frais d'interurbain en sus. Les appels locaux à un numéro s'appliquent aux appels faits à un seul numéro désigné. (3) Les minutes en prime s'appliquent pendant la durée initiale du contrat d'au moins 1 an. Solo est une marque de commerce de Solo stratégie de marque inc., utilisées sous licence. Fusic est une marque de commerce de LG Electronics inc.

Le chef de gang est craint même en cour

GANGS

suite de la page A1

Durant ces plaidoiries, l'expert en gangs de rue de la police de Montréal a dressé le portrait d'un chef de gang puissant et respecté depuis la fin des années 80. À peine majeur, Ti-Pon a été le signataire du bail du premier repaire d'un gang de rue dans la métropole, une maison de trois étages avec une piscine à l'arrière, rue Parc-Georges dans Montréal-Nord. Ce gang, c'était les Master B, ancêtres des Bloods (rouge) d'aujourd'hui.

Dans les années 90, Ti-Pon avait tellement d'influence qu'il a réussi à empêcher une bagarre entre deux gangs rivaux, les Ruffriders (bleu) et les Bo-gars (rouge), devant son commerce de cellulaires au marché aux puces 5 étoiles de Saint-Léonard. « Les gars avaient sorti leurs armes et Mathieu a réussi à les contrôler », a raconté l'expert Jean-Claude Gauthier, sergent-détective à la police de Montréal.

En 1994, des « supporteurs » de Mathieu sont entrés pour faire du grabuge dans un poste de police où le chef du gang était détenu. « On vous attend sur la rue Pelletier », ont-ils scandé. Certains ont même lancé des pierres sur des voitures de police, a raconté le policier.

Un chef sans scrupule

Mathieu, 35 ans, est une personne sans scrupule qui entretient des liens avec les Bleus et les Rouges, selon le policier. Il a déjà loué une voiture au chef des Ruffriders. Voiture qui a servi à faire un enlèvement et une séquestration.

Autre exemple, le gang de la rue Pelletier n'a pas hésité à distribuer gratuitement du « juicy » à des élèves de l'école secondaire Calixa-Lavallée, école située en face de leur point de vente de crack. Du « juicy », ce sont des résidus de crack de très mauvaise qualité récoltés lors de la transformation de la cocaïne en crack. Ces résidus sont



PHOTO IVANO H. DEMERS, LA PRESSE

Jean-Robert Pierre Antoine, cousin du chef de gang Bernard « Ti-Pon » Mathieu, a été habilement cuisiné par la Couronne, confirmant qu'ils faisaient tous deux aussi du trafic d'armes.

ensuite mélangés à de la marijuana roulée dans une cigarette. Une façon de rendre accros rapidement les jeunes à la drogue du gang, a expliqué le sergent-détective.

À son tour de témoigner, Ti-Pon a nié être le chef d'un gang. Il a dit avoir négocié la vente d'au maximum 2,5 kg avec un contact à Ottawa. Jamais dans la rue Pelletier. Et en prison depuis son arrestation en avril 2005, il a « appris sa leçon ». « Je faisais plus d'argent avec mon commerce de cellulaires et à vendre des voitures », a-t-il dit. Il a pleuré plusieurs fois durant son témoignage. La salle était bondée de membres de sa famille et d'amis. « J'espère que les vrais gars de gang de rue vont voir que la jus-

te ne joue plus et le crime n'est pas payant », a-t-il conclu.

Mathieu a tenté de rattraper comme il le pouvait le témoignage de Pierre Antoine. Habilement cuisiné par la Couronne, son cousin a confirmé que tous deux faisaient aussi du trafic d'armes. Crime pour lequel ils n'ont pas été accusés. Juste avant de s'effondrer, Pierre Antoine a raconté qu'il avait touché 12 000 \$ pour une seule transaction d'un demi-kilo de cocaïne. Il avait d'abord parlé d'un gain maximum de 1000 \$.

« Je n'ai jamais vu ça en 30 ans de carrière. Une telle peur de dire la vérité », a commenté le procureur de la Couronne, Jean-Pierre Saint-Jean à sa sortie du tribunal.

M^e Clément Monterosso, avocat des deux cousins, a plutôt qualifié Pierre Antoine de « nerveux » et de « faible » au point d'être incapable de rendre un témoignage cohérent.

La Couronne a réclamé de 12 à 15 ans de prison contre Bernard Mathieu et 9 ans contre Pierre Antoine. La défense, elle, a suggéré de six à huit ans contre Mathieu et de trois à cinq ans contre Pierre Antoine. Le juge Jean-Pierre Bonin rendra sa sentence demain.

En matinée, il a rendu deux sentences sévères contre les chefs des vendeurs de rue, Loukens Fevrius, alias FBI, et Clinton Saint-Thomas, alias Président. Fevrius, 24 ans, et Saint-Thomas,

30 ans, ont écopé de six ans de prison. Ils n'avaient pas d'antécédents judiciaires. Pour l'occasion, Saint-Thomas a décidé de mettre une chemise à l'effigie de Tupac Shakur, chanteur de rap américain et membre du gang des Bloods, assassiné à l'âge 25 ans.

Les quatre criminels ont été reconnus coupables le 24 janvier de trafiquer du crack et de la cocaïne au profit d'une organisation criminelle



GANG DE RUE

Prenez connaissance des sentences au procès du gang de la rue Pelletier sur www.cyberpresse.ca

VOICI LE LEXUS RX 350 2008.



POUR ATTEINDRE UN MOMENT PARFAIT, ROULEZ QUELQUES KILOMÈTRES TOUT DROIT, HORS DES SENTIERS BATTUS, PUIS VIREZ À DROITE. OU À GAUCHE. C'EST COMME VOUS VOULEZ.

AWD
TRACTION
INTÉGRALE

R • Moteur V6 de 3,5 litres et 270 ch • Traction intégrale en permanence • Dispositif de contrôle de la stabilité du véhicule
X • Régulateur de traction • 7 coussins gonflables • Système audio haut de gamme Lexus • Sièges avant en cuir, chauffants et à réglages assistés • Garnitures similibois • Rétroviseurs extérieurs chauffants à télécommande assistée • Rétroviseur avec boussole numérique
 • Essuie-glaces activés par la pluie

RX 350 2008

BIEN ÉQUIPÉ À PARTIR DE
51 550\$[†]

LOCATION DE 48 MOIS
6,5%* 598\$^{MOIS}
ACOMPTÉ DE 7 105 \$*



À LA CONQUÊTE DE LA PERFECTION.

CONCESSIONNAIRES DE LA RÉGION DE MONTRÉAL

SPINELLI LEXUS POINTE-CLAIRE

POINTE-CLAIRE
(514) 694-0771
1877 694-0771
spinellilexus.com

GABRIEL LEXUS

ST-LAURENT
(514) 747-7777
gabriel.lexus.ca

PRESTIGE LEXUS

BROSSARD
(450) 923-7777
prestige.lexus.ca

SPINELLI LEXUS LACHINE

LACHINE
(514) 634-7171
1800 352-6111
spinellilexus.com

LEXUS LAVAL

LAVAL
(450) 686-2710
1866 709-3713
lexuslaval.ca

*Modèle Lexus neuf RX 350 2008 Sfx 'R' à un PDSF de 51 550 \$. Frais de transport et de préparation (1 775 \$), taxes applicables, immatriculation, enregistrement, taxe sur les pneus neufs et assurances en sus. *Terme de location offert par l'entremise de Lexus Services Financiers sur approbation du crédit. Offre de durée limitée valide à la location d'un modèle neuf RX 350 2008 Sfx 'R'. Location basée sur un terme de 48 mois, au taux annuel de 6,5 %. Paiement mensuel de 598 \$ avec acompte de 7 105 \$, frais de transport et de préparation de 1 775 \$, dépôt de sécurité de 500 \$ et premier paiement mensuel exigibles au début du bail. Taxes applicables, immatriculation, enregistrement, taxe sur les pneus neufs et assurances en sus. Kilométrage limité à 96 000. Des frais de 0,15 \$ pour chaque kilomètre supplémentaire s'appliquent. Les concessionnaires Lexus peuvent proposer leurs propres prix. Voyez votre concessionnaire Lexus participant pour tous les détails.

Fausse alerte à l'ambassade canadienne de Paris

MARC THIBODEAU

PARIS — Les activités de l'ambassade canadienne à Paris ont été suspendues hier matin pendant deux heures en raison de la découverte d'une enveloppe contenant un tissu imbibé d'un liquide suspect.

L'alerte a été donnée peu après 9 h après que l'employé chargé de la réception du courrier eut été victime d'un léger malaise en ouvrant l'enveloppe.

La Brigade des sapeurs-pompiers de Paris (BSPP) a mis en branle, par précaution, le protocole d'intervention prévu en cas d'attaque biologique ou chimique.

« Une cinquantaine de pompiers ont été déployés sur place...

La personne ayant ouvert le courrier a été traitée préventivement tout comme quatre autres personnes ayant été en contact avec elle. Le reste du personnel a dû rester sur place tandis que nous procédions à l'analyse du liquide », a expliqué un porte-parole du BSPP, Florent Hivert. L'employé aurait souffert de saignements de nez depuis quelques jours.

Pas de panique

Un périmètre de sécurité a été aménagé aux abords de l'ambassade, situé sur l'avenue Montaigne, dans le 8^e arrondissement, perturbant la circulation.

« Avec la crainte d'attentats terroristes, il y avait nécessai-

rement beaucoup de journalistes. C'est le type d'incident qui attire l'attention », a indiqué M. Hivert.

L'alerte a finalement été levée peu après midi après que l'analyse eut démontré que le contenu de l'enveloppe était inoffensif. On ignorait encore en fin d'après-midi quelle était la nature exacte du liquide.

Le porte-parole de l'ambassade canadienne, Normand Smith, a indiqué que les employés présents au moment de la découverte de l'enveloppe avaient réagi calmement à l'intervention des autorités.

« Tout s'est fait sereinement. Un peu comme lorsqu'il y a une pratique d'incendie », a commenté M. Smith.



PHOTO JEAN-CLAUDE COUTAUSSE, BLOOMBERG NEWS

La Brigade des sapeurs-pompiers de Paris arrive à l'ambassade du Canada.

BOUCLIER ANTIMISSILE AMÉRICAIN

La Russie fait des menaces

AGENCE FRANCE-PRESSE

MOSCOU — La Russie a menacé hier de reprendre sa production de missiles de moyenne portée si des éléments de missiles antimissiles américains sont installés en Europe et de désigner ces derniers comme cibles potentielles.

« Si les gouvernements de la Pologne et de la République tchèque prennent une telle décision (d'accepter le bouclier antimissile américain), les forces stratégiques (russes) seront en mesure de pointer (des missiles) sur ces installations », a déclaré le général Nikolai Solovtsov, commandant en chef des forces stratégiques russes, lors d'un point de presse à Moscou.

« Si la décision politique sur la sortie du traité (américano-soviétique FNI sur les forces nucléaires intermédiaires) est prise, les forces stratégiques seront capables de la mettre en oeuvre », a-t-il insisté. « Dans le cadre du FNI, les missiles à portée intermédiaire ont été éliminés mais toute la documentation technique est restée et reprendre leur production ne sera pas difficile si une décision dans ce sens est prise », a ajouté le général Solovtsov.

Le traité FNI a interdit une classe entière de missiles de 500 à 5500 km de portée, c'est-à-dire ceux qui étaient braqués sur l'Europe.

VOUS AVEZ BIEN LU.

59\$* Montréal-Toronto

Pour tous les détails, composez le 1 888 VIA-RAIL (1 888 842-7245)

ATS 1 800 268-9503 (malentendants) ou visitez notre site Internet.



LA FAÇON HUMAINE DE VOYAGER

viarail.ca

* Le tarif indiqué (taxes en sus) s'applique à un aller simple en provenance ou à destination de Montréal en classe Confort. Le nombre de places est limité. Les billets doivent être achetés au moins une journée avant le départ. D'autres conditions s'appliquent.

TM Marque de commerce propriété de VIA Rail Canada inc.

Suivre, jamais. audicanada.ca



Pur contrôle. Pur quattro.

Audi Q7

Le Audi Q7, une référence en matière de sécurité et de conduite sur route et hors route, peut accueillir confortablement sept occupants. Et grâce à la traction intégrale quattro et à son moteur V6 ou V8 déployant respectivement 280 et 350 chevaux, il vous propulse en toute polyvalence au sommet du style, du luxe et de la performance brute.

« Audi », « Suivre, jamais », « Q7 », « quattro » et l'emblème des quatre anneaux sont des marques déposées de AUDI AG. ©2007 Audi Canada. Pour en savoir plus sur Audi, voyez votre concessionnaire, composez le 1 800 367-2834 ou visitez-nous à audicanada.ca.

FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration **LA PRESSE**

Guy Crevier > Président et éditeur

Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint

Éric Trottier > Directeur de l'information

André Pratte > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAL

« La gang »

apratte@lapresse.ca
ANDRÉ PRATTE

Le chef du Parti québécois, André Boisclair, s'est attaqué dimanche à Jean Charest, Mario Dumont et Stephen Harper. Selon lui, les trois politiciens font partie de « la même gang », celle du « statu quo constitutionnel » et des « intérêts de la droite ».

Il y a, de fait, beaucoup d'affinités entre ces hommes, mais celles-ci ne se résument pas aussi simplement que l'a fait M. Boisclair. Ce que MM. Charest, Dumont et Harper ont en commun, c'est leur volonté de mettre de côté les vieilles querelles et

André Boisclair fera-t-il une croix sur l'étroite collaboration entre Québec et Ottawa ?

de faire fonctionner le système fédéral à l'avantage du Québec. Cette voie est incontestablement la préférée d'une majorité de Québécois, y compris de plusieurs souverainistes qui, en attendant que leur rêve ait des chances de devenir réalité, souhaitent voir les gouvernements travailler ensemble dans l'intérêt des citoyens.

C'est clair, l'Action démocratique du Québec est désormais fédéraliste bien qu'elle refuse d'employer le mot, préférant se dire « autonomiste ». Sa plateforme électorale parle de « retrouver une place pour le Québec dans l'ensemble canadien », de s'« affirmer sans se séparer ». « Les citoyens sont las de ces éternels conflits qui ne mènent nulle part », constatent les adéquistes. En effet.

Fédéraliste qui n'a pas peur du mot, Jean Charest est devenu, avec le temps, autonomiste. Il

était franchement étonnant de l'entendre parler avec passion, en fin de semaine, de la nation québécoise et de son rôle sur la scène internationale. Conversion profonde ou dictée par l'opportunisme ? En tout cas, conversion il y a.

Quant à Stephen Harper, il s'est mis en quatre pour satisfaire les revendications du gouvernement du Québec, notamment sur l'UNESCO, l'environnement et le déséquilibre fiscal. Il parle de « fédéralisme d'ouverture », il a fait adopter une motion reconnaissant que les Québécois forment une nation. Là aussi, il y a une forte dose d'opportunisme. Mais le résultat, pour l'instant, c'est une bonne entente Québec-Ottawa qui produit des résultats.

Alors, quand M. Boisclair dit que le Parti québécois est la solution de rechange à la « gang » Charest-Dumont-Harper, que veut-il dire sinon qu'une fois devenu premier ministre, il ferait une croix sur l'étroite collaboration entre Québec et Ottawa ? Chose certaine, la perspective d'un référendum « le plus vite possible » créera tout de suite un climat de tension avec le reste du pays.

Notre collègue Chantal Hébert mettait en évidence hier dans *Le Devoir* un enjeu important de la campagne électorale qui commence. « Vu de l'extérieur du Québec, écrivait-elle, le scrutin du mois prochain constitue rien de moins qu'un référendum sur la vision du fédéralisme de Stephen Harper. Si le Parti québécois l'emporte, une bonne partie de l'électorat du reste du Canada ne pardonnerait pas au premier ministre conservateur l'échec de ses ouvertures québécoises. »

C'est une donnée dont feraient bien de tenir compte les électeurs québécois. La réaction du Canada anglais ne doit évidemment pas dicter leur vote, destiné non à plaire au reste du pays mais à choisir le meilleur gouvernement possible pour la province. Néanmoins, les Québécois doivent être conscients du fait qu'à la suite de l'élection du PQ, les portes du fédéralisme d'ouverture se fermeront avec fracas.

LA BOÎTE AUX LETTRES

/// Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

Dommage, M. Curzi

Votre hommage à la Soirée des Jutra était inspirant et touchant. Vous avez malheureusement tout gâché lorsque vous y avez mêlé liberté et souveraineté. L'essor extraordinaire que le cinéma québécois a connu, depuis les 30 dernières années, est une preuve éclatante que cela n'a aucun rapport. L'expression artistique et culturelle et l'exaltation nationaliste n'ont jamais fait bon ménage.

Louise Trottier et Gilles Liboiron
Montréal

Des Jutra orientés ?

La soirée des Jutra fut des plus intéressantes. Un seul vrai malaise pourtant, celui du long remerciement de Pierre Curzi dans l'ensemble de haute qualité et d'essentiels réflexions, mais qui n'a pas su résister à la tentation de faire la promotion de sa candidature péquiste. Je partage son désir de mettre de l'avant la souveraineté du Québec, mais je refuse ce manège de profiter de cette large diffusion sur les ondes publiques pour, avec un brin d'indécence, user de son temps de parole pour chercher à orienter ce difficile débat. Je reconnais sa carrière exceptionnelle de comédien engagé aussi sur le plan syndical. Mais je sens un certain malaise devant son consentement à profiter de cet « aura » pour défendre ses choix politiques. Cette large complicité du milieu artistique incite à la fois au questionnement et à la réflexion.

Jacques Léger
MontréalPHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE ©
Pierre Curzi acceptant son Jutra hommage, dimanche soir dernier.

Des fins politiques personnelles

Sachez monsieur Curzi, que séparer un peuple n'est pas une affaire de théâtre ou de cinéma et encore moins un projet que tout peuple raisonnable devrait confier à sa bien aimée colonie artistique laquelle dépend largement de commanditaires et des subventions de l'État dont les revenus proviennent d'une majorité de personnes qui ne partagent pas vos opinions séparatistes. Donc, la conclusion de votre adieu à cet effet était-il du théâtre, du cinéma ou un discours politique déplacé pour ne pas dire malhonnête et sans générosité vis-à-vis de l'ensemble des Québécois dont, dans votre milieu, on a pris l'habitude de s'approprier les ondes de la radio et de la télévision publiques pour des fins politiques personnelles.

Serge Brodeur
Dunham

LE PROCHAIN GRAND RÔLE DE PIERRE CURZI

Être ou ne pas être chef,
voilà la question!

sergechapeau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

RÉPLIQUE

La CSN a fait son travail

Dans le difficile dossier Olymel, jamais la centrale n'a fait preuve de dogmatisme

CLAUDETTE CARBONNEAU

L'auteure est
présidente
de la CSN.

Selon le chroniqueur Alain Dubuc, la CSN a un « gros examen de conscience à faire » dans le dossier Olymel, « où le

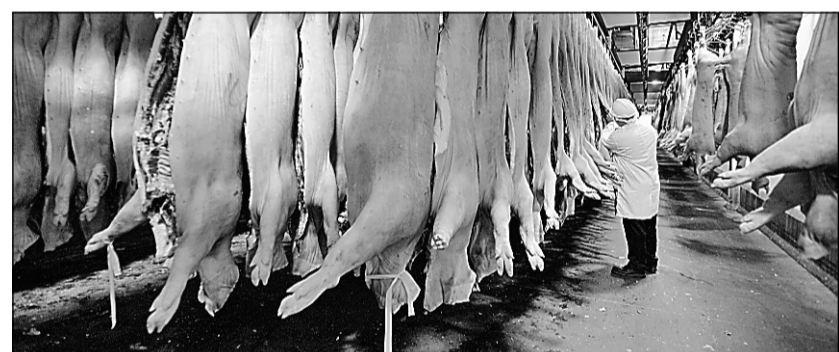
bluff et la pensée magique ont failli mener à la fermeture de l'usine ». Cette menace de fermeture s'expliquait, selon lui, essentiellement par « les braquages de la CSN, qui ont failli mener ses membres à l'abattoir ».

Cher M. Dubuc, c'est bien mal connaître les principes de démocratie et d'autonomie syndicale défendus par la CSN. Est-il besoin de vous rappeler que l'assemblée générale est souveraine et que ce sont les travailleurs qui votent et qui décident de leurs conditions de travail ? Est-il besoin de vous rappeler ce que c'est le comité exécutif local qui fait les recommandations à ses membres ?

Comme tout le monde, les 1100 travailleurs d'Olymel à Vallée-Jonction suivent l'actualité, particulièrement celle qui concerne leurs emplois. Au cours des dernières années, ils ont constaté des changements majeurs dans leur secteur d'activité. Par exemple, leur usine a plus que doublé ses effectifs en peu de temps, il y a moins d'une décennie. Comme d'autres, ces travailleurs ont observé qu'Olymel a connu une expansion fort rapide au Québec et aussi ailleurs, notamment en Alberta.

Virage à 180 degrés

Ils ont aussi observé un virage à 180 degrés d'Olymel, depuis environ un an, avec plusieurs tentatives de mettre la clé sous la porte de ses installations de Saint-Simon et de Saint-Valérien, le tout se traduisant par la disparition de près de 600 postes. Ils ont observé aussi des difficultés de toutes sortes dans l'ensemble de la filière porcine : des facteurs intérieurs et extérieurs, qui ont fait dire, tant au président de la Fédération des producteurs de porc du Québec qu'à celui de l'Union des producteurs agricoles, qu'une restructuration majeure s'impose.

PHOTO TODD KOROL, COLLABORATION SPÉCIALE ©
Les installations d'Olymel à Red Deer en Alberta.

Puis, du jour au lendemain, des menaces de fermeture se mettent à planer sur l'usine de Vallée-Jonction, jugée encore moderne, à moins que les travailleurs ne consentent à rouvrir leur convention collective pour concéder 30 % de leur rémunération totale !

La première assemblée syndicale sur ces lourdes demandes patronales a eu lieu le 26 novembre dernier. Les travailleurs se sont prononcés quatre autres fois, entre le 14 janvier et le 13 février, sur des offres comportant toujours les mêmes reculs. Chaque refus était un NON catégorique à une approche autoritaire et continuellement fondée sur des ultimatum.

Quand vous êtes confronté à une offre patronale qui a pour effet de vous appauvrir de 12 000 \$ par année, pour une période d'au moins sept ans, que vous êtes contraint d'accepter une telle offre sinon c'est la fermeture, la perte massive d'emplois et l'hécatombe économique dans votre famille, votre localité et votre région, n'est-il pas raisonnable de se saisir collectivement de toutes les possibilités pour tenter d'amoinrir au maximum les conséquences d'un tel recul ?

Il n'est pas question ici de bluff ou de pensée magique, mais bien de gros bon sens, d'appréciation des rapports de force et de réflexes de survie ; en somme de juger d'une situation complexe dans de très brefs délais.

Grande intensité syndicale

Au cours de toute cette période, d'une grande intensité syndicale et sociale, ils ont pris connaissance des propos d'autres observateurs qui en appelaient à des approches différentes de la part de l'entreprise.

Olymel a été invité à revoir ses façons de faire. Les questions du

syndicat CSN, qui concernaient des nécessaires changements à apporter au sein de l'entreprise ou sur la nature de la contribution des dirigeants au redressement de la situation sont demeurées sans réponse. La première chose qu'Olymel a faite, après avoir obtenu des concessions majeures de la part de ses travailleurs, c'est de les prévenir qu'il fallait augmenter la productivité !

Tout ce contexte, négatif, voire malsain, n'a pas empêché les travailleurs, pendant toute la durée de cette saga, de mandater leur direction syndicale à poursuivre des négociations avec l'employeur.

Le 5 février dernier, même à la suite d'un rejet à 97 % des offres patronales, le syndicat a déposé une contre-proposition globale égalant le montant de réduction de rémunération exigée par la direction d'Olymel, soit 11,4 M \$ par année, 240 \$ par semaine par travailleur !

Les travailleurs d'Olymel à Vallée-Jonction ont assumé leurs responsabilités, la direction du syndicat CSN et toutes les autres composantes de la centrale ont combiné leurs efforts pour trouver une solution.

La CSN a fait son travail. Jamais elle n'a souhaité faire de la chair à saucisses avec ses membres pour quelques principes que ce soit ou par dogmatisme. La CSN a fourni toute l'expertise technique requise et tout le respect nécessaire dans cette terrible épreuve. C'est le professionnalisme de la Fédération du commerce de la CSN, du Conseil central de Québec-Chaudières-Appalaches, de MCE Conseils et des différents services de la CSN, de ses conseillers et négociateurs, et finalement l'immense effort consenti par les travailleurs, qui ont fait en sorte que le pire a été évité.

La formule Dumont (I)



LYSIANE GAGNON
lgagnon@lapresse.ca

Pour faire augmenter la natalité, Mario Dumont promet une allocation de 100 \$ par semaine aux parents d'enfants d'âge scolaire qui ne fréquentent pas de garderie subventionnée. Est-ce une bonne idée ? Et surtout, une telle mesure serait-elle de nature à inciter les parents à avoir plus d'enfants ? La réponse aux deux questions est « non ».

À première vue, on serait porté à souscrire à l'idée de venir en aide aux parents qui, tout à fait légitimement, ont choisi d'autres façons de faire garder leurs enfants (une voisine, une grand-mère, une nounou, etc.). Pour certaines familles, surtout en région, ce sont des formules préférables à la garderie publique.

Le problème, c'est que, outre l'énorme ponction que cette promesse de l'ADQ produirait dans le budget d'une province relativement pauvre, cette allocation pourrait bien équivaloir, à toutes fins utiles, au « salaire » à la mère au foyer – une mesure réactionnaire, qui encourage la dépendance des femmes.

Si une femme apte au travail décide de se retirer du marché de l'emploi, libre à elle. Mais le moins que la société puisse lui demander, c'est qu'elle s'occupe de ses enfants. Les contribuables n'ont pas à financer les choix privés.

Par ailleurs, il n'est pas évident qu'il soit particulièrement bénéfique pour un enfant de passer toute la journée dans les jupes de sa mère. Dans une bonne garderie, l'enfant apprend ce que la famille ne peut lui enseigner : la sociabilité, l'art de composer avec les autres, toutes sortes de jeux éducatifs.

Dans les familles dysfonctionnelles, et dieu sait s'il y en a, la garderie permet aussi à l'enfant d'échapper à une atmosphère malsaine et de trouver des modèles ailleurs. Il y a des cas où l'école, de même que la garderie qui en est la porte d'entrée, constituent la seule chance d'un enfant de famille défavorisée ou désuni d'échapper à la misère morale et intellectuelle.

En ce sens, la vraie mesure progressiste serait de favoriser l'implantation de garderies publiques dans les quartiers défavorisés, quitte à réduire le prix de la place... et à augmenter en contrepartie les tarifs des garderies qui desservent la classe moyenne.

Même dans les « bonnes familles », l'enfant gagne à être socialisé tôt. Je peux en témoigner personnellement.

J'ai eu la chance d'avoir de très bons parents. Ma mère ne travaillait pas à l'étranger, elle était disponible et cultivée, et assez bonne pédagogue pour avoir commencé à m'apprendre à lire à l'âge de 3 ans. Mais si mes parents ne m'avaient pas inscrite, à 4 ans, dans ce qu'on appelait alors le « jardin d'enfant », il m'aurait fallu beaucoup plus d'années pour me débarrasser d'une timidité presque malade.

J'étais à cette époque enfant unique, et si j'étais bavarde et gaie avec mes parents, les étrangers me terrifiaient. Certains amis de mes parents croyaient même que j'étais muette !

Je me souviens très bien de la rupture d'avec ma mère : le premier jour où elle est venue me reconduire au « jardin d'enfant » des sœurs de l'Immaculée-Conception, elle pleurait encore plus que moi, et les sœurs ont dû la pousser d'autorité vers la porte.

Je me souviens très bien du tournant, alors que, encore pétrifiée d'avoir été propulsée dans un milieu étranger, je ne parlais à personne, ni aux sœurs ni aux petits camarades. Nous étions occupés à découper des images. À un moment donné, la sœur, en passant près de moi, a échappé ses ciseaux. Je les ai ramassés et les lui ai tendus ; elle m'a remerciée très chaleureusement. Cet incident insignifiant fut une énorme victoire pour moi, car c'était la première fois que je m'extériorisais hors du domicile familial. J'ai raconté fièrement cet événement à mes parents.

Le plus extraordinaire, c'est que cette sœur St-François-Xavier, qui n'avait certainement pas de diplôme en psycho-pédagogie, avait tout de suite senti que j'avais franchi une étape capitale, à tel point qu'elle en a parlé à mes parents.

De la même façon, les enfants peuvent aujourd'hui bénéficier des services de garderie, quand leurs éducatrices sont compétentes et dévouées (à condition évidemment qu'elles ne soient pas en grève un jour sur deux !).

L'autre question, c'est de savoir si ces allocations pourraient augmenter le taux de natalité, comme l'espère Mario Dumont qui croit que c'est ainsi que la France a relevé le sien. On en reparle jeudi.

Une décision courageuse

Dans le dossier des droits de scolarité, Jean Charest se tient debout et, visiblement... il ne renoncera pas !

MATHIEU LABERGE



L'auteur est professeur au Collège Gérard-Godin et détenteur d'une maîtrise en économie internationale de l'Université de Nottingham, en Angleterre.

Résolument en mode électoral, Jean Charest a fait le pari de l'honnêteté et a clairement annoncé son intention de dégeler les droits de scolarité. Calcul méticuleux ou suicide électoral ? Si on en croit le résultat d'une stratégie semblable adoptée par Tony Blair, il y a quelques années, le courage du premier ministre pourrait bien s'avérer fructueux. Les étudiants, quant à eux, se cantonnent dans leur position traditionnelle comptant sur la sympathie naturelle des électeurs pour leur cause. Une stratégie risquée dont ils pourraient pâtir à terme. Chronique d'un duel de titans qui dure depuis plus d'une décennie...

Pour le meilleur...

En présentant un plan d'augmentation des droits de scolarité clair et raisonnable – environ 50 \$ par semestre, assorti d'un réinvestissement gouvernemental – le Parti libéral adopte l'attitude la plus propice à bien expliquer la nécessité de procéder à un tel virage. La proposition de dégel a même le mérite de se baser sur un principe logique, difficilement contestable : il faut maintenir la part du financement des universités qui provient des étudiants.

Cette approche pragmatique et balisée n'est pas sans rappeler la stratégie qui a permis à Tony Blair de remporter ses deux dernières élections générales ainsi que... d'augmenter les droits de scolarité en Grande-Bretagne ! En énonçant ouvertement ses priorités électorales et en les quantifiant, le premier ministre britannique a réussi à passer son message et a fourni aux électeurs les moyens nécessaires pour évaluer le succès du gouvernement. Dans le cas particulier des droits de scolarité, Tony Blair a eu recours à la même stratégie, qui a eu pour effet de rassurer la population sur une éventuelle flambée du coût des études universitaires.

... et pour le pire!

Confronté à la volonté du gouvernement anglais de hausser les droits de scolarité, la National Union of Students (NUS)



PHOTO JACQUES BOISSINOT, PRESSE CANADIENNE
Dans le dossier des droits de scolarité, Jean Charest marche dans les traces du premier ministre britannique Tony Blair.

britannique a bien évidemment dénoncé l'augmentation du fardeau financier des étudiants. Elle a toutefois fait le choix de ne pas rompre complètement les canaux de communication avec le gouvernement et est demeurée à la table de négociation, question d'amoindrir l'impact de la

Ce que l'expérience britannique nous apprend, c'est que l'électorat récompense généralement la franchise et l'audace de ses politiciens.

nouvelle politique gouvernementale sur ses membres. Le résultat a été probant : les universités ont vu leurs ressources accrues à la faveur d'une hausse critiquée, mais tout de même tolérée par les étudiants. Au bout du compte, la NUS présentait même comme un gain majeur son succès à limiter l'ampleur de la hausse des droits de scolarité.

C'est précisément le contraire de ce que semblent vouloir faire les fédérations étudiantes québécoises. En déclarant la guerre tous azimut au Parti libéral, les fédérations étudiantes s'enferment dans une logique « jusqu'au-boutiste » qui

risque fort de desservir leurs membres au terme des élections. Quel ministre de l'Éducation voudrait traiter avec des syndicats étudiants qui l'ont talonné pendant toute la campagne, pancarte à la main et brandissant le porte-voix ? Advenant un dégel contrôlé, les fédérations étudiantes pourraient même avoir à défendre becs et ongles ce qui est en fait un gain, comme ce fut le cas pour l'issue de la grève des 103 millions \$ en aide financière.

Ce que l'expérience britannique nous apprend, c'est que l'électorat récompense généralement la franchise et l'audace de ses politiciens. Sans compter que les étudiants prennent le risque de passer pour des enfants gâtés auprès des électeurs. Bref, on peut croire que le dégel sera bien accueilli par la population qui comprend l'impossibilité de maintenir une politique qui prive les universités de ressources indispensables à l'accomplissement de leur mission. En somme, voici une confrontation pour laquelle le gouvernement part avec une longueur d'avance. On en dira ce qu'on voudra, mais cette fois Jean Charest se tient debout et, visiblement... il est prêt à faire face à la musique!

D'accord ou pas ? Participez au débat : www.mathieulaberge.blogspot.com

LA BOÎTE AUX LETTRES

/// Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

Une hausse de 1,92 \$ par semaine

Quand on voit les étudiants déclarer la guerre au gouvernement Charest pour une si minime hausse des frais de scolarité (50 \$ par session ou 100 \$ par année ou 1,92 \$ par semaine) cela donne toute la mesure de leur irresponsabilité. Il est plus que temps que les étudiants s'assument comme citoyens en payant une plus juste contribution à leurs études, d'autant plus que les prêts et bourses seront bonifiés pour aider les plus démunis et n'exclure personne du droit au savoir. Les universités sont à la limite du délabrement et du sous-financement, les frais ont été gelés pendant 13 ans et il y a une limite à la sottise étudiante. Bravo monsieur Charest !

Fleurette Riverin
Chicoutimi

Un peu de mémoire M. Charest,

Nous, les étudiants, n'avons pas la mémoire courte, nous nous souviendrons des coupes dans les prêts et bourses de quelques millions, soit dit en passant. Mars 2005, le carré rouge, l'ASSÉ, la FEUQ et la FECQ, grève, manifestation, des dizaines de cégeps et de facultés universitaires se sont levés pour dire non. Un peu de mémoire s'il vous plaît. Trouvez-nous une autre excuse pour dégeler les droits de scolarité, car si vous dites que les montants perdus seront remis dans le programme de prêts et bourses, nous,

on n'achète pas ça ! Vous nous en enlevez pour ensuite en remettre dans le programme, mais vous gagnez le 5 \$ par session dans vos poches pour chaque étudiant. J'ai bien hâte de voir combien de plus en prêts que je vais vous devoir à la fin de mes études. Pour l'instant, les étudiants vont devoir regarder ailleurs, car votre programme en éducation n'est pas du tout alléchant pour une clientèle déjà fragile par les événements passés.

Louis-Joseph Duckett Duplessis
étudiant en génie de la construction, ETS

Où compte « couper » le PQ ?

Je suis une étudiante fortement déçue de la réaction des associations étudiantes à l'égard de l'annonce du Parti libéral du Québec relativement au dégel des droits de scolarité. Cela fait maintenant 13 ans que ces droits sont gelés. Pourtant les divers frais des universités augmentent d'année en année, car le coût de la vie, lui, n'est pas gelé. Les étudiants veulent plus, toujours plus. Nous voulons un enseignement de meilleur qualité avec les meilleurs outils. Il est alors temps se donner les moyens d'y arriver et la proposition du PLQ est raisonnable. Que représentent réellement les 50 \$ par session que prévoit dégeler le PLQ dans un second mandat ? C'est 2 \$ par semaine, soit 75 cents de moins qu'en coûte un billet aller simple pour les transports en commun à Montréal. C'est

environ 2,50\$ de moins qu'une seule bière achetée dans un bar. Il est difficile de croire que nous pouvons arriver à une gratuité scolaire au Québec sans que d'autres secteurs de notre société en soient gravement touchés. Il faut alors se demander où le Parti québécois a l'intention de couper pour réaliser son projet. Est-ce que ce sera en santé ? Est-ce que ce sera dans les services sociaux ou encore dans le développement durable ?

S. Savoie

Une trahison

Comment peut-on prétendre favoriser l'éducation en transmettant plus lourdement le fardeau sur l'étudiant ? Dorénavant l'éducation n'est plus suffisamment importante pour que, collectivement, nous y investissions une large part de nos taxes. Le dégel des droits de scolarité signifie briser l'échine de notre développement. Le nerf de l'excellence tient pour beaucoup à l'accès au savoir. Ces Messieurs Charest et compagnie s'apprentent à couper un lien vital de notre maturité nationale. Ces ministres très minuscules trompent chaque enfant en ajoutant ainsi à leurs parcours un obstacle important. Nos dirigeants blessent notre société d'une façon odieuse et inadmissible. Quel étrange chef que celui qui trahit l'avenir et le mieux-être. Tout cela au nom de quoi ?

Marie-Constance Harvey

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE ? Écrivez-nous à nouvelles@lapresse.ca

RÉDACTION (514) 285-7070
commentaires@lapresse.ca

ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453
cyberpresse.ca/abonnement

PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363
petitesannonces@lapresse.ca

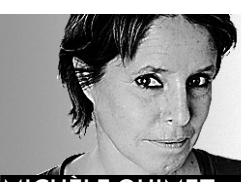
DÉCÈS (514) 285-6816
deces@lapresse.ca

CARRIÈRES (514) 285-7320
carrieres@lapresse.ca

PUBLICITÉ (514) 285-6931

VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? forum@lapresse.ca

Un ancien ambassadeur des talibans coïncé à Kaboul



MICHELE OUIMET
ENVOYÉE SPÉCIALE

AFGHANISTAN

Il n'a pas vraiment changé : mêmes lunettes, même barbe noire, même turban. Quelques poils gris parsèment maintenant sa barbe et il est un peu courbé. Le prix à payer pour les épreuves des cinq dernières années.

En octobre 2001, le mollah Abdul Salam Zaïf était l'ambassadeur des talibans à Islamabad, au Pakistan. Il donnait des conférences de presse pratiquement tous les jours. Son anglais impeccable, son ton modéré et sa façon de répondre aux questions en fixant calmement la caméra impressionnaient. On l'entendait partout : CNN, BBC, Radio-Canada... C'était le seul taliban qui par-

lait aux Occidentaux. J'étais à Islamabad à l'époque et les points de presse du mollah Zaïf étaient très courus. Les Américains bombardaient féroce l'Afghanistan. Le pays était verrouillé, l'ambassade afghane n'émettait aucun visa.

Un mois plus tard, en novembre 2001, le régime taliban s'effondrait et son chef, le mollah Omar, s'enfuyait dans les montagnes qui chevauchent l'Afghanistan et le Pakistan. Abdul Salam Zaïf, lui, n'a pas réussi à fuir. C'est là que sa vie a tourné au cauchemar.

L'arrestation

Je l'ai rencontré chez lui, à Kaboul. Il vit dans un quartier populaire, sous étroite surveillance. Mon traducteur m'a avertie : c'est un mollah, il ne touche pas les mains des femmes.

Abdul Salam Zaïf arrive, il serre la main de mon traducteur, mais il m'ignore complètement. Il fait froid et le mollah a les pieds nus. Il replie ses jambes sous lui et s'emmitoufle dans une couverture de laine. Il se tourne lentement vers

moi, me salue à peine. L'entrevue peut commencer.

Dès la chute du régime taliban, le mollah Zaïf demande l'asile politique à plusieurs pays. En vain. Sa maison est surveillée, il ne peut pas quitter le Pakistan.

Début 2002, les services secrets pakistanais débarquent chez lui. Les Américains le veulent. « J'ai protesté, raconte-t-il. Les Pakistanais m'ont répondu : « Il n'y a pas de loi. Les Américains sont superpuissants, nous devons leur obéir. »

Les Pakistanais l'emmènent à Peshawar, dans le nord du pays, et l'enferment dans une prison. Deux jours plus tard, ils le conduisent à l'aéroport. Le mollah entend un hélicoptère. Les Américains. « Ils ont déchiré mes vêtements, dit-il. J'étais nu, les mains liées et les yeux bandés. »

Ils l'amènent sur un bateau où il passe plusieurs jours dans une cage, les mains attachées. « Ils m'ont posé des questions sur Oussama ben Laden et le mollah Omar », relate-t-il.

Ils le ramènent ensuite en Afghanistan, avant de le transférer à la prison de Guantanamo, à Cuba. Il y passera trois ans et demi. Trois longues années où il subira les insultes des soldats américains : « Fuck you! Fuck your mother! Tu es un terroriste, tu dois nous obéir! »

« Personne ne les contrôlait, précise-t-il. Il n'y avait pas que des salauds. Certains étaient choqués par le traitement qu'on nous infligeait. Ils pleuraient, ils avaient honte de leur pays, mais la majorité abusaient de leur pouvoir. »

Le mollah vivait dans une pièce grande comme une salle de bains avec une bouteille d'eau, un matériel, une brosse à dents, une serviette et une couverture. Rien pour écrire, rien à écouter, rien à lire. « Que moi et mes pensées. »

En 2005, il est libéré et ramené en Afghanistan. Le gouvernement Karzai l'installe dans la maison où je l'ai rencontré, sous haute surveillance.

Le mollah Zaïf défend le régime taliban. « Nous n'avons jamais fermé les écoles de filles, proteste-

t-il. Nous n'avions pas d'argent. Le budget annuel pour le pays tout entier se chiffrait à 80 millions de dollars. Nous n'avions aucune expérience politique et il y avait beaucoup de malentendus entre nous et les pays étrangers. »

« En 2001, poursuit-il, nous ne pouvions pas battre les Américains, ils étaient beaucoup trop puissants. Et nous n'avions absolument rien. Nous étions incapables de fabriquer une aiguille. Nous leur avons tout de même tenu tête pendant deux mois. »

Le mollah Zaïf ne se sent pas en sécurité à Kaboul. Les talibans voudraient qu'il se batte avec eux. Il refuse. « Je ne suis pas un combattant », dit-il. Le gouvernement Karzai aimerait qu'il collabore. C'est hors de question, tranche-t-il.

Il est coïncé. Il ne peut pas se promener librement en ville. Il reçoit des dons qui lui permettent de faire vivre ses deux femmes et ses neuf enfants. Sa maison est presque vide. Peu de meubles, deux ou trois sacs de plastique qui traînent dans la cuisine, pas de table ni de frigo.

Il a écrit un livre où il raconte ses années à Guantanamo, mais il a été publié uniquement en pachtout, en dari et en farsi. Il n'a que 39 ans. Son seul espoir : que son livre soit publié en arabe, en français et en anglais. Il ne voit pas ce qu'il pourrait faire d'autre.

Les dirigeants d'Al-Qaeda reprennent le contrôle, selon le *New York Times*

MAGNÈS GRUDA

On les croyait touchés au cœur de leur organisation, éparpillés, réduits à une sorte d'insaisissable nébuleuse servant de modèle à des groupuscules extrémistes un peu partout sur la planète.

Mais après plus de cinq ans de guerre antiterroriste, les dirigeants d'Al-Qaeda sont en train de sortir de l'ombre. « Les hauts gradés d'Al-Qaeda ont réussi à reprendre de façon significative le contrôle du réseau », affirme le *New York Times* dans un long reportage publié hier.

Selon ce reportage, les têtes dirigeantes du réseau ont reconstruit leur quartier général dans le Waziristan – une zone tribale du Pakistan qui échappe au contrôle d'Islamabad.

L'armée pakistanaise s'est retirée du Waziristan en septembre, en vertu d'un accord conclu entre le président Pervez Musharraf et les chefs tribaux de cette région montagneuse frontalière de l'Afghanistan. Depuis, Al-Qaeda y a installé quelques camps militaires – à l'image de ceux où ont pu s'entraîner certains auteurs des attentats de 2001, affirme le *New York Times*.

Selon le quotidien, ces camps n'ont pas encore atteint le degré de raffinement des camps afghans des années 90 – mais des groupes de 10

à 20 hommes y suivent des entraînements réguliers. L'infrastructure d'Al-Qaeda devient de plus en plus « mature », affirme le quotidien.

L'enquête ne cite que des sources anonymes, issues des milieux du renseignement et du contre-terrorisme.

Il n'y a pas si longtemps, les analystes estimaient que les têtes dirigeantes du réseau terroriste étaient coupées de leurs « troupes ». « La chaîne de commandement a été rétablie », affirme un responsable cité par le *New York Times*.

« Le moment est très favorable à une reconstruction de ce réseau terroriste que les États-Unis sont censés avoir détruit », a noté Maha Azzam, spécialiste britannique d'Al-Qaeda, jointe hier par *La Presse*.

M^{me} Azzam ne s'est pas montrée surprise par les révélations du *New York Times*. « Il y a de plus en plus de contacts directs entre le leadership d'Al-Qaeda et les recrues », constate cette chercheuse de l'institut Chatham House.

Le retrait de l'armée pakistanaise du Waziristan a contribué au renforcement d'Al-Qaeda, croit M^{me} Azzam, selon qui Pervez Musharraf « a fait ce qu'il a pu », compte tenu de la sympathie dont le réseau d'Oussama ben Laden jouit dans cette région du Pakistan.

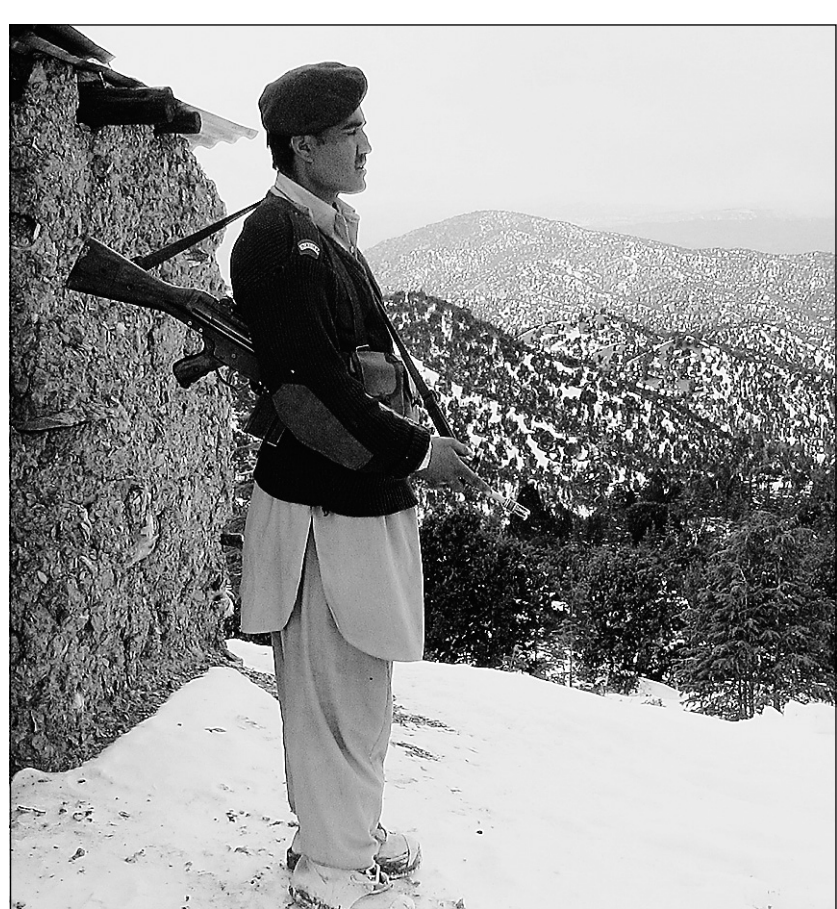


PHOTO ROBERT BIRSEL, REUTERS

Un douanier pakistanais armé au poste-frontière avec l'Afghanistan dans la région du Waziristan où Al-Qaeda a installé des camps militaires.

Les talibans progressent

D'APRÈS AFP

HÉRAT — Les talibans se sont emparés hier d'un district isolé de l'ouest de l'Afghanistan alors que des soldats canadiens ont tué par « erreur » un civil et un policier après avoir été attaqués pour la première fois au lance-roquettes en plein cœur de la ville de Kandahar.

Le district de Bakwa, dans la province de Farah, a été pris hier par environ 300 talibans, selon le gouverneur de la province, Moheedin Khan, qui a indiqué n'avoir aucun moyen de communication avec les habitants de la région. Il s'agit du deuxième district à tomber entre les mains des talibans en moins de trois semaines.

Par ailleurs, deux Afghans, un civil et un policier, ont été tués par des soldats canadiens qui les ont pris à tort pour des insurgés. Le convoi militaire canadien qui circulait dans Kandahar a été attaqué au lance-roquettes peu avant minuit, dimanche. Il a ensuite à nouveau été la cible de tirs à l'arme automatique, selon un communiqué de l'ISAF qui ne fait pas mention de victimes parmi les Canadiens. Un véhicule a été endommagé. Les soldats canadiens ont riposté alors que la police et l'armée afghane sont venues leur prêter main-forte.

**BIEN ÉQUIPÉE.
BIEN COTÉE.
BIEN PROTÉGÉE.**

COBALT LT 2007

- MOTEUR ECOTEC 4 CYL. À DACT 2,2 L DE 148 HP
- CLIMATISATION
- COLONNE DE DIRECTION INCLINABLE
- LECTEUR CD ET MP3 AVEC PRISE AUDIO AUXILIAIRE
- RÉGULATEUR DE VITESSE
- TÉLÉDÉVERROUILLAGE
- GLACES ET RÉTROVISEURS À RÉGLAGE ÉLECTRIQUE
- BANQUETTE ARRIÈRE À DOSSIER DIVISÉ 60/40 RABATTABLE AVEC ACCÈS AU COFFRE



ACHAT RECOMMANDÉ PAR LE CONSUMER GUIDE AUTOMOTIVE 2007.



3455823A

gmcanada.com



MENSUALITÉ

206 \$¹ Comptant : 1 512 \$ Location : 48 mois

222 \$ Comptant : 780 \$ Location : 48 mois

239 \$ Comptant : 0 \$ Location : 48 mois

Préparation et frais de transport de 1 095 \$ INCLUS

Nouvelle année, nouvelle gamme. Redécouvrez Chevrolet.

LA GARANTIE DE 160 000 KM DE GM
LA MEILLEURE PROTECTION AU PAYS

160 000 KM 5 ANS SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR GARANTIE LIMITÉE*

+ 160 000 KM 5 ANS AVEC TRANSPORT DE COURTOISIE*

+ 160 000 KM 5 ANS AVEC ASSISTANCE ROUTIÈRE*



Informez-vous au sujet des 3 mois d'essai gratuit du service XM.



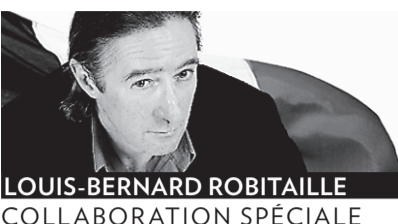
GM paie les 2 premières mensualités!



Partenaire National

MAURICE PAPON

La mort d'un fonctionnaire



LOUIS-BERNARD ROBITAILLE
COLLABORATION SPÉCIALE

PARIS — Maurice Papon, mort à 96 ans samedi soir dans une clinique de la région parisienne où il avait été hospitalisé pour insuffisance cardiaque, c'était d'abord un symbole. Celui de la « collaboration d'État avec l'occupant nazi », comme le disait ce week-end le chef du Parti socialiste, François Hollande.

Serviteur zélé du régime de Vichy sous l'Occupation, en tant que secrétaire général de la préfecture de Gironde (Bordeaux), Maurice Papon a signé les ordres de déportation de 1690 Juifs de Bordeaux vers les camps de la mort, dont quelque 250 enfants en bas âge.

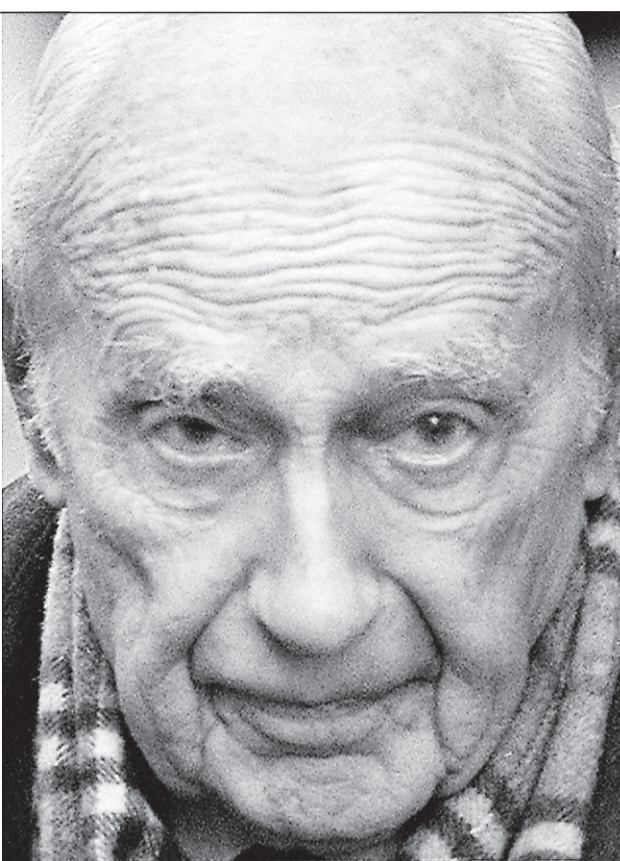
Contrairement à Klaus Barbie, chef de la Gestapo de Lyon jugé à la fin des années 80, Papon n'était pas a priori un antisémite ou un fanatique d'extrême droite. Seulement un carriériste qui voulait grimper les échelons.

De lui-même, Papon n'aurait jamais eu l'idée de déporter des Juifs. Mais à partir du moment où les occupants nazis et Vichy le lui demandaient, il a appliqué les consignes avec zèle et devançait volontiers les ordres des Allemands.

Maurice Papon n'en a sans doute



À gauche, Maurice Papon en 1947. À droite, l'ancien ministre français, âgé de 88 ans en 1998, fut condamné à 10 ans de prison pour complicité de crimes contre l'humanité.



PHOTOS AFP

pas fait davantage que beaucoup de hauts responsables de l'État français sous l'Occupation. Sur la centaine de préfets de la République, seuls deux démissionnèrent à l'arrivée des Allemands.

Comme beaucoup d'autres res-

ponsables de l'administration, Papon sut prendre le virage avant qu'il ne soit trop tard, à partir du début de 1944. Tandis qu'il organisait encore des convois de déportation de Juifs, il donnait des gages à la Résistance, ce qui lui permit de

passer à travers les mailles du filet à la Libération.

Son dossier étant plutôt chargé, il fut acquitté au bénéfice du doute et déclaré ancien résistant. De Gaulle avait besoin de la haute fonction publique et était prêt, au nom de la

raison d'État, à récupérer des éléments passablement douteux.

Le hasard a voulu qu'un rescapé des rafles bordelaises, Michel Sliutinsky, retrouve dans les archives des documents accablants signés de la main de Maurice Papon, et qu'il réussisse à les faire publier en mai 1981 dans *Le Canard enchaîné*.

Dès lors, la machine judiciaire était lancée, même si Papon était un grand notable de la République. Préfet de police de Paris de 1958 à 1967 (et responsable à ce titre de la répression sanglante de la manifestation algérienne du 17 octobre 1961 qui fit une centaine de morts), puis ministre du Budget sous Giscard de 1978 à 1981.

À cette époque, Maurice Papon était encore paré du titre de gaulliste éminent et de grand résistant. Avec hauteur, il avait balayé d'un revers de main des accusations portées contre lui et prétendu avoir sauvé des centaines de Juifs.

Un ami de Mitterrand

Mais, ironie de l'Histoire, ce grand commis spécialisé dans les besognes répressives allait trouver un allié et protecteur chez l'ex-président socialiste François Mitterrand, dont les sympathies vichystes avaient duré jusqu'au début de l'année 1943. Mitterrand, qui saluait amicalement Papon lorsqu'il le croisait, s'employa sans l'ombre d'un doute à retarder au maximum le déroulement du dossier. L'instruction de l'affaire Papon s'étira sur 17 ans.

Et ce n'est finalement qu'en 1998 que Maurice Papon, âgé de 88 ans, fut condamné à 10 ans de prison pour complicité de crimes contre l'humanité. Après un peu moins de trois ans de détention, il fut libéré pour raisons de santé en 2002. Ni à son procès ni par la suite n'a-t-il exprimé de regrets ou demandé pardon à ses victimes.

CONTROVERSE

Papon pourrait être inhumé avec la croix de la Légion d'honneur



MARC THIBODEAU

PARIS

Maurice Papon est mort mais il continue de susciter la controverse.

L'avocat de l'ancien haut fonctionnaire du régime de Vichy, Francis Vuillemin, a suscité l'ire d'une partie importante de la classe politique française en annonçant ce week-end

qu'il veillerait à ce que son client soit enterré avec la croix de commandeur de la Légion d'honneur remise au début des années 60 par le général Charles de Gaulle.

« Il m'a toujours dit qu'il porterait sa décoration jusqu'à sa dernière demeure. Je considère donc que je fais respecter sa volonté tacite », a répété hier M^c Vuillemin à l'agence Reuters.

La croix du commandeur avait été officiellement retirée à Maurice Papon en 1999 après qu'il eut été condamné à 10 ans d'emprisonnement pour son rôle dans la déportation de près de 2000 Juifs français durant

la Seconde Guerre mondiale. Le Parti socialiste a indiqué, dans un communiqué, que l'inhumation du défunt avec son insigne de commandeur constituerait « un geste blessant et déplacé à l'égard des victimes et des familles de victimes de la déportation ».

« Geste médiatique »

Même indignation du côté de l'UMP de Nicolas Sarkozy, qui demande au président Jacques Chirac, en tant qu'ultime responsable de l'Ordre de la Légion d'honneur, d'intervenir pour empêcher un tel scénario de se réaliser.

Le chef du Front national, Jean-Marie Le Pen, a déclaré pour sa part que ce serait un geste vraiment « petit » que d'empêcher la famille de Maurice Papon de lui « rendre un ultime hommage ».

La Grande Chancellerie de la Légion d'honneur, qui veille à l'attribution de cette distinction sous la houlette du président, a indiqué hier qu'elle n'avait pas l'intention d'intervenir.

Le chef de cabinet du grand chancelier, François Sourd, a déclaré que l'avocat du défunt cherchait à faire un « geste médiatique » en annonçant son intention de placer l'insigne

de la Légion d'honneur dans le cercueil.

Ce geste, juge-t-il, n'a cependant « aucune espèce de portée » puisque la décoration a été formellement retirée à l'ex-fonctionnaire de Vichy, qui ne pouvait plus porter la croix du commandeur en public.

Maurice Papon avait d'ailleurs été condamné à une amende de 2500 euros il y a quelques années pour avoir posé avec l'insigne sur une photo publiée dans la revue *Le Point*. « C'est nous qui étions à l'origine de la plainte. Mais on ne poursuit pas quelqu'un post mortem », souligne M. Sourd.

2007

08

09

10

11

12

13

CONTINUEZ LA BELLE VIE



OBLIGATIONS À TAUX PROGRESSIF OBLIGATIONS À TAUX FIXE OBLIGATIONS BOURSIÈRES OBLIGATIONS SÉCURI+ OBLIGATIONS À ESCOMPTE OBLIGATIONS D'ÉPARGNE ÉPARGNE FLEXI-PLUS PLAN ÉPARGNE PÉRIODIQUE OBLI

ÉPARGNE PLACEMENTS QUÉBEC

VOTRE REER GARANTI À 100 %

1 800 463-5229 | www.epq.gouv.qc.ca

DONNEZ-VOUS LES MOYENS DE CONTINUER À FAIRE CE QUE VOUS AIMEZ.

OBLIGATIONS À TAUX FIXE

- + Choix d'échéances variant de un à dix ans.
- + Taux d'intérêt fixé en fonction de l'échéance choisie.
- + Remboursables à l'échéance.
- + Aucuns frais de gestion et d'administration.

TERMES	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans
TAUX ANNUELS*	3,50	3,70	3,80	3,85	4,00	4,05	4,10	4,15	4,20	4,25

*Excluant le boni de 1% la première année pour les nouveaux fonds REER. Les taux annoncés peuvent varier en fonction des conditions du marché.

BONI DE 1% la première année pour les nouveaux fonds REER

Épargne Placements Québec

MONDE

Attentat contre le « Train de l'amitié » Inde-Pakistan

Au moins 67 passagers périssent

JOONEED KHAN

Un puissant attentat, condamné dans le monde entier, y compris au Canada, a frappé hier le « Train de l'amitié » entre l'Inde et le Pakistan, dévastant deux wagons et brûlant vifs au moins 67 des 757 passagers à bord.

Cet « attentat haineux » n'entravera pas les efforts de paix entre New Delhi et Islamabad, a assuré le président pakistanais Pervez Musharraf.

L'Inde « abhorre cet acte terroriste odieux », a affirmé le premier ministre Manmohan Singh, promettant de « punir les coupables ».

L'attaque n'a pas été revendiquée mais la police détient un « suspect », a annoncé le ministre indien des Chemins de fer, Lalu Prasad Yadav.

Il a indiqué que les bombes, activées par un mécanisme électronique, étaient composées d'explosifs chimiques et de bouteilles de kérosène. D'autres bombes semblables ont été retrouvées dans le train.

Divers soupçons

Les soupçons se portent sur les militants islamistes voués à l'indépendance du Cachemire indien. La coalition des partis cachemiris Hurriyet a condamné

l'attentat et blâmé « des intérêts qui veulent faire dérailler le processus de paix ».

D'autres notent que l'attentat survient à l'approche du 5^e anniversaire de celui de Godhra, qui fit 59 morts le 27 février 2002 à bord d'un train de militants hindouistes au Gujarat.

Des organisations hindouistes, blâmant des militants musulmans, avaient juré de se venger. Une enquête officielle avait établi que l'incendie avait été un accident.

Les relations se normalisent entre l'Inde et le Pakistan, et ce dernier a proposé à l'Inde un plan de règlement « à l'irlandaise » : les deux parties du Cachemire seraient réunies sous un contrôle conjoint indo-pakistanaï.

« Le Samjhauta Express (Train de l'entente) maintenait la paix sur les rails depuis son début en 1976 comme lien entre Delhi, et Lahore, au Punjab pakistanais », écrit le site Web indianmuslims.info.

Ottawa condamne l'attentat

Le ministre pakistanais des Affaires étrangères Khurshid Kasuri a dit que « cet horrible acte de terrorisme ne remet pas du tout en cause » sa visite prévue en Inde aujourd'hui. La plupart des victimes sont pakistanaises, a-t-il affirmé.



Les cercueils s'alignent pour recevoir les dépouilles des victimes de l'attentat contre le « Train de l'amitié » entre l'Inde et le Pakistan. Au moins 67 personnes sont mortes brûlées vives dans deux wagons.

PHOTO PRAKASH SINGH, AFP

Les États-Unis, l'Union européenne, la Chine, la Russie, le Japon et le Canada ont condamné l'attentat et appelé à la poursuite du processus de paix entre les deux voisins nucléaires. « De tels actes ne peuvent que causer plus de souffrances », a dit le ministre canadien des Affaires étrangères, Peter MacKay.

Le train avait quitté Delhi pour Lahore dans la nuit de dimanche à hier, et la plupart des voyageurs étaient pakistanais. Les wagons ont explosé en flammes à Deewana, au Punjab indien, et les grillages des fenêtres ont été fatals pour les passagers.

« Il n'y a pas eu de bruit. Ce fut une énorme boule de feu, suivie de flammes qui ont tout

ATTENTATS PRÉCÉDENTS

Le précédent acte de terrorisme en Inde remonte au 8 septembre 2006, quand un triple attentat à la bombe non revendiqué a fait 37 morts et plus de 50 blessés près d'une mosquée dans l'ouest du pays.

Le 11 juillet 2006, sept attentats perpétrés dans des trains et des gares de Bombay avaient fait 187 morts et près de 900 blessés. La police a accusé un groupe islamiste cachemir soutenu par les services secrets pakistanais (ISI).

Le 29 octobre 2005, un triple attentat sur des marchés de Delhi avaient fait au moins 66 morts et près de 200 blessés.

Le 25 août 2003, deux attentats aux taxis piégés attribués au « Groupe de vengeance des musulmans du Gujarat » avaient fait 52 morts et plus de 150 blessés à Bombay.

consumé », ont déclaré des survivants ramenés hier au Pakistan.

Après l'attentat, 11 des 16 wagons ont continué leur route. Les voitures carbonisées et jonchées de vêtements brûlés sont restées à la gare de Deewana pour l'enquête.

Le plus important attentat terroriste perpétré en Inde avant celui-ci remonte à juillet 2006 quand sept explosions avaient frappé des trains et des gares de Bombay, faisant 187 morts et 900 blessés. La police avait accusé un groupe islamiste cachemir soutenu par les services secrets pakistanais (ISI).

Avec AFP, AP, Reuters, PTI, BBC, CNN, Times of India, indianmuslims.info

PROCHE-ORIENT

Aucune percée à la réunion de Jérusalem

D'APRÈS AFP ET AP

JÉRUSALEM — Au terme d'une rencontre à trois qui n'a rien donné, hier à Jérusalem, la secrétaire d'État américaine Condoleezza Rice a fait une apparition en solo devant la presse pour annoncer qu'elle-même, le premier ministre israélien et le président palestinien « se rencontreraient à nouveau prochainement ».

Les discussions ont porté sur la politique à suivre à l'égard du nouveau gouvernement d'union incluant le Hamas islamiste et le Fatah, dont Israël, les États-Unis et l'Union européenne exigent qu'il reconnaisse l'État juif, accepte les accords passés et renonce à la violence.

M^{me} Rice n'a pas parlé des divergences, mais elle a dit qu'Éhoud Olmert et Mahmoud Abbas avaient discuté de « la position du Quartette (États-Unis, UE, Russie et ONU) selon laquelle tout gouvernement palestinien doit s'engager sur ces trois demandes, y compris la Feuille de route ».

Lettre morte

Cette « feuille de route » prévoyait en principe la création d'un État palestinien pour fin 2005. Abbas et Olmert ont répété hier, avec M^{me} Rice, leur « acceptation » du plan, resté lettre morte depuis son lancement à l'été 2003.

Le gouvernement d'union, dont la formation a été confiée au premier ministre sortant Ismaïl Haniyeh, du Hamas, découle d'un accord conclu à La Mecque. Cet accord stipule seulement que le gouvernement d'union s'engagera à « respecter » les accords passés.

Abbas a exhorté Washington à donner une chance au nouveau gouvernement, et M^{me} Rice a souligné que Washington attendait sa formation effective pour se prononcer.

Dans un communiqué publié à Gaza, le porte-parole du Hamas, Ismaïl Radouane, a « rejeté les pressions et le chantage exercés par l'administration américaine sur l'Autorité palestinienne » et l'a appelée à « reconnaître le gouvernement palestinien et ne pas lui poser d'obstacle ».



4 femmes, 7 enfants, 0 homme =
toute une galère!

CE SOIR 21H

LA GALÈRE

UNE NOUVELLE SÉRIE QUI DÉMÉNAGE

WWW.RADIO-CANADA.CA/TELEVISION

RÉALISATION : SOPHIE LORAIN ET ALEXIS DURAND-BRAULT • SCÉNARIO ET DIALOGUES : RENÉE-CLAUDE BRAZEAU



RADIO-CANADA
TÉLÉVISION

*Si vous pensez que le voyage ne peut pas
être aussi précieux que la destination,*

*vous devrez changer
votre façon de penser.*

Un moteur V8 exaltant, efficace et léger de 311 chevaux.

*La confiance et la maîtrise que procure la traction
intégrale avec Instant Traction^{MC}. Des équipements avancés
de sécurité préventive qui vous aident à éviter les
accidents avant même qu'ils ne se produisent. Sans parler
de la sérénité et des commandes intuitives du luxe
à la scandinave. La toute nouvelle Volvo S80 2007.
Une approche différente du luxe.*

Une approche différente de la vie.



La toute nouvelle Volvo S80 2007

Découvrez-en davantage à volvocanada.com

Volvo. pour la vie



La nouvelle série couleur imageRUNNER 80 de Canon. Plus que n'importe quel appareil sur le marché, ces périphériques multifonctions couleur de Canon vous assurent l'accès à tout un éventail de fonctions rapides et intelligentes pour mieux faire votre travail. Avec 10 modèles de configurations et d'options variées, vous achetez uniquement ce dont vous avez besoin. Ou vous pouvez vous débrouiller avec moins que nécessaire. • Ces appareils proposant des vitesses d'impression couleur entre 26 et 51 pages par minute, vous choisissez le produit qui vous convient tant au point de vue du prix que de la versatilité. • Avec la fonction de numérotation de page intégrée Canon, exécutez l'estampillage électronique sur les documents juridiques et financiers de façon simple et rapide à partir de l'imageRUNNER sans logiciel compagnon coûteux. • Le modèle « i » de la série 80 inclut des fonctions d'impression et d'envoi avancées sur-le-champ. • Le nouveau processeur double imageCHIP traite les gros fichiers plus rapidement et accommode les fonctions multi-tâches simultanées (impression, reproduction, télécopie, numérisation et envoi) sans baisse de productivité. • Meilleure vitesse de numérisation de sa catégorie grâce à un alimenteur recto verso automatique (capacité de 100 feuilles, numérisation de 70 images par minute) pour la numérisation des documents à plusieurs pages. • Avec l'option de gestion de la couleur Spot-On, il est maintenant facile de reproduire des logos importants aux couleurs exactes de l'entreprise. • La fonctionnalité de boîte aux lettres Canon permet de mémoriser, d'imprimer, de prévisualiser, de numériser et d'envoyer les documents dans la mémoire numérique du périphérique, ce qui assure la confidentialité des documents dans votre environnement et ce, à partir d'un grand écran ACL. • Pour faciliter la tâche des utilisateurs avec les fonctions plus avancées, une nouvelle touche Aide et un tutoriel sont inclus avec tous les modèles; un tutoriel de démonstration explique les fonctions à l'utilisateur alors que la touche Aide transforme la reproduction libre-service en un jeu d'enfant grâce au bouton « Essayez-la ». • Des fonctions PDF avancées telles la signature de périphérique numérique suivent les documents importants de façon sécuritaire et améliorent le flux de production. • La série imageRUNNER 80 couleur possède le modèle parfait pour votre entreprise. Toutefois, il n'y a pas assez de place ici pour vous en dévoiler tous les secrets. Pour en apprendre davantage, visitez le site canon.ca/imageRUNNER dès aujourd'hui.

La série imageRUNNER 80 couleur. Parfaite pour tout environnement.



imageRUNNER^{MD}
couleur

canon.ca/imageRUNNER 1-800-OK-CANON

Canon
image*ANYWARE*